Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

*Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN*

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept. — FRANCE ..... un an 4 F — ETRANGER .... un an 5,50 F — LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4628-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél. : TRUdaine 39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin - Juillet — Août - Septembre.

# *journal de la* CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 171 — ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6 000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FEDERES — MARS 1964

## In Memoriam Gustave DHERIN

**(1887 - 1964)**

**L'école française du basson vient de perdre l'un des maîtres les plus prestigieux qui l'aient honorée : depuis le 13 janvier dernier, Gustave Dhérin n'est plus. Il s'est éteint à Paris dans sa soixante-dix-septième année.**

**C'est également à Paris qu'il était né le 10 juin 1887 mais il fit ses premières études musicales à Rennes où son père — qui lui donna son propre prénom — était professeur de basson au conservatoire municipal. A l'âge de treize ans, en 1900, il remporta brillamment son premier prix dans la classe paternelle mais, ce qu'on ignore généralement, c'est qu'il fut aussi titulaire d'un premier prix de violon. Entre les deux instruments, le jeune musicien devait définitivement accorder sa préférence au basson pour faire carrière. Il avait de qui tenir et était vraiment né pour jouer du basson.**

**Si mes souvenirs sont exacts, Gustave Dhérin s'engagea à la musique du Génie de Versailles et, en 1906, il se présenta à la classe du Conservatoire de Paris. Je suis de tout près son contemporain, car je ne suis son aîné que de dix sept mois, et j'ai pu suivre toute son éblouissante carrière qui débuta — je me le rappelle fort bien — par un sensationnel premier prix et cette récompense lui fut décernée dès son premier concours, en 1907. Il affirma d'emblée et péremptoirement que ce remarquable talent d'élève était déjà de la maîtrise. Mais Dhérin n'était pas seulement un admirable virtuose, il avait aussi, comme son père, la vocation de l'enseignement, le sens inné de la pédagogie. En 1909, il fut nommé professeur de basson au Conservatoire de Bordeaux où il forma d'excellents élèves. Ce stage à la classe de Bordeaux révéla au jeune professeur l'art subtil et délicat de faire des disciples en étudiant le tempérament de chacun. Il sentit ce que devait être cet art et il le pratiqua à fond. Quand, vingt-cinq ans plus tard, il fut nommé professeur au Conservatoire de Paris, il put alors donner toute la mesure de sa maîtrise dans l'enseignement.**

**Vint la guerre de 1914 que Gustave Dhérin fit courageusement dans le groupe**

**(Suite page 2)**

## Concours de Composition Musicale

Un concours est ouvert pour la composition de six morceaux destinés aux examens élémentaires fédéraux : 1) pour la clarinette ; 2) pour le saxophone alto, 3) pour le cor en fa et mi b ; 4) pour le cornet ; 5) pour la trompette ; 6) pour le trombone, avec accompagnement de piano assez simple.

Ces morceaux, consacrés à la division élémentaire devront être faciles, tout en étant d'un intérêt musical certain et ne pas dépasser la technique instrumentale d'un élève de deux à trois ans d'études. Ils devront comporter un mouvement lent et un allegro. La durée du morceau doit être de 3' 30" à 4' maximum.

Un prix de 200 F récompensera, dans chaque catégorie, la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par la Maison d'Edition Billaudot, donatrice du montant des trois prix.

Les manuscrits devront parvenir au président de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris, avant le 13 juin prochain, dernier délai.

Ils devront porter sur la seconde enveloppe contenant le manuscrit une devise, reproduite en tête dudit manuscrit. Il devra y être jointe une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le retour des manuscrits n'est pas assuré. Ils devront être réclamés à la C.M.F. par demande accompagnée du montant des frais de renvoi ou repris directement dans nos bureaux.

Les résultats du concours jugé par un jury composé d'éminents musiciens seront rendus publics dans la seconde quinzaine de juin.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la C.M.F.

## Le Président SCHŒNTGEN N'EST PLUS

**C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Alex Schoentgen, Président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, Président Honoraire de l'Union Grand Duc Adolphe, survenu le 13 février 1964, après une longue et cruelle maladie.**

**La Musique Populaire perd un de ses meilleurs artisans. Jusqu'à sa mort, il mit tout son cœur et apporta tout son dévouement à l'accomplissement de sa lourde tâche.**

**La disparition d'Alex Schoentgen laisse un grand vide parmi nous et nous affecte tous très douloureusement.**

**Que la Famille de notre grand Ami trouve ici l'assurance de notre affectueuse et très fidèle sympathie.**

**A. E.**

## PRÉSENCE DE GEORGES MIGOT

**MUSICIEN FRANÇAIS**

La récente publication par les disques Lumen de la *Symphonie pour cordes* et de la *Sonate pour violon seul* (Lumen LD 3452) après celle du *Requiem* (Studio S.M.), du *Petit Evangéliaire* (Studio S.M.), du *Zodiaque* (Douze Etudes de Concert pour le piano) (Lumen, Grand Prix de l'Académie du disque français) attire de nouveau l'attention sur Georges Migot, un des rares compositeurs contemporains dont l'œuvre donne une impression de plénitude et d'achèvement.

A une époque où tant de partitions paraissent fades, inutiles, la pensée musicale de Georges Migot réveille ce qu'il y a d'éternel, de permanent au fond de nous-mêmes et donne une merveilleuse impression de libération. Ce n'est ni par la violence, ni par les audaces gratuites que le compositeur agit sur l'auditeur mais par la richesse de la méditation portée par son geste créateur. Georges Migot ramène l'auditeur vers l'unité perdue et le rend *créateur à son tour sur le plan spirituel.*

Du point de vue strictement musical, Georges Migot s'est écarté de l'esthétique néo-romantique, du sortilège debussyste ; il a rompu avec les recherches rythmiques de Stravinsky pour aborder, dans l'esprit de la grande tradition française, des rivages nouveaux où la force naît de la concision, l'éloquence de la simplicité, la somptuosité sonore de l'économie des moyens. Et, depuis, à travers les modes et les engagements passagers, l'œuvre du compositeur réalise une continuité musicale et spirituelle dont il convient maintenant d'analyser les principaux éléments.

Qui est Georges Migot ?

Une rencontre avec Georges Migot est un privilège et un enrichissement. Il sait, d'un geste, d'un regard, accueillir son interlocuteur et après les premiers mots de la conversation, on le sent désireux d'aborder les problèmes sur un plan supérieur. Malgré cela, Georges Migot reste simple, direct et, volontiers, il illuste ses propos de boutades. Georges Migot est ouvert à tout et son intelligence curieuse est avertie de toutes les formes de pensée. Il respecte son auditeur mais dans son regard mobile, resté étonnamment jeune, on devine la bonté mais aussi l'horreur de l'artifice et de la prétention.

Mémoire prodigieuse et faculté de tout repenser dans une vision synthétique des choses, le caractérisent.

Dans ses principaux écrits : « *Appogiatures résolues et non résolues, Matériaux et mentions, Ecrits sur des sujets divers,* et surtout *son Lexique* (ed. Didier) Georges Migot

(Suite page 3)

## CHRONIQUE des DISQUES

### MUSIQUE VOCALE RELIGIEUSE

+ BACH

Encore deux cantates. Peu connues, celles-ci.

La **Cantate « Also hat Gott die Welt geliebt »** (BWV 68) pour la Pentecôte s'emplit d'une joie grave. S'adressant à 2 solistes (soprano et basse) chœur et orchestre, elle est supportée par une structure à la fois très simple et merveilleusement équilibrée.

(Chœur : les parties vocales, assez statiques dans l'ensemble, symbolisent l'humanité implorante, alors que les guirlandes instrumentales des interludes, sur rythme de sicilienne, souples et mobiles, peuplent d'ébats le ciel. Aria de soprano avec violoncelle piccolo : célèbre, jubilatoire, il se termine par une admirable péroraison instrumentale, tendre et poétique. Récitatif de basse avec orgue. Aria de basse avec les hautbois : exprime fermement la confiance. Chœur de clôture fugué, renforcé par tout l'édifice instrumental, trombones notamment).

La **Cantate « Was Gott will, das g'scheh' allzeit »** (BWV 111) pour le troisième dimanche après l'Epiphanie, mobilise quatre solistes en plus des chœurs et de l'orchestre. C'est une œuvre imposante, toute pénétrée de la misère de la condition humaine, mais aussi de la volonté de la dominer.

(Chœur : précédé et coupé d'interventions instrumentales, il évoque vigoureusement la puissance divine. Air de basse rassurant, avec orgue. Récitatif convaincant d'alto. Magnifique, digne pendant du chœur initial, le long duo alto-ténor qui suit est émaillé de nombreux commentaires instrumentaux parcourant les « pas courageux » dont parle le texte, lequel n'est pas exempt de sage résignation. Récitatif de soprano, avec hautbois qui éclaire ses confiantes affirmations. Choral : il termine la cantate avec une plénitude rassérénante et pétrie de tendresse).

Les deux exécutions, signées Kurt Thomas, font appel à Elisabeth Grümmer, un peu gênée dans les aigus persistants de la première ; à Adam, dont le chant est très bon quoique un peu accentué dans la BWV 68, mais l'esprit de l'autre lui convient tout à fait ; aussi à Marga Höffgen et Rotzsch, qui font preuve d'une

(Suite page 2)

## NOTULES MUSICALES

*Lire dans un programme les noms de (je cite dans l'ordre) Ch. Lecocq, G. Fauré, A. Dvorak, M. Ravel, J. Massenet, C. Saint-Saëns, Rimsky-Korsakov, L. Ganne, C. Debussy, Ed. Grieg, G. Charpentier, (Massenet) R. Cavallo et M. de Falla, n'est-ce pas une promesse de bonheur pour toute une soirée ? Lorsque les œuvres de ces auteurs sont exécutées par le Grand Orchestre de Musique Légère de la R.T.F. sous la direction de Pierre Dervaux, avec la participation de Denise Benoit, du violoniste Gérard Jarry et de René Bianco, de l'Opéra, c'est une certitude ! Lorsque ce concert (le 24e) a lieu dans le Grand Auditorium de la R.T.F., c'est une belle réalité. Centré sur l'année 1900, cet agréable concert a été chaudement applaudi par une salle pleine et enthousiaste. Entendre des chansons de 1900 interprétées par Denise Benoit, accompagnée au piano par Pierre Petit qui commente avec humour le texte, est un divertissement de haute qualité, comme d'ailleurs tout le concert. La décoration de l'Auditorium est réussie dans sa sobriété, l'acoustique est remarquable. Malheureusement il y a deux petits défauts de construction : les marches des allées conduisant aux fauteuils d'orchestre ne sont pas régulières et malgré une certaine symétrie on est obligé de regarder par*

*(Suite page 2)*

### EXAMENS FEDERAUX

**C'est par erreur qu'il a été indiqué que l'Andante et Allegro, de Guy Ropartz, était édité chez Leduc. L'éditeur est Rouart-Lerolle-Salabert.**

**22, rue Chauchat, Paris IXe**

# GUSTAVE DHERIN

(Suite de la page 1)

de brancardiers de la 8e division d'infanterie. Après l'armistice, il reprit sa carrière de bassoniste et se remit avec ardeur au travail. Dès 1919 il se présenta au concours de basson-solo à l'Opéra-Comique et aux Concerts Colonne, ce qui lui valut un double succès, ayant brillamment et indiscutablement surclassé tous ses concurrents. Il devait rester trente ans à l'Opéra-Comique.

Aux Concerts Colonne, après la grande guerre, il y avait aux pupitres des « bois » une équipe extraordinaire de solistes et Gustave Dhérin fut tout de suite à sa place parmi eux. Au moment où j'évoque sa mémoire, je ne puis m'empêcher de saluer avec émotion celles de ses regrettés camarades : Gaston Blanquart, Louis Gaudard, Ernest Pichard et Louis Cahuzac. Ces éminents artistes, comme d'ailleurs tous les membres de l'illustre association, servaient avec foi la musique et étaient profondément attachés à l'admirable maître qui les dirigeait : Gabriel Pierné. S'ils avaient été encore en activité l'an dernier, ils n'auraient certainement jamais toléré que le centenaire de Pierné ne fût pas célébré avec éclat dans la salle du Châtelet, ils auraient d'eux-mêmes imposé cette cérémonie qui, malheureusement pour la dignité des Concerts Colonne, fut honteusement esquivée. En ce qui concerne Dhérin, je sais combien il avait d'admiration et d'affection pour l'auteur de « Cydalise » et celui-ci le lui rendait bien car il connaissait son exceptionnelle valeur. N'oublions pas qu'il orchestra spécialement pour Gustave Dhérin un délicieux « Solo de Concert » qu'il avait écrit en 1898 à l'occasion du concours de basson au Conservatoire. La première exécution de ce solo revêtu d'un accompagnement orchestral eut lieu au Châtelet vers 1924 et ce fut un magnifique succès que remportèrent l'auteur et l'interprète. Ce même solo, toujours interprété par Dhérin, fut applaudi avec enthousiasme, en France et à l'étranger, notamment à Nancy sous la direction de Bachelet, et au Portugal. Strawinsky aimait tout particulièrement ce solo de concert et il a écrit textuellement « combien il fut joué dans la perfection par M. Dhérin, soliste des Concerts Colonne, qui joint à une délicieuse pureté de son une grande virtuosité ». Puisque je viens de citer le nom de Strawinsky, je me permettrai de rappeler avec quelle délicate expression Gustave Dhérin jouait la « Berceuse » de « L'Oiseau de feu ». Ce fut toujours un enchantement que de l'entendre.

Gustave Dhérin, en dehors de ses fonctions de basson-solo chez Colonne et à l'Opéra-Comique, fut aussi premier soliste aux Concerts Straram. Et cela est un titre qu'il ne faut pas omettre de citer car il est d'une signification exceptionnelle. On sait avec quel soin Walther Straram, ce chef passionné de musique, avait composé son splendide orchestre, l'un des meilleurs qu'on ait connus. Cet ensemble d'élite comptait 112 exécutants choisis parmi les plus éminents virtuoses qu'il était possible de trouver à Paris et ce fut naturellement à Gustave Dhérin qu'échut l'honneur d'occuper la première place au pupitre des bassons. Voilà une référence qui compte.

De telles qualités chez un artiste — et aussi une telle conscience dans l'exercice de son art — devaient avoir un jour leur consécration officielle. Aussi, quand il s'agit de donner un successeur au maître Léon Letellier à la classe du Conservatoire de Paris, en 1934, ce fut Gustave Dhérin qui fut nommé. Letellier connaissait d'autant mieux la valeur de Dhérin qu'il avait été son maître conjointement avec E. Bourdeau. Et Letellier fut catégorique quand il déclara que Gustave Dhérin était le plus qualifié de tous les bassonistes pour lui succéder.

Letellier a vu juste car Dhérin, au cours de ses vingt-trois années effectives de professorat au Conservatoire, a formé toute une lignée de bassonistes de la plus haute valeur. Cela, tout le monde le sait, à l'étranger aussi bien qu'en France. Je me souviens des paroles de l'éminent bassoniste Gabriel Grandmaison quand, il y a déjà quinze ans, il prit sa retraite à l'Opéra. Il me dit exactement ceci : « En quittant l'Opéra, je constate qu'il y a maintenant un pupitre de bassons comme on n'en avait encore jamais vu dans ce théâtre : quatre artistes, chacun nanti de toutes les qualités, à tel point qu'ils sont interchangeables. L'homogénéité de ce pupitre est extraordinaire avec des sujets comme Maurice Allard, Paul Hongne, André Sennedat et Raymond Droulez. Tous les quatre ont été formés par Gustave Dhérin et cela fait magistralement la preuve d'un enseignement, d'une classe de la plus haute qualité. » Grandmaison disait vrai car la classe Gustave Dhérin laissera dans l'histoire du Conservatoire un souvenir qui ne s'effacera pas. On parlera toujours de cette classe comme on parle des classes de Georges Gillet, de Louis Bleuzet, de Paul Taffanel, de Philippe Gaubert, d'Eugène Foveau, de Léon Letellier, et de quelques autres encore, pour ne citer que des morts, dans le domaine des instruments à vent.

Je sais, pour l'avoir suivi de près, ce qu'a réalisé Dhérin au Conservatoire. Je sais, en dehors même du merveilleux enseignement qu'il prodiguait à ses élèves, combien il leur était attaché par une affection et un dévouement que l'on peut bien qualifier de paternels. Oui, il fut pour eux un vrai père spirituel, et tous le savent bien, tous ont un profond chagrin d'avoir perdu un tel maître. Ses élèves, ses disciples, il les appelait si gentiment : ses « gosses du Conservatoire », et il en avait vraiment le droit. Il était fier de tous leurs succès qui furent bien grands car, en dehors même des brillants lauriers qu'ils cueillirent rue de Madrid, il ne faut pas oublier que plusieurs d'entre eux ont été récompensés au Concours international de Genève et nombreux sont ceux qui, actuellement, sont devenus solistes — et quels solistes ! — dans nos grands théâtres lyriques et nos grands concerts ou professeurs dans divers conservatoires en France ou à l'étranger.

Ce qu'il faut dire aussi c'est la joie que Dhérin éprouva quand son admirable disciple Maurice Allard fut désigné en 1957 pour lui succéder comme professeur au Conservatoire. Ce jour-là — et je le sais parce qu'il me l'a dit — il eut le sentiment qu'il pouvait partir tranquille car sa classe ne pouvait tomber en de meilleures mains. Maurice Allard, lui aussi, est un sujet exceptionnel non seulement comme virtuose mais aussi comme pédagogue. Les résultats qu'il a déjà obtenus à la classe, en quelques années seulement, sont là pour en témoigner. Maurice Allard a ses qualités qui lui sont propres mais il s'inspire aussi de l'admirable exemple que lui a laissé son cher maître. Et, de cela, on peut tout espérer.

A sa vaillante et chère compagne, Madame Dhérin, qui est aujourd'hui accablée par un immense chagrin, je présente en mon nom comme en celui de toute la Confédération Musicale de France, nos respectueuses condoléances. Elle aussi fut toute dévouée aux chers élèves de son mari, tous le savent bien. Et nous adressons aussi toute notre sympathie attristée à Christian Dhérin, le frère cadet du cher disparu, qui, lui aussi, fut un bassoniste de très grand talent, élève de son père, et qui a révélé toutes ses qualités quand il était soliste à la Musique de la Garde Républicaine et sociétaire des Concerts Colonne. Qu'il veuille bien partager avec Madame Christian Dhérin et tous les membres de sa famille l'expression de notre peine profonde.

Cher et grand Gustave Dhérin, je n'oublierai jamais, personnellement, le bon, brave et charmant ami que j'ai perdu en vous. Et je sais avec quel courage, quel moral admirable, quelle résignation vous avez supporté les cruelles épreuves qui ont précédé votre fin. Et du fond de mon cœur je vous adresse un douloureux adieu.

Vous avez magnifiquement servi la Musique, de toute votre âme, et je ne puis vous rendre un plus digne hommage qu'en exprimant à Maurice Allard, votre successeur à la classe, et à tous ses condisciples, vos très chers élèves, au nom de tous les musiciens comme au mien, le grand chagrin qui nous afflige.

André PETIOT

# NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

*terre pour ne pas buter, c'est un peu désagréable ; ce qui l'est plus c'est la disposition des projecteurs au plafond, braqués sur l'orchestre et la salle et qui fatiguent beaucoup les yeux, je n'étais pas le seul à le constater ; je porterai des lunettes de soleil en attendant qu'un éclairage plus discret ne gâte plus le plaisir qui nous est si généreusement offert.*

*Malgré un livret compliqué et un peu confus l'opéra de Verdi « Simon Boccanegra » est une œuvre très expressive, qui porte la marque du génie de son auteur et qui devrait encore porter ses fruits; inscrite au répertoire des Emissions Lyriques que dirige avec beaucoup d'autorité et de compétence le chef d'orchestre Pierre-Michel Le Conte, elle a bénéficié d'une exécution remarquable grâce à des interprètes tels que André Exposito, Michel Dens, Alain Vanzo, Xavier Depraz, habitués aux jeux de la scène. J'ai constaté l'excellence de l'acoustique qui jeutre un peu les sonorités de l'orchestre et rend plus agréable la fusion de la voix et des instruments, et Dieu sait si la voix y joue un beau rôle, ceci se passait dans le Grand Auditorium de la Maison de la Radio.*

***

*Le compositeur que touche le plus Giancarlo Menotti est Schubert, ceci peut expliquer son style car on imite plus ou moins ceux qu'on aime. Voici les dernières phrases notées pour vous dans l'entretien Menotti - Parinaud (Arts 933) « Ma musique n'est pas une musique originale. Mais je pense que, malheureusement, les critiques musicaux, peut-être parce qu'ils sont effrayés d'avoir raté tant de figures révolutionnaires dans l'histoire de la musique et des arts, prétendent maintenant que tout le monde doit être révolutionnaire. Or la révolution, dans les arts, doit être une nécessité historique, et pas seulement une décision arbitraire. Je ne crois pas à l'avant-garde à tous prix. Je pense vraiment que la beauté existe en dehors de nous et que l'art n'est pas un processus d'invention mais de découverte. Plotin a écrit une chose qui a eu une grande influence dans ma vie : ce n'est pas le joueur de flûte qui crée la musique, mais c'est la musique qui crée le joueur de flûte ».*

***

*Peut-être est-il un peu tard pour parler du spectacle Zizi Jeanmaire, chorégraphié et mise en scène de Roland Petit, au T.N.P., direction musicale de Michel Mention qui a écrit la majorité des musiques, dont certaines sont très réussies, pour ce « One-woman show » un « Show-Zizi » selon la définition de Roland Petit. Zizi Jeanmaire danse et chante et voici un extrait de la préface de Jean Vilar que je prends dans le programme. Après avoir remercié Georges Wilson et le Théâtre National Populaire « ...de nous offrir pour quelques liards nouveaux, ce spectacle ». J. Vilar écrit, à propos de Zizi Jeanmaire : « tout au bonheur d'admirer, on perd presque aussitôt, et avec plaisir, le souci de l'analyse. La vivacité, la gentillesse insolente, la délicatesse aussi bien sont à la fois les joyaux et les masques d'un savoir faire invisible et comme impossible à cerner ». Après l'éloge de son accent de Paris, J. Vilar termine ainsi : « Très chère Zizi Jeanmaire, nos aînés ont eu le bonheur d'admirer et d'aimer Guilbert et Mistinguett. Nous n'avons rien à leur envier, puisque vous êtes notre contemporaine ». Voilà, n'est-ce pas, un bel hommage d'un grand artiste à une grande artiste ?*

***

*Ayant truffé ces Notules de citations, je n'en ajouterai pas d'autres en guise de coda pour cette fois, mais je ne puis passer sous silence une nouvelle que je viens d'apprendre concernant la suppression (temporaire ?) des concerts publics de Musique Légère à la R.T.F. dont j'ai toujours parlé dans ce journal. On retrouvera cette musique sur les ondes, mais elle manquera toujours dans les émissions publiques car il y a des personnes qui n'aiment pas la musique trop savante, qui aiment peu le jazz, qui ne se contentent pas des seules chansons et qui trouvaient dans ces concerts un élément de joie, d'optimisme, de bonne humeur bien précieux dans les temps que nous traversons...*

*Georges AUBANEL*

*SAINT-OUEN, février 1964*

## LE CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE RUGLES

(EURE)

31 mai 1964

Le comité d'organisation du concours international de musique est sous la présidence de M. Jean de Broglie, conseiller général, sous-secrétaire d'Etat.

Rugles mettra tout en œuvre pour accueillir dignement les sociétés qui prendront part à cet important concours, lequel sera notamment doté de 6 coupes et d'un prix du Conseil national.

Vivant chef lieu de canton du pays d'Ouche, niché dans la riante vallée de la Risle, dont les eaux font les délices des pêcheurs, Rugles a su concilier les charmes de la campagne et les avantages de la petite cité industrielle, car c'est le pays du fer depuis toujours et il y a été découvert à 1 m. 50 de profondeur les vestiges de petits fourneaux comme ceux qu'utilisaient les premiers « ferrons » de l'époque gauloise. Curieux petits fourneaux auxquels ont fait suite les premières forges de Normandie, puis la création des épingles et actuellement l'importante usine des Tréfilmétaux.

La ville mérite la visite des promeneurs : l'ancienne église Notre-Dame, monument historique et qui a été une basilique romaine, la tour de l'église Saint-Germain monument classé du XIe siècle, la façade d'un logis du XVe siècle, l'ancienne demeure de la marquise de Vieuville, sans parler des nombreux manoirs, dolmens et menhirs des environs.

Pays de la verdure, des pommiers en bouquets, la région est appréciée des touristes ; toutes les sorties de Rugles mènent à des promenades charmantes et ombragées.

Rugles est à 140 kms de Paris. Par la route il est facile de s'y rendre par Paris-Granville en passant par Versailles, Dreux et Verneuil ou par Paris-Cherbourg, en passant par Mantes, Evreux et Conches.

C'est dans ce cadre qui honore le passé et sourit à l'avenir grâce à une municipalité et à des sociétés vivantes et actives, que les organisateurs de ce concours convient les sociétés et les amateurs de musique à venir passer une agréable journée.

Au 31 mai 1964 donc à Rugles, nombreux !.

Le comité d'organisation en accord avec les restaurateurs a établi un menu commun : œufs, mayonnaise, galantine, poulet garni, fromages, tarte, au prix de 8,50, boisson en plus.

Pour les inscriptions, s'adresser à M. Leteurtre, Hôtel de la Halle, à Rugles, téléphone 106.

## SAINT-POL-SUR-MER

**Dimanche 2 août 1964, festival international de musique. Concours de marche. Primes - subventions : 20.000 francs français. Pour tous renseignements, s'adresser à M. E. Vermet, mairie de Saint-Pol-sur-Mer.**

# CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1)

belle vaillance dans leur duo. Les chœurs de Saint Thomas (Leipzig) solides et disciplinés, sont remarquables de majesté, d'ampleur et de conviction. Quant à l'orchestre, fermement mené, il est parfait En ce qui concerne plus spécialement la BWV 111, la magistrale interprétation s'intéresse davantage à son aspect « puissance divine » qu'à son côté « humilité humaine ».

Réalisant à la fois analyse et synthèse sonores, les enregistrements apportent une acoustique profonde (en stéréo). Les chœurs sont assez favorisés, et leurs différentes parties demeurent fort distinctes. Outre l'analyse des œuvres, la notice propose de pertinentes considérations générales (1).

## MUSIQUE VOCALE PROFANE

### + CHANTS RUSSES

Titre exact du disque : « Musique vocale russe du XIe au XIXe siècles ». La prospection du chant populaire ne fut pas menée dans ce pays aussi systématiquement que dans d'autres, d'où l'intérêt primordial de cette réalisation.

Panorama édifiant, où tout captive. Chose curieuse, les différences d'époque sont relativement peu apparentes. Si l'on décèle un large éventail de valeurs sentimentales, on admettra par contre une réelle unité musicale, en dépit de certaines divergences. Comme il fallait s'y attendre, l'influence orientale apparaît déterminante. Les mélodies évoluent en général dans un registre restreint. Elles sont accompagnées par un ensemble de cordes pincées.

Il nous semblerait fastidieux d'énumérer et analyser à la suite les seize exemples présentés. Nous préférons les grouper par affinités et ne citer que les principaux. Ainsi la « Légende de Dobrynia » (XIe siècle) de forme strophique et dont la plénitude, la pureté, le charme font certainement le sommet du disque ; « Au bord de l'étang, un saule » qui mériterait d'être aussi célèbre que les fameux « Bateliers de la Volga », « Les cloches d'Evlachevo » (XVIe) magnifique mélodie portée par un accompagnement instrumental imitatif...

Il faut aussi mettre en bonne place les trois chants tartares et bachkires, d'une étrange et pénétrante beauté. Il y a des pièces manifestement destinées à la danse (j'ai acquis mon malheur ; Sur l'herbe verte) au contraire de mélancoliques complaintes (j'ai erré par champs et marais ; Du temps de ma jeunesse). On entendra aussi une poétique supplication (La robe rouge) une ravissante berceuse et cinq chœurs (toutes les autres pièces s'adressaient à une voix seule)

La plupart de ces chants sont confiés au merveilleux mezzo de Maria Christova, dont le timbre pur et lumineux dispose d'un registre assez limité (d'où une certaine tension dans l'aigu). Les chœurs, conduits par Kisselhoff, sont homogènes et profonds ; l'ensemble instrumental excellent.

La réalisation technique (stéréo, existe en mono) est attrayante, limpide pour la soliste et l'orchestre; les chœurs, eux, demeurent fondus et semblent plus lointains. On entend quelques grattements, dans les déraillés seulement, heureusement ! (2)

## MUSIQUE INSTRUMENTALE

### + LE CLAVECIN

Ce récital de clavecin donné par une artiste tchèque devra retenir l'attention, tant par l'intérêt et la variété des œuvres que par la qualité de leur exécution.

La « Fantaisie en ut mineur » de **J.-S. Bach** trahit l'influence italienne dans la structure, également dans l'exploitation du clavecin (la fugue demeure inachevée). C'est une brillante toccata.

Ses « 4 duos » (ainsi appelés parce qu'entre les 2 mains se répartit à égale importance un contrepoint très soigné) sont d'une grave beauté. Si les numéros 1 et 3 ont des sonorités presque symphoniques, les autres s'apparenteraient assez aux inventions.

Zuzana Ruzichova articule bien la fantaisie, et fournit une exécution des duos rigoureuse, équilibrée, puissante.

L'« Air con variazioni » de **Händel**, tiré de la suite n° 5, consiste en variations (dont l'une en mouvement perpétuel) sur un thème célèbre, gai, comportant des effets d'écho : l'harmonieux forgeron. La version proposée est tout à fait remarquable par sa constance et son relief.

Quant à l'« Aria » de **Frescobaldi**, c'est une très belle pièce, en thème varié également. Celui-ci, noble (original sans doute, vu le titre : la Frescobalda) engendre plusieurs variations dont les dernières sont traitées en forme de danse (gaillarde, courante). Egalité, simplicité, ampleur pourtant, caractérisent l'interprétation.

Mais voici les « Fastes de la grande et ancienne ménestrandise ». **F. Couperin** y cède au goût de l'époque pour la peinture. Dans cette fantaisie en 5 actes (1 - les notables et les jurés. 2. - les vieilleux et les gueux : avec basse en bourdon 3 - les jongleurs, sauteurs et saltimbanques : sautillant. 4 - Les invalides : sur rythme claudicant. 5 - Désordre et déroute de toute la troupe : quelle fuite précipitée !) la description n'entrave nullement l'art, qui y trouve son compte. L'ironie qui s'en dégage n'est pas dénuée de tendresse.

La claveciniste ne néglige pas le côté pittoresque de cette amusante pièce de caractère, mais si son exécution est colorée, elle demeure toujours musicale.

L'artiste met enfin son jeu net et brillant au service de trois sonates assez connues de **D. Scarlatti**, dont on sait qu'il a contribué en son époque à une saine virtuosité du clavier. Respectivement claire (la M) affirmative (sol m) et luthée (ré m) ce sont des joyaux richement et finement ciselés.

L'instrument — pourtant difficile à capter — sonne bien. Belle présentation (Fragonard) (3).

Roland CHAILLON

1 - Voix de son Maître ASDF 759 (33/30)
2 - Cycnus 60 CS 520 (33/30)
3 - Supraphon SUA 10 447 (33/30)

# Comité Guy ROPARTZ

Le Comité ayant pour but de commémorer, en 1964, le Centenaire de la naissance de J. Guy ROPARTZ s'est constitué au cours d'une Assemblée tenue à la Schola Cantorum. La liste des hautes personnalités qui le composent sera publiée ultérieurement. La présidence a été unanimement offerte à Pablo CASALS. Un Comité Exécutif a été chargé d'entrer de suite en relation avec les autorités qualifiées et les organismes et associations pour envisager et faciliter l'organisation d'hommages solennels (apposition de plaques, remise de bustes, exposition, commémoration, cérémonies diverses) et l'exécution des œuvres du grand Musicien.

Ont été désignés pour constituer son bureau :

Président : Jacques FESCHOTTE, Vice-Présidents : Marcel DAUTREMER et Louis MARTIN, Secrétaire Général : Yves de la CASINIERE. Dès à présent, toutes les communications concernant le centenaire peuvent être adressées au Comité du Centenaire de Guy ROPARTZ, aux soins de la Maison DURAND, 4, place de la Madeleine, Paris.

# Pour le local de la C M F

**MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES 22.284,05 F.**

**Fédération Musicale de la Haute-Vienne : 50 F. ; Harmonie de Nemours (Seine-et-Marne) : 50 F. ; M. Porte-Petit (Agent de la S.A.C.E.M.) Bordeaux (Gironde) : 10 F.; M. Lathieze, Gardien de la Paix, Nice (A.M.) : 14 F.**

**TOTAL GENERAL A CE JOUR : 22.408,05 F.**

# GEORGES MIGOT

(Suite de la page 1)

a le sens de l'expression qui frappe et qui éclaire en renouvelant la façon d'aborder les problèmes.

Pour Georges Migot, la musique doit se débarasser de toute signification immédiate ou anecdotique afin d'entraîner vers un «ailleurs» où se trouve la vérité spirituelle. Pour lui, l'artiste n'est ni un mage, ni un défenseur de l'art pour l'art, mais un homme qui œuvre par vocation et qui s'efforce d'intégrer sa création dans la vie même de la création. Georges Migot recherche le silence, fuit l'appel du monde passager et s'il se mêle au mouvement général de l'évolution des arts, c'est qu'il veut apporter son témoignage à la grandeur spirituelle de l'homme.

L'œuvre de Georges Migot est considérable. Musique d'orchestre, de piano, d'orgue, musique instrumentale, musique de chambre, musique vocale, chorale et théâtrale ont tour à tour retenu son attention (1). Il n'est pas dans notre intention d'analyser ces quelques 300 partitions publiées par trois éditeurs parisiens, mais simplement de dégager, *car le moment est venu*, les grandes lignes de son évolution et surtout de souligner son apport à la musique française contemporaine.

Originalité et apport de l'œuvre de Georges Migot.

Dès ses premières œuvres, Georges migot a expliqué le sens de ses recherches : « En art, il n'y a pas de révolution mais évolution c'est-à-dire création d'un nouvel aspect expressif de cette éternelle émotion. L'œuvre révolutionnaire est une réalisation d'actualité. C'est un trouble, une fantaisie de l'époque où elle naît. L'œuvre nouvelle doit être une projection du présent dans l'avenir... »

Il écrit d'abord de vastes fresques : « *Les Agrestides, Hagoromo, la Suite pour violon récitant et orchestre* dont l'originalité est tout de suite reconnue par la critique française et étrangère. Dans la conduite des mélodies, du rythme, du langage, Georges Migot est lui-même tout en magnifiant les traditions musicales qui remontent au Moyen Age et s'épanouissent des luthistes, de Couperin, de Rameau, de Berlioz à Debussy.

Pour le compositeur, une mélodie n'est pas une succession des notes qui la composent mais la succession des intervalles compris entre ces notes. Dans le domaine vocal aussi bien qu'instrumental, l'expression musicale naît de ces intervalles qu'une écriture claire, aérée laisse percevoir.

Ne voulant pas faire de confusion entre la musique et la rythmique de la danse qui s'est imposée en Europe à l'époque classique Georges Migot constate que le binaire et le ternaire et toutes leurs combinaisons ne peuvent « s'exprimer » librement que dégagées de la tyrannie de la barre de mesure. Il ne s'agit plus d'animer des blocs sonores, prisonniers d'une carrure rigide, mais de laisser s'épanouir les lignes et les volumes. C'est l'« ars bene movendi » des anciens.

De telles conceptions mélodiques et rythmiques ont forcément engagé Georges Migot dans la voie du contrepoint. L'action de sa pensée musicale s'exerce à la fois sur le plan horizontal du devenir des lignes contrapuntiques et sur le plan vertical des harmonies créées par la rencontre de ces lignes en mouvement. Avec une totale maîtrise de son art, il joue avec toutes les ressources d'un sens modal personnel et du libre épanouissement des lignes qui confèrent à son discours musical unité et continuité.

Dans l'écriture instrumentale, il innove sans cesse, approfondissant le jeu subtil des harmoniques qui naissent des rencontres sonores et l'art d'une écriture aérée qui ignore la tentation des grappes d'accords. Ce faisant, il découvre un monde neuf qui précède les audaces clamées à grand bruit par l'avant-garde de notre temps.

*Le Paravent de Laque*, les *Deux Stèles de Victor Ségalen*, les *Sept Petites Images du Japon*, les *Trois Guirlandes Sonores*, pour ne citer que quelques partitions de musique de chambre, ouvrent des horizons sonores insoupçonnés qu'il cultivera plus tard dans le cycle christique de ses oratorios. Bien que maniant en novateur la matière sonore, il affirme la primauté de la musique sur celle-ci.

Sur le plan de la construction musicale, il donne à la « forme » une libre significations qui délivre le geste musical des contraintes et des retours symétriques. Dans ses œuvres, le musicien pose généralement un motif ou deux. Il les laisse évoluer librement et suit attentivement la trace de leur sillage : ces « sillons sonores » réagissent entre-eux en créant des pôles d'attraction que le musicien contrôle et ordonne sous le signe d'une eurythmie supérieure.

Si l'apport de l'auteur du *Livre des Danseries*, du *Trio avec Piano, des dix-sept poèmes du Brugnon*, du *Trio à cordes*, du *Second Quatuor à cordes*, de la *Symphonie da Chiesa* conçue pour orchestre d'harmonie (2), pour ne citer que quelques hauts sommets de son œuvre, instrumentale est considérable. Georges Migot se place également au tout premier rang des musiciens d'inspiration religieuse.

Avec le « *Sermont sur la Montagne* », *la Passion, Saint-Germain d'Auxerre*, trois monuments de musique chorale et orchestrale, Georges Migot est le seul musicien à avoir écrit un cycle qui retrace les grands moments de la vie du Christ. En moins de vingt années, il a conçu *l'Annonciation, la Nativité, les Nativités, la Mise au Tombeau, la Résurrection, la Nuit Pascale* et *Résurrection* en utilisant de façon souple et sans cesse adaptée à l'esprit du sujet choisi la forme de l'oratorio.

Dans ces partitions, comme dans l'œuvre entière de Georges Migot, l'esprit agit avec lucidité sur la matière sonore et sait s'effacer au bon moment devant les exigences de la sensibilité. Lorsqu'il aborde une œuvre nouvelle, le musicien semble tout remettre en question. Il ne s'agit pas pour lui de travailler sur la lancée d'une partition précédente mais de « formuler » de façon neuve l'idée suggérée par l'inspiration et de découvrir entre les moyens utilisés les rapports qui jusque-là n'avaient pas encore été perçus.

La publication de l'enregistrement de la *Symphonie pour cordes* et de la *Sonate pour violon seul* vient à son heure et revêt une grande importance car elle nous révèle un aspect de l'art « instrumental » du musicien alors que nous connaissions, par le disque, l'aspect vocal et pianistique.

Disons tout de suite que la *Symphonie pour cordes* fait songer aux plus hautes réussites de l'histoire de la musique. C'est une très grande œuvre par son équilibre architectural, la puissance de l'inspiration qui l'anime, la maîtrise d'écriture qui discipline toutes les ressources des instruments à archet. Ce qui est remarquable, dans cette œuvre, c'est que les notes ne sont que les supports de la force expressive qui se situe *entre* les notes. L'art de Georges Migot agit fortement sur l'auditeur parce qu'il lui apporte le moyen d'échapper à la musique qui assomme, brutalise, étouffe. Le grand geste respiratoire qui traverse les œuvres de Georges Migot transforme, régénère et libère les impulsions spirituelles qui habitent le cœur de l'homme.

Pour imposer une œuvre de cette ampleur, il fallait un interprète de grande classe. Roger Delage, à la tête du « Collegium Musicum de Strasbourg » est remarquable et il est réconfortant de constater que la « Province » possède encore assez de vertu, de courage et de talent pour militer en faveur d'une œuvre de cette importance. Roger Delage tout en respectant scrupuleusement le texte est un interprète qui sait dégager dans la musique de Georges Migot la solidité d'une architecture sans faille tout en libérant le souffle *anima* — qui traverse l'œuvre. Il est attentif aux subtilités d'écriture mais le soin qu'il apporte à la recherche d'une belle matière sonore n'est jamais au détriment de l'unité du discours.

*La Sonate pour violon seul* est un autre chef-d'œuvre, et Maurice Fuéri qui l'a enregistrée la bien compris puisqu'il l'a fait applaudir en France et à l'étranger Comme nous l'a confié l'interprète : « Georges Migot a su, en employant une écriture violoniste personnelle, réaliser une polyphonie aussi dense, aussi chargée d'intentions que celle de Bach, tout en demeurant merveilleusement accordée à l'âme de l'instrument ».

Sur le plan expressif, cette *Sonate pour violon* seul, réalise la synthèse — toujours redoutable — des trois directions esthétiques qui font une grande œuvre : elle plaît à l'interprète par la robustesse et la variété d'une écriture violonistique pensée dans ses moindres détails, elle satisfait le musicien car les qualité de la matière sonore sont la conséquence d'un devenir musical dirigé et non subi, elle émeut l'auditeur car le processus créateur trouve son achèvement dans un équilibre entre la forme et la pensée.

Avec l'interprétation de cette œuvre, Maurice Fuéri va au-delà des problèmes techniques qu'il résoud d'ailleurs avec aisance. Il ne fait qu'un avec cette partition qu'il admire et cette affection profonde communique à son jeu le feu brûlant de la ferveur.

Ainsi définie, l'œuvre de Georges Migot s'affirme comme étant un témoignage fondamental et irréversible de la musique de notre temps. Il faut le proclamer à un moment où tant de fausses valeurs tiennent le devant de la scène et empêchent d'aller à l'essentiel.

Max PINCHARD

(1) C.F. « Connaissance de Georges Migot, musicien français ». Les Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris.

(2) Cette symphonie da Chiesa est au répertoire de la Garde Républicaine. En ce moment G. Migot prépare une œuvre nouvelle pour cette formation.

*En dernière minute nous apprenons que Monsieur André Malraux, Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles a commandé à Georges Migot un « In Memoriam pour les morts des deux guerres ».*

---

1re REGION AERIENNE

CABINET
N° 114
Clt : 02.09
1re RA/CAB

DIJON, le 28 janvier 1964,

Le Général de Brigade Aérienne
G. PRAYER
Commandant la 1re Région Aérienne

à

Monsieur A. EHRMANN
Président de la Confédération Musicale de France,
121, rue La Fayette, PARIS (10e).

*Monsieur le Président.*

*Le journal de la Confédération Musicale du mois de Janvier a retenu mon attention en ce qui concerne les Musiques Militaires et en particulier celles de l'Aviation.*

*Depuis de nombreuses années, nous organisons deux fois par an, à MONTCEAU-LES-MINES, une session d'examen d'Aptitude musicale prémilitaire à l'issue duquel il est délivré à chaque candidat, un certificat avec mention. Cet examen nous est très utile pour le recrutement de la musique de la 1re Région Aérienne qui comporte, actuellement, 70 % de musiciens de la Saône-et-Loire. Les jeunes gens, ayant satisfait aux épreuves, devancent l'appel et sont affectés à DIJON à l'issue de la phase d'instruction militaire.*

*Je souhaiterais étendre ces examens musicaux premilitaires à tout le territoire de la 1re Région Aérienne, c'est-à-dire aux départements suivants : Ardennes, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Haute-Marne, Aube, Territoire de Belfort, Doubs, Yonne, Côte-d'Or, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Jura, Nièvre.*

*Dans l'intérêt des Musiques Militaires comme des Musiques Civiles, je vous serais obligé de bien vouloir informer de ce projet, tous les Présidents des Fédérations Musicales, dans les départements précités et leur proposer de m'écrire afin d'organiser ces examens.*

*Je crois savoir que tous ignorent la possibilité de faire entrer leurs jeunes Sociétaires dans notre Musique Militaire et qu'en devançant l'appel, ces derniers n'effectuent que le temps légal du service militaire (pour devancer l'appel, les candidats doivent avoir 18 ans au minimum et 19 ans au maximum).*

*Les nouvelles facilités de recrutement, qui me seraient ainsi offertes, permettraient d'améliorer sensiblement la valeur de cette formation qui participe fréquemment à des manifestations civiles et militaires. Les nombreux déplacements auxquels elle est astreinte permettent d'ailleurs aux jeunes musiciens de jouer quotidiennement et d'acquérir une aisance certaine.*

*En vous remerciant d'avance de votre obligeance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.*

---

# PETITES ANNONCES

**Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.**

### OFFRES D'EMPLOIS

■ Un tourneur, un ajusteur et un fraiseur demandés par usine spécialisée en matériel aviation, région Ouest. Ecr. Jour. sous n° 200.

■ Bon ouvrier tapissier (en sièges) pouvant remplacer patron, est demandé dans ville Centre-Ouest. Logement assuré. Ecr. sous n° 201.

■ Je demande jeune homme libéré service militaire pour travail agréable décoration porcelaine. Sera mis au courant. Préférence sera donnée à clarinettiste. Ecr. au Jour. sous le n° 202 qui transmettra.

■ Pour écritures bureau, prendrais collaborateur, même âgé. Préférence donnée à violoncelliste - saxophoniste. Ecr. sous n° 203.

■ Aides - comptables - comptables, excellents musiciens (trombone, basse, hautbois) demandés par LA LYRE, FONTENAY-LE-COMTE.

■ Importante Maison d'Edition recherche 5 manœuvres sans spécialité pour travail d'atelier, place réservée à bons musiciens (trompette, bugle, trombone ou baryton). Ecr. directement à Editions CHAMPEL, B.P. N° 2. NEUVILLE - SUR - AIN (Ain).

■ MONTMELIAN. Ecole Municipale de Musique réserve à bons musiciens emplois de fraiseurs et ajusteurs OP1, OP2, OP3. Ecr. à M. BECK, Directeur Ecole de Musique, à MONTMELIAN (Savoie).

■ Harmonie « La Mouzonnaise », MOUZON (Ardennes) demande un chef de clique. Travail et logement assurés.

### DEMANDES D'EMPLOIS

■ Compositeur, 32 ans, diplômé d'études supérieures d'écriture musicale (harmonie, contrepoint, fugue). Diplômé de composition, orchestration, de la **Schola Cantorum**, de PARIS, Médaille de solfège sup. plus 1er Prix d'Harmonie du Conservatoire, cherche direction Ecole de Musique ou professorat. Etudierait toute autre proposition. Ecr. Journal sous n° 204 qui transmettra.

■ Clarinettiste, saxo, piano, études d'harmonie, composition, orchestration très poussées, 35 ans, références, recherche direction harmonie ou professorat. Ecr. Jour. sous n° 205.

■ Ex-chef d'orchestre Paris, compositeur - arrangeur (SACEM) ex-soliste trombone prix Conservatoire PARIS, actuellement professeur Musique dans Ecoles ville Nord-Ouest, cherche direction Harmonie et professeur Ecole de Musique ville Midi, raison de famille, logement assuré. Ecr. Jour. sous n° 207.

■ Prix d'Excellence piano de Bruxelles, très sérieuses référ. professionnelles, recherche direction harmonie - symph. chorale ou école de musique. Au besoin, emploi de bureau à mi-temps. Sit. de famille: marié, 3 enf. Ecr. Jour. sous n° 208.

■ Retraitable très prochainement, Directeur expérimenté et actif, références de premier ordre, assurerait direction bonne société désirant progresser. Ecr. au Journal sous n° 209.

■ 35 ans, actif, prix Conservatoire, cherche direction harmonie ou fanfare et enseignement. Temps complet ou avec emploi bureau. Ecr. journ. s/N° 210 qui transmettra.

### OCCASIONS

■ Pour cause cessation activité bals, vends excellent état jeu 3 congas chromatiques, timbales créoles, saxo-ténor, soprano, violon, accessoires. Ecr. BAUDOT, rue J.-Moussard, BAYEUX (Cdos). Tél. : 437.

■ A.V. hautbois **Rigoutat**, état neuf. Ecr. sous n° 206.

■ Achèterions en bonne occasion : hautbois, basses si b 4 ou 5 pistons et Tuba 6 pistons (ut). Faire offres à HARMONIE MUNICIPALE DE MACON, 72, rue de Lyon, MACON (Saône-et-Loire).

■ A vendre :1) Hélicon mi b - Couesnon, argenté ; 2) Cornet Besson si b argenté à écho. M. FOREST, 7, Boul. Soult, PARIS-12e.

### DIVERS

■ Confiez vos travaux d'harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. Capitaine F.-P. LOUP. Roquefort - les - Pins (Alpes-Maritimes).

■ M. J. HARBULOT, à CARIGNAN (Ardennes) cherche 1 jeu de vis et ressorts pour hautbois **Andrieu junior.**


# Editions Robert MARTIN

**106, La Coupée - CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)**

(Editions Robert MARTIN, BILLANDOT, ANDRIEU Frères et LEBLANC réunies)

Concessionnaires exclusifs pour la France et les pays associés des Editions MOLENAAR de WORMERVEER (Hollande)

**ATTENTION !... ATTENTION !...**

**LES PREMIERES SORTIES DE LA SAISON VONT BIENTOT COMMENCER...**

**Chefs de Musique (Harmonie ou Fanfare), Chefs de Batteries-Fanfares, Dirigeants ...N'attendez pas le dernier moment pour vérifier l'équipement général de votre société, ne vous laissez pas surprendre par les beaux jours. SOYEZ PRETS !**

NOUS VOUS RAPPELONS QUE NOUS RESTONS A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR VOUS FOURNIR :

- **Toute la musique ;**
- **Tous les instruments et accessoires DE TOUTES MARQUES ;**
- **Tous les articles d'habillement et d'équipement dont vous pouvez avoir besoin :**

**Uniformes, casquettes, calots, cravates, ceintures, gants, crispins, drapeaux, bannières, fanions, flammes, insignes, médailles, plaquettes etc., etc...**

Demandez notre catalogue en précisant si vous dirigez une Harmonie, une Fanfare ou une Batterie-Fanfare.

●

Après avoir fait paraître l'arrangement pour harmonies ou fanfares qui a été incontestablement le plus grand succès populaire de ces trente dernières années : LA MARCHE

# LE JOUR LE PLUS LONG

**extraite du film qui fait une carrière sensationnelle**

Nous venons de faire paraître un **NOUVEAU GRAND SUCCES :**

# LA GRANDE ÉVASION

**Marche de Elmer BERNSTEIN — Paroles françaises de GIL et JAN**
**Arrangement pour Harmonie et Fanfare de Laurent DELBECQ**

**Cette marche, tirée du film « LA GRANDE EVASION », enregistrée par les plus grands artistes de la chanson, est déjà sur toutes les lèvres.**

**Il n'est pas douteux que notre transcription pour Harmonie ou Fanfare de « LA GRANDE EVASION » connaîtra elle aussi le très grand succès.**

**Votre public, vos musiciens l'attendent...**

Demandez-nous le conducteur en communication en précisant la Société que vous dirigez.

**La plus importante MAISON d'Europe**

SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES FOURNITURES GENERALES POUR HARMONIES, FANFARES ET BATTERIES - FANFARES

# Manifestations probables

| DATES | LOCALITES ET DEPARTEMENTS | GENRE | S'ADRESSER |
|---|---|---|---|
| 25 avril 1964 | Opéra de Lyon | 20 h. 30, Soirée de gala pour le Centenaire de l'Harmonie du Rhône. | Président : M. Reboullet, 1, rue de la Martinière, Lyon.<br>Directeur : M. Gay Eugène.<br>Professeur au Conservatoire. |
| 2 et 3 mai 1964 | Merlebach (Moselle) | Concours International d'Accordéon. | M. Albert Reppert, président, 43, rue des Frères, à Merlebach. |
| 3 mai 1964 | Guebwiller (Haut-Rhin) | Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace. | M. Pflimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin). |
| 7 mai 1964 (Ascension) jeudi | Quincieux (Rhône) | Festival du Canton de Neuville. | Président : M. Carré, à Senay (Ain). |
| 10 mai 1964 | Grigny (Rhône) | Festival de l'Union des Sociétés musicales et des Groupements du département du Rhône. | Président : M. Bernard, 3, avenue Général-Leclerc, Tassin (Rhône). |
| 10 mai | Etrepagny (Eure) | Congrès de la Fédération de Normandie et Festival. | M. Anne, président de la Fédération, 8, rue Maréchal-Leclerc, Lisieux.<br>M. Cornette, président de la Société Musicale d'Etrepagny. |
| 10 mai 1964 | Nomeny (Meurthe-et-Moselle) | Festival de Musique. | M. Gérard Mathe, président. |
| 10 mai 1964 | Rochefort-sur-Mer (Ch.-Maritime) | Festival, avec remise de récompenses, organisé par l'Etoile de Rochefort. | M. Pflimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin). |
| 14 mai 1964 | Mulhouse (Haut-Rhin) | Concours scolaires. | M. Nussbaum, 5, rue Julien-César, Strasbourg (Bas-Rhin). |
| 14 mai 1964 | Strasbourg (Bas-Rhin) | Concours scolaires. | M. Pierre Bureau, directeur de l'Amicale Saujonnaise, 12, rue Félix-Vieuille, Saujon. |
| 17 mai 1964 | Saujon (Charente-Maritime) | Festival National | |
| 17 et 18 mai 1964 | Corny-sur-Moselle (Moselle) | Festival de Musique. | M. Philibert, 9, rue Pasteur, Champagne-au-Mont-Dore (Rhône). |
| 24 mai 1964 | Cerdon (Ain) | Festival des bords de l'Ain et Centenaire de la Société musicale. | M. Guilhalmenc, 7, boulevard Nord (Tarbes). |
| 24 mai 1964 | Limonest (Rhône) | Festival cantonnal | |
| 24 mai 1964 | Tarbes (Hautes-Pyrénées) | Festival. | M. de Bigault, à Cousances-aux-Forges (Meuse). |
| 24 mai 1964 | Vallières-les-Metz (Moselle) | Festival de Musique. | M. Meulet (organisation) mairie de Laon. |
| 24 mai 1964 | Cousances-au-Forges (Meuse) | Festival de Musique organisé par l'« Etoile de Cousances ». | M. R. Thirault (partie musicale) Porte d'Ardon, Laon. |
| 24 mai 1964 | Guise (Aisne) | Festival départemental des Sociétés musicales de l'Aisne. | M. P. Lemaire (détail) usine Godin, à Guise. |
| 24 mai 1964 | Vivier-au-Court (Ardennes) | 45e Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes - Festival Départemental. | M. Jolly de Munsthal Robert, secrétaire de l'Harmonie, H.L.M., rue de la Gare, Vivier-au-Court.<br>M. Vallet, Mas Saint-Benoist, à Vienne. |
| 24 mai 1964 | Vienne (Isère) | Festival « Juniors ». | |
| 30 - 31 mai 1964 | Dijon (Côte-d'Or) | Congrès de la C.M.F. Festival départemental. | M. Bourgeois, secrétaire de l'Avenir Rugiois, Rugles (Eure). |
| 31 mai 1964 | Rugles (Eure) | Concours International. | M. Charron, directeur. |
| 31 mai 1964 | Vouhe (Charente-Maritime) | Festival organisé par l'Harmonie. | M. Peret, chef de musique, avenue des Tulipes, Châteaudun. |
| 7 juin 1964 | Châteaudun (Eure-et-Loir) | Concours International. | M. Raymond Raine, directeur. |
| 7 juin 1964 | St-Genis-de-Saintonge (Ch.-Maritime) | Festival organisé par la Fanfare municipale, remise de récompenses. | Hôtel de Ville de Roanne. |
| 7 juin 1964 | Roanne (Loire) | Festival de Musique interrégional et congrès fédéral. | M. Biré René, président de l'Union Musicale. |
| 7 juin 1964 | La Châtaigneraie (Vendée) | Festival. | M. Guinot René, route Sainte-Catherine, à Saint-Martin-la-Plaine (Loire). |
| 14 juin 1964 | Saint-Martin-la-Plaine (Loire) | Festival de Musique. | M. Dauchez, adjoint au maire, mairie de Saint-Symphorien (Indre-et-Loire). |
| 14 juin 1964 | Saint-Symphorien (I.-et-L.) (Banlieue de Tours) | Festival interdépartemental. | M. Henri Lager, à Ampiepuis (Rhône). |
| 14 juin 1964 | Cours (Rhône) | Festival du Groupement musical de la Vallée du Rhône et de la Trambouze. | M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône). |
| 14 juin 1964 | Oullins (Rhône) | Festival intercantonal de Saint-Genis-Laval. | M. H. Dessivaux, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère). |
| 14 juin 1964 | Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère) | Festival du 14e Secteur de l'Isère. | M. Jacquiet, président de l'Harmonie Municipale, Florange. |
| 14 juin 1964 | Florange (Moselle) | Concours National | M. Patoizeau, directeur. |
| 14 juin 1964 | Saint-Denis-d'Oleron (Ch.-Maritime) | Festival organisé par la Lyre Dyonisienne, remise de récompenses. | M. Fillatraud Ernest, Mairie de Chatel-Guyon. |
| 21 juin 1964 | Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme) | Festival - Concours Interrégional. | M. Malfait, chef de musique à Fures (Isère). |
| 21 juin 1964 | Renage (Isère) | Festival départemental (toutes catégories). | M. Remo Bruni, Casino de Charbonnières (Rhône). |
| 21 juin 1964 | Charbonnières (Rhône) | Festival de Musique. | M. le Président de la Société Musicale de Dieuze. |
| 21 juin 1964 | Dieuze (Moselle) | Concours National | M. Durand. |
| 21 juin 1964 | Gemozac (Charente-Maritime) | Festival organisé par la « Gémoze », avec remise de récompenses. | M. Adam Maurice, à Moutiers (Savoie). |
| 21 juin 1964 | Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) | Festival de la Savoie. | M. Marcellin, avenue de la Gare, Embrun (Htes-A.). |
| 21 juin 1964 | Embrun (Hautes-Alpes) | Congrès de la Fédération du Sud-Est. | M. Jean Jeannier, président de l'Harmonie, rue Général-Leclerc, Les Sables-d'Olonne (Vendée). |
| 27 et 28 juin 1964 | Les Sables-d'Olonne (Vendée) | Concours International de Musique. | M. Geugneau Roger, 14, rue Victor-Hugo, Montchanin (S.-et-L.) Tél. 387, Le Creusot. |
| 28 juin 1964 | Montchanin (Saône-et-Loire) | Concours interdépartemental - Toutes catégories. | |
| 28 juin 1964 | Creutzwald (Moselle) | Festival de Musique. | M. René Thiriet, 8, rue du Général-Gibon, Woippy (Moselle). |
| 28 juin 1964 | Woippy (Moselle) | Festival de Musique. Fête des Fraises. | M. René Remy, 28, rue du Palais, à Issoire (P.-de-D.) |
| 4 et 5 juillet 1964 | Issoire (Puy-de-Dôme) | Fête fédérale de la Fédération musicale du Centre. | M. Gaston Arnaud, secrétaire, 10, rue Briand-Boutillier, Cognac. |
| 5 juillet 1964 | Cognac (Charente) | Concours National de Musique ouvert aux sociétés suivantes : harmonies, fanfares, sociétés de trompettes, trompes de chasse, tambours et clairons. Primes en espèces. Récompenses. | |
| 5 juillet 1964 | Roussillon-en-Dauphiné (Isère) | Festival régional ouvert à toutes les sociétés fédérées. | M. Gillet, rue Verguin, à Roussillon (Isère). |
| 5 juillet 1964 | Farebersviller (Moselle) | Festival de Musique. | M. Louis Vasel, 12, rue du Dragon, Farebersviller (Moselle). |
| 5 juillet 1964 | Lagnieu (Ain) | Congrès et festival du département de l'Ain. | M. Mallet, 133, rue Vauban, à Lyon (Rhône). |
| 5 juillet 1964 | Saint-Gervais (Haute-Savoie) | Festival du Faucigny. | M. Mannessy, à Bonneville (Haute-Savoie). |
| 5 juillet 1964 | Bains-les-Bains (Station thermale au cœur des Vosges) | Festival fédéral de la Fédération vosgienne. | M. Souvais, président. |
| 12 juillet 1964 | Cumières (Marne) | Festival de l'Association des Sociétés musicales du Canton d'Ay à Cumières. | M. le président à Cumières (Marne). |
| 12 juillet 1964 | Saint-Aulaye-sur-Dronne (Dordogne) | Festival national de musique (toutes sociétés). | M. Rebière Yves, mairie de Saint-Aulaye-sur-Dronne. |
| 12 juillet 1964 | Puilboreau (Charente-Maritime) | Festival organisé par la Société Sainte-Cécile. | M. Casseron. |
| 19 juillet 1964 | Marsilly (Charente-Maritime) | Festival organisé par « L'Accord Parfait ». | M. Gonore, secrétaire. |
| 26 juillet 1964 | Verteuil (Charente) | Concours National et Festival de Musique (toutes sociétés). | M. Valet Gabriel, président, Verteuil (Charente). |
| 26 juillet 1964 | Belleville, Monsols, Beaujeu (Rhône) | Festival des 3 Cantons : Belleville, Monsols et Beaujeu (Rhône). | M. Le Comte Michel de Chabannes, à Odenas (Rhône). |
| 26 juillet 1964 | Mardeuil (près Epernay) (Marne) | Festival de l'Union des Sociétés musicales des Cantons d'Epernay et Dormans. | M. Benard, président, à Mardeuil (Marne). |
| 26 juillet 1964 | Saint-Pol-sur-Mer (Nord) | Festival International de Musique. Concours de Marche. 20.000 francs (français) primes et subventions. | M. Combier, président, 72, rue de Lyon, à Mâcon (Saône-et-Loire). |
| 2 août 1964 | Theize (Rhône) | Assemblée générale et Festival des Sociétés de la Vallée d'Azergues. | M. E. Vermet, mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord). |
| 2 août 1964 | Ile-de-Ré (Charente-Maritime) | Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ile. | Président : M. Rollet, à Saint-Verand (Rhône). |
| 15 août 1964 | Lyon (Rhône) | Congrès technique fédéral. | M. Brullon, président. |
| 8 novembre 1964 | Le Mans (Sarthe) | Congrès de la C.M.F. | M. Rolando, 5, rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône). |
| 1965 | Auch (Gers) | Congrès de la C.M.F. | |
| 1966 | Mâcon (Saône-et-Loire) | Concours International pour Harmonies, Fanfares et Chorales. | |
| juillet 1966 | Tarbes (Hautes-Pyrénées) | Congrès C.M.F. | |
| 1968 | | | |

# Dans nos Fédérations Régionales

## AISNE

### Retour sur le congrès fédéral 1963

Dans notre précédent numéro nous avons publié la liste des différents récipiendaires, tant en ce qui concerne les récompenses confédérales que fédérales, qui avaient été décernées à l'occasion du congrès annuel de la Fédération de l'Aisne lequel s'est déroulé à l'Hôtel de Ville de Laon, le dimanche 20 octobre 1963.

Aujourd'hui nous reviendrons sur les allocutions qui furent prononcées à cette occasion par M. Alliot, président, et M. Meulet, secrétaire général, ce dernier d'ailleurs constituant le rapport des activités de la Fédération au cours de l'année musicale écoulée.

Après avoir adressé ses remerciements aux délégués, très nombreux, qui avaient pris place dans la salle des fêtes de la mairie (environ 40 sociétés représentées), M. le président Alliot tint à justifier l'absence d'un certain nombre de représentants de petites sociétés, lesquelles traversent d'importantes difficultés financières. Après avoir fait part de ses soucis sur l'organisation des loisirs dans le monde moderne qui est le nôtre, le président devait expliquer la place importante prise et à prendre par la musique.

Les collectivités départementales et locales si elles n'ont pas déjà pris conscience de ce problème, doivent s'en préoccuper sans tarder. Les moyens dont elles disposent varient suivant les cas, mais elles ne peuvent s'en dispenser.

Dans l'Aisne, M. le président ne peut passer sous silence l'important effort consenti par le Conseil général qui, chaque année, vote une importante subvention en faveur de la Fédération, prouvant ainsi l'intérêt qu'il porte à l'enseignement musical et au développement de toutes les sociétés de musique populaire. Bon nombre de villes et communes aussi consentent de gros sacrifices financiers en faveur de leurs écoles, conservatoires et sociétés musicales ; mais il reste beaucoup à faire, et le rôle de la Fédération consiste à aider toutes les sociétés ne disposant pas de moyens suffisants, et qui, malgré tout forment des jeunes dans le domaine musical.

A ce propos d'ailleurs, M. le président Alliot regrette l'aide limitée de l'Etat à la Confédération musicale de France, et souhaite que dans ce domaine particulièrement important pour la jeunesse, l'Etat donne l'exemple d'un effort financier à la mesure des besoins immenses à satisfaire.

Il tient à souligner le développement des activités fédérales, l'accroissement du nombre des élèves qui se présentent chaque année aux examens organisés par la Fédération, et adresse à ce sujet ses plus vifs remerciements tant aux professeurs et chefs de sociétés qu'aux membres du Comité artistique qui constituent les jurys d'examens.

Pour terminer M. le président Alliot, après avoir remercié tous ses collègues membres du bureau fédéral, tient à féliciter chaleureusement tous les musiciens à l'honneur cette année, avec une mention particulière aux récipiendaires de la médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales, décernée par le Ministre chargé des Arts et Lettres.

Vivement applaudi par toute l'assistance, le président Alliot cédait ensuite la parole à M. Meulet, secrétaire général, pour la présentation du rapport moral.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ci-dessous le texte de ce rapport.

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du bureau
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle année vient de s'écouler, une autre s'ouvre et il m'incombe, avant de nourrir de nouveaux espoirs, de faire le retour sur un passé, récent encore, mais sur lequel comme vous le verrez, il convient de méditer quelque peu, pour tirer des enseignements concrets et jeter les bases d'une amélioration sensible.

Merci tout d'abord à ceux qui, comme chaque année, font l'effort d'une représentation valable à ce congrès annuel. Merci à cette trentaine de formations musicales et chorales qui contre vents et marées, veulent, au moins une fois l'an, se donner l'occasion d'un coude à coude sérieux et seul prometteur de lendemains nourris d'espoir, car comme vous le savez si l'individualisme fut longtemps prôné chez nous, s'il demeure encore le privilège ou la raison d'être de certains, il n'en reste pas moins vrai que nous traversons, que nous vivons des temps où les regroupements, les associations, les formations, appelez cela d'ailleurs comme vous le voudrez, sont seuls promoteurs de réussite.

Aujourd'hui pour vivre, il faut le nombre ; l'homme, en tant que tel, est de plus en plus bafoué, le nombre est la règle... Il nous faut donc utiliser ces seuls atouts pour avoir une chance de survie. Dans le monde musical comme dans les autres, les sociétés vivront quand elles auront compris tout cela, nous réussirons quand nous aurons saisi que nous dépendons tous les uns des autres et que le sort des autres c'est aussi le nôtre.

Merci donc à tous ceux qui pensent que la Fédération, cela existe, en dehors du moment où l'on a besoin de médailles ou récompenses. J'ai dit et je redis que la Fédération vit seulement par ceux qui, comme vous, cherchent des remèdes pour sa longévité et non par l'importance des médailles qu'elle peut et veut distribuer.

Qu'il me soit donc permis de souhaiter aujourd'hui la bienvenue aux nouveaux élus de notre département. A M. J.-L. Petit, nouveau directeur de l'Union musicale de Château-Thierry que nous souhaitons prochainement compter au sein du Comité artistique ainsi qu'aux responsables des nouvelles formations qui figurent désormais dans nos rangs, depuis 1963, et dont je parlerai tout à l'heure.

Merci évidemment à tous ceux qui nous aident, et plus précisément à M. le maire de Laon, que nous aurons le plaisir d'accueillir dans quelques instants et qui, comme chaque année, avec sa bienveillance coutumière, nous accueille dans cette mairie. Merci enfin au Conseil général de l'Aisne dont l'aide financière et généreuse permet à notre Fédération de poursuivre son œuvre d'assistance à toutes les sociétés qui forment des jeunes élèves.

**Activités 1962.** — A) J'ai souligné l'an passé et cela est encore valable en 1963, le nombre restreint de sociétés participant à ce congrès et ce, par rapport au nombre relativement important de sociétés théoriquement inscrites sur nos tablettes.

Je n'y reviendrai donc pas ; par contre, je me féliciterai de la constance de ceux qui, présents à cette assemblée, désirent témoigner publiquement de leur attachement à la musique et exposer publiquement le « peu de cas » des Pouvoirs publics à leur égard.

Il me paraît d'ailleurs assez paradoxal de constater que, depuis de nombreuses années, notre pays s'enorgueillit d'apporter son assistance culturelle à certaines régions, à certains pays, alors qu'il reste encore tellement à faire ici pour apporter aux nôtres, à nos enfants, tous les moyens de parfaire leur formation et leur culture.

Contre vents et marées donc, les bonnes volontés se manifestent : c'est ainsi que notre Fédération a enregistré au cours de cette saison musicale 1962-1963 :

D'une part les adhésions de la Fraternelle de Landifay, de la Clique de Vendeuil, et, enfin, de la Compagnie théâtrale d'amateurs « Le Manteau d'Arlequin », de Saint-Quentin dont M. le président du Comité artistique vous expliquera certainement tout à l'heure la présence en nos rangs.

D'autre part, les reprises d'activités de la Fanfare d'Etreaupont et de la Musique municipale de Marle.

C'est notre rôle ici que de continuellement tâter le pouls de nos sociétés ; il est parfois bien mais il m'est tout de même agréable de citer aujourd'hui les « remontées de température » car je n'ose parler d'excès de température !...

B) Je puis d'autant moins parler d'excès qu'en toute franchise, 1963 n'a pas été un grand cru. Ma brutale franchise pourra surprendre certains d'entre vous, et je les prie de m'en excuser par avance ;

mais il ne m'est pas possible de parler de locomotive B.B. quand je pense plutôt que cette année nous avons parfois voyagé en diligence !...

Je me félicite chaque année de vous entretenir de notre grande manifestation musicale de notre festival, qui devrait, en toute loigique, être la vivante démonstration de l'activité de nos sociétés. Il ne m'est pas possible d'en faire autant aujourd'hui. Le 9 juin, à Hirson, nous avons à coup sûr rencontré nos amis de l'Harmonie d'Hirson ; ils ont fait tout ce qu'il était possible de faire en la circonstance. Je les en félicite tous, de M. Lesieur, leur directeur, de M. Dussol, leur président, jusqu'aux commissaires de sociétés.

Hélas, ils n'ont pas eu la barre en totalité et nous avons gardé de cette journée, le souvenir d'un... jumelage renouvelé plutôt que du festival annuel de la Fédération des sociétés musicales de l'Aisne.

Je ne parlerai pas des concours de classement, aucune société ne s'étant manifestée mais, à ce propos, vous me permettrez tout de même de pousser un cri d'alarme !... Où allons-nous si ce vieil esprit d'émulation, de combativité entre associations n'existe plus ? Je pose personnellement la question, me gardant bien d'y répondre car je ne suis pas un spécialiste. Mais entre nous, il me semble qu'elle mérite une réponse et ce, dans l'intérêt même de la musique.

Quant à la participation des sociétés au festival, elle demeure, à mon sens, toujours restreinte. Qu'on en juge ? A Hirson, nous avons brillamment compté treize sociétés et encore parmi celles-ci « Les Pipeaux de Tergnier ».

Que faut-il en conclure ? Je vous laisse le soin de méditer là-dessus, mais à mon sens il faut déjà exclure le problème de la distance car depuis 2 à 3 ans la fréquentation est la même quelque soit le lieu de déroulement du festival... Il me paraît, quant à moi, que sans préjuger de vos avis, la formule est épuisée et qu'il convient sans tarder d'étudier des formes nouvelles pour cette manifestation.

C) Et maintenant, après vous avoir administré cette auto-critique « par intérim » après vous avoir astreint à tant de méditations, après vous avoir infligé les contrecoups d'un pessimisme naturel sans doute, mais justifié je le crois, il est de mon devoir de vous entretenir dans ce rapport, d'un sujet plus rassurant, j'allais dire plus « payant ». Je veux parler de nos examens annuels.

Ils donnent, chaque année, beaucoup de soucis aux membres de votre comité artistique, ils les astreignent à de nombreux déplacements, mais les résultats enregistrés compensent à coup sûr tout cela.

Cette année 8 centres d'examens ont été ouverts : à Laon, Saint-Quentin, Hirson, La Fère, Le Nouvion, Guise, Villers-Cotterêts et Château-Thierry. Ils ont permis à 18 sociétés de présenter des élèves dans toutes les divisions que les responsables : examinateurs, professeurs, présidents et chefs de musique soient donc ici félicités des efforts qu'ils ont déployés en faveur des jeunes. Voici d'ailleurs quelques chiffres qui se suffisent à eux-mêmes.

**Elèves présentés**

| | 1962 | 1963 |
|---|---|---|
| Solfège | 622 | 692 |
| Instruments | 335 | 394 |
| Danse | 42 | 46 |
| | 999 | 1132 |

**Répartition des élèves présentés en 1963 :**

Division préparatoire, 557 ; division élémentaire, 394 ; division moyen, 125 ; division supérieure, 36. Total 1.132.

Ainsi, nous venons de passer le cap fatidique de 1.000 élèves. C'est évidemment un succès mais combien plus grand serait-il, si au lieu des 18 sociétés auxquelles je faisais allusion il y a quelques instants, nous en comptions 30, 35...? et si au lieu de 8 centres d'examens nous pouvions en compter 10 ? Sachons tout de même être patients, la progression jusqu'ici a été lente mais constante, c'est là un sujet de satisfactions. Les résultats eux-mêmes s'améliorent et les membres des jurys d'examen ont pu en juger cette année.

Vous me permettrez à ce propos, et pour illustrer ces assertions, de vous rappeler les résultats enregistrés l'an passé aux épreuves de la division d'excellence à Paris, par des élèves de notre Fédération, de vos sociétés.

Instruments (violon, violoncelle, piano) : deux premiers prix, un second prix, un troisième prix.

Solfège. — Deux premiers prix.

Deux élèves instrumentistes enlèvent en outre le prix de 200 Frs offert par le Ministère des Affaires culturelles.

Il nous est encore possible cette année de nourrir d'excellents espoirs quant aux résultats susceptibles d'être obtenus par ceux de nos élèves qui vont concourir dimanche 27 octobre, et qui s'étaient distingués aux épreuves de division supérieur le 16 juin, à Laon. Parmi eux, 4 élèves d'Hirson pour le solfège, 2 élèves de Laon pour le solfège et l'instrument et 4 élèves de Saint-Quentin pour le solfège défendent les couleurs de notre Fédération.

Il convient d'ailleurs ici de vous préciser l'initiative retenue par les membres du bureau et du comité artistique et qui consiste à envoyer dimanche à Paris, et en qualité « d'auditeurs » au concours d'excellence ceux des élèves de la division supérieure qui n'ont pu obtenir la note et le prix leur permettant de participer effectivement aux épreuves d'excellence.

Il importe donc, à mon sens de féliciter à la fois les élèves qui ont eu le courage de se présenter aux examens de la Fédération et les maîtres ou chefs de musique qui se sont dévoués à leur formation musicale.

D) Je dois vous entretenir également du problème des récompenses. Vous savez, que le congrès de la Confédération 1962 a apporté quelques modifications au régime de ses récompenses. C'est ainsi que les barrettes argentées et dorées disparaissent. Nous avons désormais :

Médaille d'honneur (bronze) 30 ans de service ; médaille d'honneur (argent) 40 ans de service ; médaille d'honneur (or) 50 ans de service ; médaille d'honneur (vétérans) 70 ans d'âge.

Cette année et à l'issue de cette assemblée la promotion 1963 comprendra ainsi :

Médaille, 30 ans, 6. médaille, 40 ans, 11 ; médaille, 50 ans, 7 ; médaille vétérans, 7.

MM. Rosnet, de Moy ; Tourneux et Picard, de Vervins ; Fourneux et Topain, de l'Harmonie de Saint-Quentin ; Pichon, de la Musique municipale de Soissons, et Plinguet, du Familistère de Guise.

Félicitations à tous.

Sur le plan fédéral. — Aucune modification au régime en vigueur : nous avons ainsi retenu cette année :

Médailles de bronze, 15 ans de service, 43 ; médailles d'argent, 25 ans de service, 19 ; médailles d'or, 35 ans, 14.

**Médailles d'honneur des Sociétés musicales et Chorales.**

Je n'avais par été en mesure, l'an passé, de vous donner la liste des récipiendaires de la promotion du 14 juillet 1962 en raison de sa parution tardive. Je peux, par contre, le faire cette année jusqu'à la promotion du 14 juillet 1963.

Vous me permettrez donc de vous donner les noms de ceux dont les mérites ont été officiellement reconnus. Je vous les dois, puisqu'aujourd'hui la médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales demeure la seule distinction officielle à la portée des serviteurs humbles et dévoués de l'art musical populaire.

**Promotion du 14 juillet 1962**

Neuilly-Saint-Front : MM. Roger Cailleux, Caron André, Guidet Germain.

Harmonie d'Hirson : MM. Baillet Marcel, Bailly Yves, Bernard Ovide, Boulanger Paul, Boulanger Paulus, Garnier-Gabriel, Lacaille Jean, Mercier Jean, Pimart Jacques, Tarlet Georges, Troyaux Guy.

**Promotion du 1er janvier 1963**

Charly-sur-Marne : Fallet Charles, Gratiot Lucien, Léger Etienne.

Musique de Soissons : Garbe Paul, Littière Léon, Pichon Louis, Themain Georges.

Harmonie du Nouvion : MM. Pecqueux Henri, Sarcy Emile, Soissons Henri, Caralin René.

**Promotion du 14 juillet 1963.**

Musique de Boué : MM. Begard Alfred, Gressier Albert, Marchand Henri.

Fanfare d'Etréaupont : MM. Lhermitte René, Motte René, Potin Serge et Williot Albert.

A tous donc, les plus vives félicitations de ceux qui œuvrent en faveur de la musique populaire.

Voilà, Mesdames, Messieurs, le compte rendu des activités de votre Fédération au cours de l'année musicale 1962-1963. Des regrets, sans doute, des satisfactions tout de même, mais tous ici, nous ne pouvons nous satisfaire de ce qui a été, il nous faut tout mettre en œuvre pour tenter d'améliorer, voire de réformer nos méthodes et nos activités. Tout repose sur vous, sur nous. La Fédération a été ce que nous avons voulu qu'elle soit, elle doit être et devenir ce que nous voulons qu'elle devienne. Pour cela il nous faut multiplier nos efforts, et en priorité compter sur nous, avant d'attendre des autres d'hypothétiques remèdes. Nous disposons, vous disposez pour cela d'un atout majeur : les jeunes. Je sais par avance, que certains d'entre nous penseront aux multiples raisons que les jeunes ont de ne pas s'intéresser, s'agripper à la musique...

Nous devons répondre à cela en nous disant que la jeunesse a toujours été le miroir de l'avenir. Sachons le façonner pour que nos lendemains soient vraiment, mais... vraiment des lendemains qui chantent...

**CHATEAU-THIERRY**

**Le Concert de l'Harmonie Municipale du 15 décembre**

Le temps était particulièrement inclément et la circulation difficile.

Tout laissait donc supposer que le concert de l'Harmonie municipale du 15 décembre serait déserté des auditeurs.

Heureusement, la musique est une passion. Les membres de l'harmonie et le nombreux et chaleureux public l'ont démontré.

Tous ceux qui, malgré le froid, se sont dérangés, ne l'ont pas regretté.

Tout d'abord, ils ont constaté que l'Harmonie municipale elle-même était en réels et très grands progrès.

Les pièces exécutées (Ouverture du «Roi l'a dit », de Delibes ; Ouverture de « Ruy Blas », de Mendelssohn ; « Le Ballet d'Isoline », de Messager, et la « Rhapsodie Norvégienne », de Lalo) sont toutes très difficiles.

Dirigée de mains de maître, par Jean-Louis Petit, notre harmonie en a donné une interprétation soignée, fidèle et de haute tenue.

Fasse le ciel que notre groupement conserve longtemps ce chef encore jeune qui a monté ce programme avec un soin méticuleux et qui l'a dirigé avec une très grande autorité, sans exclure pour autant une remarquable sobriété.

Outre cette audition que je qualifierai de classique et de prévisible, il nous a été ménagé trois surprises :

La première : la révélation d'un petit ensemble d'instruments à archets et piano, qui nous a enchantés dans un trio de Beethoven.

Nous espérons qu'il ne s'agit là que d'un début et que cette petite formation continuera à travailler avec toujours plus d'enthousiasme pour une meilleure diffusion de la musique dite « de Chambre » et pour notre satisfaction auditive.

Le seconde était également placée sous le haut patronage de Beethoven et toujours par un trio confié à trois instruments à vent : flûte, clarinette et cor anglais.

Pour celui qui connait l'immense difficulté d'une entreprise de ce genre, il y avait matière à quelque inquiétude, qui fut tout de suite dissipée.

Exécution infiniment propre et probe, sans bavure et cela mérite d'être signalé quand il s'agit de simples amateurs.

Enfin, le jeune spécialiste des percussions avait tenu à cœur également de faire son effort.

A priori, ma formation musicale personnelle ne me porte guère à apprécier cette spécialité. J'avais donc le préjugé défavorable.

A ma confusion, je dois confesser m'être rendu coupable d'un jugement téméraire.

Dès les premières mesures, j'ai été conquis par la qualité rythmique, la précision et la présentation de ce très jeune ensemble.

Alors que j'avais prévu pour des raisons familiales de quitter discrètement la salle au cours de cette dernière partie, je suis resté jusqu'au bout et j'ai applaudi très, très fort...

Et cela m'a rappelé, souvenir très enfoui dans le tréfonds de ma mémoire, qu'un des plus glorieux chefs d'orchestre français, je veux parler de Paul Paray, avait débuté dans la musique comme tambour dans la fanfare de la petite ville du Tréport dont il est originaire...

De ce compte rendu sommaire, écrit au fil de la plume, je voudrais dégager une conclusion :

Certains esprits chagrins ont proclamé que les Français étaient le peuple le moins musicien du monde : c'est faux, archifaux... La preuve par neuf vient d'en être administrée dans une petite sous-préfecture de province de quelque 10.000 âmes.

Quand on songe à la somme de travail discret que représente la mise au point d'un programme comme celui du 15 décembre, aux innombrables répétitions qui l'ont précédé, à l'immense effort de volonté qui a été demandé à chaque musicien, du chef au plus modeste d'entre-eux, on reste confondu.

Non, la musique n'est pas morte en France, en général, ni à Château-Thierry en particulier. Elle ne demande pour s'épanouir et remplir son rôle que beaucoup de bonne volonté et un peu d'organisation et d'aide matérielle.

Outre notre harmonie, il existe dans notre ville une école de musique qu'il faut épauler et aider : c'est une pépinière dont il faut soigner les jeunes plantes avec vigilance et amour.

L'Harmonie municipale c'est le présent. L'Ecole de musique : c'est l'avenir.


**G. Guérault**

(Maison fondée en 1892)

119, rue Saint-Denis · PARIS-1er

Tél. : CEN. 47.33

**Tous les insignes**

COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

TARIF FRANCO


# ALPES-MARITIMES

**NICE**

**Société musicale « Les Voix de Nice »**

**fête de la Sainte-Cécile**

Notre vieille société musicale « Les Voix de Nice » fondée en 1904, a célébré la fête de la Sainte-Cécile.

Dès 8 h. 30 du matin, ils étaient rassemblés en la Chapelle de la Maison de Retraite de Cimiez, où les musiciens de cette charmante société ont fait célébrer une messe du souvenir.

Pendant que M. l'aumônier Louis Liprandi célébrait l'office, « Rêverie » de Schumann, « Intermezzo Cavaleria Rusticana » et « Notre Dame Reine des Cieux », ont été exécutés par les membres des «Voix de Nice », accompagnés par les chœurs, ce qui donnait un éclat particulier, dont la chapelle ne pouvait contenir la nombreuse affluence, que se pressait dans celle-ci.

A l'issue de la messe, les musiciens se sont dirigés vers le hall de la Maison de Retraite afin de donner une aubade à nos chers vieillards que se pressaient pour entendre la musique et oublier leurs misères et même leurs souffrances.

Le très jeune accordéoniste Gilbert Ferrara devait se faire entendre dans « Czardas de Monti » et « Poète et Paysan », de Suppé. Il souleva de nombreux applaudissements.

Sous la direction de M. Frésia, « Les Voix de Nice » devaient encore se faire entendre dans « Les trois valses », « Morene de Mi Copias ». Chef de musique et tous les musiciens ont été très applaudis, pour cette action philanthropique à l'égard des anciens.

Cette fête était présidée par M. le conseiller municipal Jean Roux, représentant M. Jean Médecin, maire de Nice.

Mlle Adrienne Raffa, secrétaire générale des « Voix de Nice », a au cours de son allocution, exprimé ses remerciements à : M. Jean Roux, conseiller municipal ; M. Robert Pavesi, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes ; M. Carlavan, directeur de la Maison de Retraite de Cimiez ; M. Louis Liprandi, aumônier de la Maison de Retraite ; M. André Lathieze, délégué à la Fédération des Sociétés Musicales des A.-Mmes et secrétaire général de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise » ; M. Fresia, chef de musique des « Voix de Nice ».

M. Robert Pavesi, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, a procédé à la remise des médailles d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France, décernées par M. le Ministre des Affaires Culturelles, témoignant vingt années de service pour la défense et la culture de l'art musical, MM. Marcel Bugoni, Auguste Gariazzo, Jules Soyez et Jules Valdini.

Afin d'honorer leur dévouement bénévole, MM. Jessé Angles, Raymond Dievart, Paulin Otto, Edouard Raffa et Jules Soyez ont reçu la médaille d'Or des Services bénévoles.

A l'issue de la remise des récompenses par M. Robert Pavesi, président, sous la direction du chef Fresia, la musique a joué « La Marseillaise » qui a été très applaudie et la nombreuse assistance se trouvait groupée ensuite pour un vin d'honneur qui a mis un point final à cette très belle matinée, dont les mérites reviennent à la très dévouée secrétaire, Mlle Adrienne Raffa.

**Fête de la Sainte-Cécile**

**par la société musicale**

**l'« Echo de la Chaumière »**

Le dimanche 1er décembre 1963, la ville de Nice s'est réveillée aux sons des cuivres, car comme son nom l'indique « l'Echo de la Chaumière » par un défilé à travers les principales artères de la cité a donné une aubade à la population niçoise.

Après avoir marqué un temps d'arrêt devant le siège social des journaux locaux « l'Espoir Nice-Matin » et le « Patriote » lesquels réservent des colonnes destinées aux communiqués de presse pour les sociétés musicales, elle s'est dirigée vers son siège social, route de Turin, où devait avoir lieu une remise de distinctions.

Devant le siège social de l'« Echo de la Chaumière », nous avons noté la présence de MM. Joseph Robaud, représentant M. Pierre Pasquini, vice-président de l'assemblée Nationale ; M. Ferdinand Garino, conseiller général des Alpes-Maritimes, représentant M. Jean Médecin, maire de Nice ; M. André Lathièze, représentant M. Robert Pavesi, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, souffrant s'était fait excuser.

M. Charles Scotto, président, directeur musical de cette charmante société musicale, a souhaité la bienvenue aux diverses personnalités.

MM. Joseph Robaud, député suppléant a prononcé une allocution ainsi que M. Ferdinand Garino au nom de la municipalité, et Lathièze pour le président Pavesi y associant dans son allocution le Grand Prix Humanitaire de France.

A l'issue des discours, les distinctions suivantes ont été remises à M. Charles Scotto, président directeur musical, la médaille de la Jeunesse et des Sports et la médaille de Vermeil du Grand Prix Humanitaire de France.

M. Humbert Scotto, sous-chef de musique et trésorier général, la médaille de Vermeil du Grand Prix Humanitaire de France.

M. Marius Moroni, vice-président, la médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et la médaille de Bronze du Grand Prix Humanitaire de France, alors que M. De Zordo, secrétaire général recevait la médaille d'Argent, et celle de Bronze du même ordre à M. Krier.

M. Dabenne recevait la médaille commémorative d'A.F.N. suite à son séjour en opération de maintien de l'ordre.

Tous les récipiendaires furent chaleureusement félicités.

Un apéritif d'honneur groupait les personnalités, récipiendaires ainsi que les invités et familles des musiciens.

Un repas amical, à l'issue de la cérémonie et apéritif d'honneur était servi dans les salons du restaurant Auda à Nice-Saint-Augustin, dans une très belle ambiance familiale et musicienne.

Toutes les félicitations aux membres du conseil d'administration de cette vaillante société, mais une mention particulière au dynamique président Ch. Scotto directeur musical, très bien secondé à la direction de la société par M. Humbert Scotto (père) à qui reviennent les mérites d'une journée très agréable qui s'est déroulée sous un soleil splendide, celui-ci voulant également être de la fête pour la gaîté de la fête de Sainte-Cécile.

**Fête de la Sainte-Cécile**

**pour l'Harmonie de la Baie des Anges**

Dimanche 24 novembre, sous un soleil digne de notre terroir niçois, afin que le beau temps soit de la fête, nos braves musiciens de l'Harmonie de la « Baie des Anges » avaient préféré quitter Nice pour rendre visite à la charmante commune de Tourette-Levens, afin de célébrer joyeusement la Sainte-Cécile.

Les membres de cette charmante société musicale n'avaient pas oublié leurs instruments, car ils sont toujours fidèles à cet outil de distraction afin d'animer leurs agréables loisirs musicaux.

Pour cela, sous la baguette de leur très estimé et habile chef, M. Le Dard, les composants de cette belle société, sous leur sympathie coutumière déversèrent des flots d'harmonie au cours d'un apéritif d'honneur concert très bien réussi.

S'ils avaient créé une charmante animation, ils n'avaient pas oublié ceux qui tombèrent au cours des guerres, et pour cela ils rendirent un pieux hommage au monument aux Morts, aux ardents défenseurs de la Patrie.

La messe célébrée avec un éclat particulier où les musiciens se sont fait entendre dans l'exécution de morceaux sacrés, donnant à l'office un caractère des plus solennel.

M. Tordo, le très dévoué maire de la commune de Tourette-Levens, avec les dirigeants de l'A.S. Clémenceau, M. Jean Rosset, président de la Bais des Anges, accueillirent M. le sénateur maire de Levens, Joseph Raybaud, et tour à tour ils prononcèrent des allocutions, mettant fin à l'apéritif, pour se rendre ensuite dans les salons du restaurant Tordo, où leur a été servi, dans une ambiance vraiment musicale, un succulent repas.

L'heure tardive mettait fin à une très belle journée en espérant que 1964 leur permettra de célébrer aussi dignement leur chère patronne Sainte-Cécile.

Composition du conseil d'administration pour l'exercice 1963-1964 :

Président : M. Jean Rosset.

Vice-présidents : MM. Alexandre Basso, Bernard Million, Jean Vicari, Jean Pizzo ;

Secrétaire général : M. Maissa ; adjoint : M. Antoine Pasqui ;

Trésorier général : M. Albert Raymond ; adjoint : M. Honoré Astraudo ;

Administrateurs : MM. Elie Braganti, Ricci Girodano, Robert Stanzani, Vincent Gaitano, Henri Martin ;

Directeur musical : M. Edouard Le Dard ;

Sous-chef : M. Agenor Albanesi ;

Porte-drapeau : M. Maurice Bernardi.

**« Cecilia Lyre »**

**fête Sainte Cécile**

Dimanche 24 novembre 1963, la Société musicale « Cécilia Lyre », placée sous la présidence de M. César German, donnait un concert au kiosque du Jardin Albert 1er, autour duquel se pressait une nombreuse affluence en raison d'une très belle journée ensoleillée.

Ainsi la « Cécilia Lyre » par un très beau concert, a honoré sa patronne Sainte Cécile.

Sous la direction de M. Emile Henriot, chef de musique de cette charmante et sympathique société, un excellent répertoire de très haute qualité a permis au public de se retirer très satisfait.

Parmi les personnalités présentes de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, nous avons noté la présence de M. Robert Pavesi qui préside la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, ayant à ses côtés M. César German, vice-président de la Fédération et M. Haguenauer.

**Fête de la Sainte-Cécile**

**chez les Petits Ménestrels**

Comme de coutume nos « Petits Ménestrels » avaient choisi la date du dimanche 1er décembre 1963, afin de se rendre dans la grande salle Omni-Sport de Magnan, pour y donner un concert à leurs très nombreux amis.

Sous la conduite et la baguette de notre très dévoué M. Brosse Gaston, la première partie avait été réservée au Cercle Mandoliniste qui avait très bien voulu s'associer aux « Petits Ménestrels » de la Côte d'Azur.

M. Chiarabelli dirige le Cercle Mandoliniste depuis sa création en 1921 et a fait exécuter aux jeunes « La Solita » et « La mort du moineau » ; ils furent très applaudis à la suite de ces excellents morceaux.

Le groupe des anciens élèves des « Petits Ménestrels » animé par M. Roland Audibert et Mlle Danielle Roux, devait interpréter en solo « Sibéria » et la « Cinquième danse hongroise » de Brahms et ensuite avec les Petits Ménestrels « L'eau vive » de Guy Béart, « Printemps d'Alsace » et quelques airs du folklore suisse.

Ce fut enfin l'audition en solo des « Petits Ménestrels » de la Côte d'Azur dirigés cette fois par M. Brosse où se distinguaient parmi les remarquables jeunes instrumentistes qui les composent, M. J. Geas, au violon dans la « Sérénade » de Schubert ; Mlle L. Laugier, âgée seulement de 9 ans interpréta brillamment à la mandoline la « Marche Montferrandaise » et M. P. Juncker, également à la mandoline, dans « Beau soir de Vienne ».

Nous avons remarqué parmi la nombreuse affluence, M. H. Marl, membre fondateur, des « Petits Ménestrels » ; Mme Chiarabelli, Mme et M. Driot ; Mme Brosse ainsi que les parents et des amis des


**VANDOREN**

**MANUFACTURE**

**d'Anches et Becs**

**pour instruments de musique**

56, rue Lepic, PARIS-18e

Tél. : MONTmartre 39.87

**Anches et becs pour artistes**



**TRANSATOUR S.C.T.T.V.**

(AGENCE OFFICIELLE DE LA C.M.F.)

**PRESENTE POUR 1964**

**3 croisières de Printemps**

EGYPTE - GRECE - TURQUIE - RIVAGES DE LA MEDITERRANÉE

**5 croisières d'Eté**

ISLANDE - SPITZBERG - CAP NORD ET SES FJORDS
LES CAPITALES NORDIQUES - ILES DE L'ATLANTIQUE
RIVAGES DE LA MEDITERRANÉE

**3 croisières d'Automne**

TERRE SAINTE - GRECE - EGYPTE - LIBAN - CHYPRE

**par MT. AKROPOLIS**

Prix minimum : **1.050 Frs**

Le programme de ces magnifiques croisières est à votre disposition sur demande

**34, rue de Lisbonne, PARIS-8e** - Téléphone : LAB. 83.37

petits musiciens dont toutes les félicitations pour la parfaite organisation de cette sympathique manifestation musicale revient à M. Gaston Brosse, toujours dévoué au service des tous petits musiciens, de M. Chiarabelli, très dévoué pour la défence de l'art musical.

**Le nouvel an**

**des Petits Ménestrels**

Une année bien remplie ; tel fut le sujet développé par une causerie de M. Gaston Brosse, président-directeur, à l'issue de la répétition de mardi 31 décembre. Après l'échange des vœux traditionnels, furent rappelées les activités de l'année écoulée. Nombreux concerts, examens d'élèves, sorties, voyages, etc..., qui ont marqué l'excellente vitalité de ce mouvement éducatif populaire au sein duquel se rassemble pour ses loisirs une jeunesse animée de principes de bon goût et de bonne camaraderie.

Il en a souligné les résultats satisfaisants et rappelé les réalisations prochaines. En premier lieu : le concours au titre de Miss Guitare 1964 dont l'organisation en a été confiée au groupe d'anciens élèves P.M. de Nice. Ce comité composé de responsables de moins de 20 ans, saura mener à bonne fin cette expérience de décentralisation dans les mois qui vont suivre.

Rappelons que depuis l'année 1958, le titre Miss Guitare a été mis en compétition par concours parmi les jeunes Niçoises guitaristes. En 1964, ce jeu orphéonique sera étendu sur le plan national. Le morceau imposé aux candidates sera simple, ce qui permettra de nombreuses participantes.

Déjà, les Estudiantinas de Bayonne et Tarbes, ont donné leur accord de principe. Le jury sera présidé par Romain Worschech, compositeur et professeur de guitare à Paris. L'Estudiantina de Valence (Drôme) sera réceptrice des épreuves enregistrées par les candidates sur magnétophone, etc. La guitare classique, de plus en plus en faveur chez les jeunes, va donc profiter de l'effort de propagande en sa faveur accompli par ses adeptes niçois.

**Distinctions décernées**

**aux musiciens de la Fédération**

Médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales. — M. Bugoni Auguste, musicien, Voix de Nice ; M. Cagnol Henri, archiviste général, Jeunesse Niçoise ; M. Daloni Jean, archiviste adjoint, Jeunesse Niçoise ; M. Cariazzo Auguste, musicien, Voix de Nice ; M. Pasqui Antoine, secrétaire général, Baie des Anges ; M. Paysant Albert, trésorier général, Jeunesse Niçoise; M.Moroni Marius, vice-président, Echo de la Chaumière ; M. Soyez Jules, musicien, Voix de Nice.

Médaille de la Jeunesse et des Sports. — M. Scotto Charles, président, directeur musical, Echo de la Chaumière .

Grand Prix Humanitaire de France. — M. De Zordo Francis, secrétaire général, Echo de la Chaumière (argent) ; M. Krier Antoine, musicien, Echo de la Chaumière (bronze) ; M. Moroni Marius, vice-président, Echo de la Chaumière (bronze) ; M. Minière Gérard, membre du bureau, Jeunesse Niçoise (bronze) ; M. Scotto Charles, président directeur, Echo de la Chaumière (vermeil) ; M. Scotto Humbert sous-chef de musique, trésorier général, Echo de la Chaumière (vermeil) ; M. Travostino Joseph, vice-président Jeunesse Niçoise (vermeil).

Médaille commémorative du maintien de l'ordre en A.F.N. — M. Dabbene, musicien, Echo de la Chaumière.

Médaille d'honneur des Services bénévoles. — M. Angles Jessé, musicien, Voix de Nice (or) ; M. Dievart Raymond, musicien, Voix de Nice (or) ; M. Daumas Georges, président directeur musical, Espérance de Cannes (or) ; M. Otto Paulin, musicien, Voix de Nice (or) ; M. Raffa Edouard, musicien, Voix de Nice (or) ; M. Roux Gabriel, membre du bureau, Jeunesse Niçoise (or) ; M. Rey Léon, secrétaire général, Espérance de Cannes (or) ; M. Soyez Jules, musicien, Voix de Nice (or).

Médaille de bronze. — M. Mallaussena Léon, musicien, Jeunesse Niçoise ; M. Jouault Lucien, musicien, Jeunesse Niçoise.

Croix de Chevalier de l'Education Sociale. — M. Daumas Georges, président, directeur, Espérance de Cannes ; M. Rey Léon, secrétaire général, Espérance de Cannes.

Médaille de l'encouragement au dévouement (bronze). — M. Testa Raymond, chef de clique, Jeunesse Niçoise ; M. Dalmas Laurent, membre du bureau, Jeunesse Niçoise.

Toutes nos chaleureuses félicitations aux musiciens, instructeurs et aux dévoués administrateurs.

# BASSES-ALPES

**Réunion des responsables**

**de la Fédération des sociétés musicales**

Les responsables des musiques rurales des Basses-Alpes se sont réunis dans la salle du Conservatoire de la mairie à Manosque dimanche dans la matinée.

On notait, parmi eux, la présence de M. Aubert Millot, maire de Manosque ; de M. et Mme Blanc, président régional de la Confédération Musicale de France ; MM. Bertagnolio et Allaud de Sisteron ; Gasquet et Voyant de Riez ; Gatto, Aubert, Félician, Simon et Sappei, de Manosque. Ces deux derniers sont respectivement président et secrétaire départementaux.

M. Simon fit part de son plaisir de recevoir tous les délégués de cette réunion à Manosque. M. Sappei lut la liste des personnes convoquées et excusa les absents.

M. Blanc prit alors la parole. Il souligna son attachement aux Basses-Alpes. Il souligna ensuite la création d'une commission musicale départementale (M. Delorme y représentera les Basses-Alpes).

Il remercia ensuite M. le maire pour les efforts de la municipalité en ce qui concerne la construction du Conservatoire au nom de la commission nationale. Il exprima des regrets en faisant remarquer que le Gouvernement ne s'intéressait pas assez à la musique populaire.

M. Blanc rappelle que les dossiers des futures recrues militaires sont examinés avant que ces dernières ne fassent les trois jours à Tarascon. Il ajouta : Il faut faire de la musique avant tout et les perfectionnements s'acquièrent avec l'expérience.

Sur le plan départemental, il faut faire disparaître certaines rivalités de clocher et arriver à des fusions de sociétés afin d'obtenir des ensembles musicaux valables. La musique reste vivace et bien implantée, mais elle a besoin de la volonté de tous pour rester toujours présente.

M. Aubert Millot rendit hommage aux membres de la commission de musique de notre ville, et il félicita MM. Sappei, Aubert, Gatto, Félician et toutes les personnes présentes. Un grand effort a été consenti par la municipalité et l'aide de M. Simon a été très profitable. Le conseil général a apporté, lui aussi, son concours par une subvention.

Le maire proposa alors d'organiser un grand festival dans nos murs et la date du 10 mai a été avancée. Ce Festival sera ouvert à toutes les musiques du département et de toute la région.

A l'issue de la réunion, le conseil d'administration a été renouvelé en totalité pour l'année 1964. Excellente journée de travail ce qui l'augure d'un succès de plus en plus important pour les sociétés musicales de ce département.






# BOUCHES-DU-RHONE

Nous apprenons avec plaisir que lors des examens aux Equipages de la Flotte de Toulon, notre excellent ami, le jeune J.-Pierre Resécco, fils de notre vice-président, a été admis soliste, contrebasse à cordes, avec une note élogieuse, dans la Musique Sédentaire, avec le grade de Second-Maître.

Toutes nos félicitations à ce jeune musicien, faisant partie de notre fédération.

**Le centenaire de l'« Escolo de Lar »**

**et le cinquantenaire**

**du « Triomphe de Mistral »**

A midi, c'est au lieu de leur fondation, à l'Hôtel de la Mule Noire, que les sociétaires de l'Escolo de Lar, rassemblés autour de leurs cabiscols, MM. Maibos et Mabelly, et du majoral Salvat, inaugurèrent sur la façade, l'inscription commémorative. Un vin d'honneur suivit, pour lequel les propriétaires de l'hôtellerie historique, M. et Mme Mouraille, l'ouvrirent aux félibres et à tous leurs amis. Là où, il y a un siècle, les premiers tambourinaires de l'Escolo de Lar, entraînés par François Vidal, touchèrent l'aubade à Mistral, deux émouvantes remises de décorations furent faites, au nom du président départemental de la Confédération des Sociétés Musicales de France, M. Hippolyte Blanc, par M. Félix Faure, du conseil d'administration.

La médaille de cent ans de société fut épinglée par M. Faure au drapeau de l'Escolo de Lar et la médaille de vétéran de la musique fut remise au populaire et toujours infatigable tambourinaire Mestre Félix Thériс qui, depuis 75 ans, (il en aura bientôt 92) est de toutes les fêtes de l'Escolo de Lar, de tout le pays d'Aix, de toute la Provence et qui a joué de son galoubet à Paris et à Bruxelles avant la fin du dernier siècle... On fait une ovation au bien aimé pere Thériс qui, avec ses jeunes émules, entraîne les félibres vers les Thermes Sextius où la fête doit se poursuivre.

# BRETAGNE ET ANJOU

**SAINT-MALO**

**La Sainte-Cécile 1963**

**de l'Harmonie Municipale**

Les manifestations qui, le dimanche 15 décembre ont, à Saint-Malo, marqué la célébration de la Sainte-Cécile, par l'Harmonie Municipale, constituent un événement qui honore notre ville.

En effet, cette fête aura été caractérisée par un nouvel épanouissement de la phalange confiée à M. Raymond Diederich. A son arrivée, il y a quelque dix-huit mois ce nouveau chef avait décidé de renforcer à Saint-Malo, le culte de la musique, tant par l'enseignement et la vulgarisation que par la direction de l'harmonie.

Il est juste d'ajouter que M. Diederich trouva, dans notre cité, des animateurs et des musiciens enclins à entrer dans ses vues. De cette commune collaboration, sont issus d'éclatants résultats, tels que celui dont, dimanche, nous fûmes le témoin, avec une grande partie de la population.

Nous nous félicitons de ce que la Sainte-Cécie nous permette ce constat.

**A LA CATHEDRALE**

La journée débuta par une messe en musique célébrée à la cathédrale.

Au cours de cet office qui avait attiré une belle affluence, groupée autour des représentants de la municipalité et des autorités locales, l'Harmonie fit d'abord entendre un choral de Bach, deux pièces de Jean Gallon : « Sérénité » et « Epitaphe », pieusement accordées au caractère de la cérémonie. Puis, avant la sortie, les voûtes de Saint-Vincent retentirent des accents sonores de la « Marche solennelle » de Grieg.

Sur le parvis, les paroissiens commentèrent avec un enthousiasme à peine voilé, la beauté des pages entendues et surtout la qualité de leur exécution, dirigée par M. Diederich.

**LE QUATUOR DE SAXOPHONES**
**DU COTENTIN**
**AU CONCERT DE GALA**

L'après-midi, la salle municipale des fêtes du Casino fut le cadre d'un concert vraiment exceptionnel, dont l'invité d'honneur était le « Quatuor du Cotentin ».

Nos premières félicitations seront pour cet ensemble assurément peu banal et riche de talent.

Il réunit M. Emile Chesnel, soprano ; Mlle Micheline Guilloté, alto ; MM. Guy Huet, ténor ; Pierre Paturel, baryton.

Au cours de ce concert dont nous parlons ce quatuor fit d'abord entendre un « adagio » de Mendelssohn, puis un « andante » de Tchaïkowsky, et le joyeux rigaudon que Rameau inséra dans « Dardanus ». Ces morceaux, bien différents par l'écriture, furent enlevés dans un style sans faille, avec une autorité et une aisance témoignant d'une solide maîtrise.

Ces mêmes vertus devaient à nouveau éclater dans l'interprétation de « Trois pièces en quatuor » composées par M. Diederich et données, dimanche, en première audition, à Saint-Malo.

M. Diederich a composé des morceaux qui, sous des dehors plaisants, gracieux et rythmés, recèlent des obstacles qu'il faut victorieusement franchir.

De telles pièces ont le mérite de mettre en lumière les ressources et les sonorités des différents types de saxophones. Le Quatuor du Cotentin les détailla le mieux du monde, soulevant une tempête d'applaudissements.

M. Diederich, remerciant, au nom de tous, l'ensemble normand, émit le vœu que d'autres visites s'ajoutent à celle du 15 décembre. L'auditoire ratifia ce souhait.

**BEAU SUCCES**
**DE L'HARMONIE MUNICIPALE**

Et puisque nous évoquons l'auditoire, signalons que la salle municipale du Casino avait accueilli une assistance empressée.

Au premier rang, on remarquait MM. Paul Cay, sous-préfet ; A. Leroux, premier adjoint, représentant le maire ; G. Guyot, adjoint, président de l'Harmonie Municipale ; Jean Noury, sénateur ; J. Videment, adjoint ; Chartier, adjoint au maire de Paramé ; le commandant Paqueteau et des officiers de la garnison ; Mme Delalande, déléguée des J.M.F. sur la Côte ; le capitaine Helleboin, chef de musique militaire à Rennes...

Revenant au concert, nous avons plaisir à signaler l'excellente contribution de l'Harmonie Municipale justement applaudie dans un beau programme de musique classique et moderne.

Inauguré par l'ouverture de « Titus », de Mozart, et un délicat emprunt à Henri Février, le concours des musiciens malouins se poursuivit par « Suite de Ballet », de M. Raymond Diederich, composition dont les mélomanes ont vivement goûté les quatre mouvements appréciant tant l'inspiration que l'expression.

L'entr'acte de « Messidor » fit vibrer le Casino ; puis, après la gracieuse valse « Toujours ou jamais », de Waldteufel, résonnèrent magnifiquement deux passages de « Sigurd Jorsalfar », de Grieg, « Dans la salle royale » et surtout « la marche solennelle » dont les envolées, le rythme, les tutti terminaux firent merveille...

Notons que M. Diederich, qui avait développé un cordial « amphi » sur la vie musicale malouine, s'était chargé de préfacer chaque page interprétée, afin de rafraîchir les mémoires et de créer l'ambiance.

A l'entr'acte, M. Romain Leroux, au nom de la municipalité, avait distribué à tous ceux qui pouvaient y prétendre, de chaleureux suffrages.

**REJOUISSANCES**

A l'issue de ce gala, un vin d'honneur réunit l'Harmonie et divers invités. Il fut suivi d'un dîner amical.

M. Guyot présidait, ayant à ses côtés MM. R. Leroux, R. Diederich, M. et Mme Mariette ; M. Videment, le capitaine Helleboin.

Au dessert, entre une bonne histoire et une chansonnette, M. R. Diederich s'adressa notamment à ses musiciens qu'il remercia de leur persévérant effort.

Il fit spécialement applaudir MM. Mariette, sous-chef, et diligent archiviste ; Hervé, secrétaire dévoué ; Larmet, non moins dévoué trésorier, ainsi que la municipalité mieux que jamais attentive au destin de l'Harmonie.

Nous avons d'autre part retenu l'éventuelle participation de l'Harmonie Municipale à un important concours en 1964. Elle saura, nous en sommes certains, figurer avec honneur.

# CENTRE

**Nécrologie**

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre ami Louis Bouhet, directeur de la fanfare « L'Avenir » de Saint-Menoux (Allier), décédé à la suite d'une douloureuse maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le 17 janvier. En son temps la Fédération musicale du Centre a adressé à la famille du défunt ses bien sincères condoléances.

Ancien combattant 14-18, Croix de guerre, Médaille militaire, Louis Bouhet était un des anciens de notre Fédération de même qu'un de ses plus ardents défenseurs.

Il vivait en partie pour la musique qu'il servait bien. Aussi l'Avenir de Saint-Menoux perd elle en lui un chef dévoué et aimé de tous. Ses services avaient été reconnus dans le domaine musical par l'attribution des Palmes académiques et de l'agrafe d'argent de la C.M.F.

Nous lui avions rendu visite quelques jours avant sa mort, alors qu'il était en traitement dans une clinique de Vichy. Courageux et lucide, tel nous l'avions trouvé. La conversation s'était aiguillé tout naturellement sur la musique et il ne se plaignait pas.

Il est parti encore jeune, à 69 ans...

Nos regrets sont unanimes.

A. R.

**Réunion du Comité de direction**

Le comité directeur de la F.M.C. s'est réuni à Vichy, le dimanche 26 janvier 1964, à 10 h., sous la présidence de M. Henri Martinet.

Etaient présents : Mlle Besson, MM. Martinet, A. Relin, Delgouffre, Durand et Dubat.

MM. Wegl, Troubat, Hygounenc, A. Jouannet et Mornay s'étaient excusés.

Les questions suivantes ont été débattues :

**Fête fédérale 1964 (Issoire 4 et 5 juillet).** — Toutes les coupes de la F.M.C., la coupe Pajot et le challenge Bourbié seront mis en compétition à cette occasion.

Le secrétaire général est chargé de régler tous les détails de l'organisation avec les dirigeants de l'Harmonie d'Issoire.

**Autres manifestations 1964.** — La F.M.C. accorde son patronage aux festivals suivants :

— Huriel (Allier) : 31 mai, 80e anniversaire de la Société musicale « Les Enfants de la Toque » ;

— Chatel-Guyon (P.-de-D) : 21 juin, festival-concours interrégional.

— Dornes (Nièvre) : 28 juin, festival départemental. Le Conseil général de la Nièvre a accordé une subvention de 1.500 francs pour cette manifestation.

— Dun-le-Palestel (Creuse) : Fête départemental (date non encore fixée).

Congrès 1964. — Il pourrait avoir lieu à Vichy, le dimanche 12 juillet, à 9 h., et serait précédé le samedi 11 juillet après-midi, d'une réunion du Conseil d'administration.

**Examens d'élèves 1964.** — Toutes directives sont arrêtées pour l'organisation de ces examens et la décision suivante a été prise :

Il est convenu avec les vice-présidents départementaux qu'afin de donner toutes facilités aux sociétés présentant un nombre important d'élèves aux examens, le jury constitué pour ces examens se rendra au siège de la société pour faire passer les épreuves.

Les sociétés qui, de cette façon, n'auront pas de frais de transport pour les élèves devront héberger les membres du jury.

Il est rappelé que le jury doit être composé, autant que possible, par les membres du Conseil d'administration, ou à défaut, par les chefs de musique choisis par le vice-président départemental.

Le secrétaire général adressera aux vice-présidents départementaux les épreuves 1964 dès que la Confédération les lui aura fait parvenir.

Les vice-présidents sont priés d'établir dès la clôture des inscriptions (le 15 mars) le calendrier des examens et le communiquer aussitôt au secrétaire général, qui doit lui-même en aviser la Confédération.

**Challenge E. Bourbié.** — Ce challenge sera mis en compétition seulement entre les harmonies et fanfares de la deuxième division appartenant à la F.M.C.

Dans le cas où une seule société participerait à la compétition, le challenge pourra néanmoins lui être attribué si elle a obtenu un minimum de 12 points et demi sur 15 à l'épreuve du morceau imposé.

**Répartition des subventions pour les festivals et examens d'élèves 1963.** — L'état de ces répartitions présenté par Mlle Besson est approuvé à l'unanimité.

**Adhésions et radiations de sociétés.** — Le comité enregistre avec satisfaction l'adhésion à la F.M.C., depuis le dernier congrès, de la Lyre Corrézienne de Corrèze.

Il décide, par contre, de rayer deux ou trois sociétés des contrôles de la Fédération à partir de 1965, si elles n'ont pas réglées leurs cotisations avant la fin de cette année.

**Récompenses - Achat de médailles confédérales.** — M. Wegl, responsable de cet important service, n'étant pas présent à la réunion, cette question est reportée à une prochaine réunion.

**Cotisation 1965.** — Le comité décide de demander au prochain congrès le relèvement de la cotisation des sociétaires, le montant de cette cotisation n'ayant pas changé depuis plusieurs années.

**Membres sortants du Conseil d'administration en 1964.** — Conformément à l'article 7 des statuts, la liste des membres du Conseil d'administration, sortants et renouvelables au congrès 1964, est remise aux vice-présidents départementaux présents à la réunion. Elle sera adressée par la poste aux vice-présidents qui n'ont pu se déplacer.

**Circulaire de la C.M.F. aux présidents de Fédérations.** — M. Martinet donne connaissance d'une circulaire émanant de notre président confédéral dont le contenu est intéressant.

Une photo-copie de cette circulaire sera adressée par le secrétaire général à tous les membres du comité de direction.

**Congrès confédéral d'octobre 1963.** — M. Relin rend compte du sort qui a été réservé aux vœux présentés par la Fédération musicale du Centre au dernier congrès de Paris.

Le comité se montre satisfait des explications données.

La séance a été levée à midi pour permettre aux membres éloignés de regagner rapidement leur domicile en raison de la température peu clémente.

Le secrétaire général : A. RELIN.

**ALLIER**

**MOULINS**

**Lyre Moulinoise - Harmonie Municipale**

Le 8 décembre, la Lyre Moulinoise mettait le point final aux festivités de son centenaire en célébrant brillamment Sainte-Cécile.

Dans le cadre majestueux de la basilique-cathédrale, au cours de la messe de 11 h. 30 que S.E. Mgr Bougon, évêque de Moulins, honorait de sa présence, nos musiciens qui avaient pris place dans le chœur, admirablement dirigés par Emile Fosse donnèrent une audition d'une exceptionnelle qualité qui fut écoutée par une très nombreuse assistance.

Parmi les personnalités présentes à cette cérémonie l'on remarquait notamment :

M. Queret, chef de cabinet, représentant M. le préfet, empêché ; M. Pligot, maire de Moulins, président de l'Harmonie municipale ; M. Epiphane René, membre exécutant, vice-président délégué de l'harmonie municipale ; M. Maurice, secrétaire général de la mairie ; plusieurs conseillers municipaux dont M. Guillot, adjoint aux Beaux-Arts; Maître Fernand Lamy, inspecteur général honoraire des Beaux-Arts, président artistique de la Confédération musicale de France ; M. Martinet, président de la Fédération musicale du Centre ; M. Raymond Mornay, sous-directeur de la Philharmonie de Nevers, vice-président de la F.M.C. pour la Nièvre ; Maître Sarrazin, président directeur de la Société des Amis de la musique ; de nombreux membres de sociétés musicales et chorales de Moulins et de la région.

M. le chanoine Orfeuil, organiste, célébrait l'office religieux et prononça une allocution très érudite dans laquelle il fit l'apologie de la musique dont il exalta la beauté et la noblesse.

Il nous faut maintenant donner à la musique la place qui lui revient dans ce compte rendu nécessairement succinct et revenir à l'audition qui comportait les œuvres suivantes : « Marche d'Athalie », Mendelssohn ; « Toccata et Fugue en ré mineur », J.-S. Bach; « Larghetto du Quintette » (Kœchel 581) W.-A. Mozart ; « Clarinette principale : Jean-Claude Antoine » ; « Tanhaüser », ouverture, R. Wagner.

Selon les opinions les plus autorisées dont celle en tout premier lieu de Me Fernand Lamy, l'exécution de ces œuvres fut de tout premier ordre.

Voici d'ailleurs les appréciations relevées à ce sujet dans la presse régionale :

**La Tribune de Saint-Etienne**

« Une audition de qualité.

« Tout au cours de l'office religieux la Lyre Moulinoise devait apporter à l'assistance la preuve tangible de sa grande classe et de sa maturité artistique.

« Pour une harmonie c'est chose difficile d'interpréter dans les mouvements imposés et avec toutes les nuances, des pièces maîtresses telles que « L'Ouverture de Tanhaüsser », de Richard Wagner ; « La Toccata et Fugue en ré mineur », de Jean-Sébastien Bach. Ces œuvres puissantes et judicieusement choisies par le directeur de la Lyre, ont acquis, au cours de leur exécution, le relief qu'elles méritaient. Au pupitre, Emile Fossé dirigea son orchestre de façon magistrale. Les attaques étaient nettes. Les exécutants faisaient preuves d'une grande sensibilité et apportaient le témoignage d'un travail assidu et fait avec amour.

« La grande révélation de cet agréable moment musical fut la clarinette principale, Jean-Claude Antoine. Son interprétation du « Larghetto du Quintette » (Kœchel 581) de Mozart, aura apporté à cette Sainte-Cécile un magnifique fleuron sur le plan artistique.

« Précisons que Jean-Claude Antoine, premier prix du Conservatoire de Paris, est le nouveau jeune professeur de clarinette de l'Ecole municipale de musique.

« Nous savions les qualités de notre société musicale, mais incontestablement, en ce 8 décembre, elle s'est révélée digne des grandes formations professionnelles et, lorsque, sous les voûtes de la nef de la cathédrale, résonnèrent les prenants accents du Tanhaüsser, nous avons compris que les échos de cette audition parviendrait bien au-delà des limites de notre département.

« Nul doute que ceux qui savent le grand pouvoir de la musique sur l'homme et goûtent cet art sublime, souhaiteraient voir se multiplier en notre ville des manifestations d'une semblable haute tenue artistique. »

**Des hommages bien mérités.** — A l'issue de l'audition, l'Harmonie municipale a défilé depuis la cathédrale jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où elle a donné une courte aubade avant de se rendre à l'Hôtel du Dauphin, où eut lieu le banquet traditionnel réunissant les personnalités, les musiciens de la Lyre, leurs familles et leurs amis soit 130 convives.

**L'heure des allocutions.** — Comme il se doit en pareilles circonstances, plusieurs allocutions furent prononcées au dessert. Le premier orateur fut M. Fosse, qui prit la parole en ces termes :

1863-1963. Bien que des manifestations musicales importantes aient marqué, en juin dernier, la fête du centenaire de l'école de musique et de l'harmonie municipale, notre Sainte-Cécile n'en est pas moins la Sainte-Cécile du centenaire. Oserais-je vous dire, une fois n'est pas coutume, que j'ai aujourd'hui plusieurs sujets de satisfaction. Et tout d'abord la satisfaction d'une exécution assez convenable d'œuvres cependant fort difficiles. A vous, mes collaborateurs de la Lyre Moulinoise ; mes premiers remerciements pour l'effort fourni, mais aussi pour l'intérêt manifesté par vous au cours des séances de travail. Il reste bien entendu que les effectifs de notre Lyre sont encore trop faibles pour mener à bien les réalisations d'un tel programme. C'est pourquoi mes remerciements vont également à nos amis de Nevers, qui sont spontanément et de tout cœur, venus nous apporter leur précieux concours, à commencer par M. Raymond Mornay.

Enfin un autre sujet de satisfaction : il m'est arrivé bien souvent de me plaindre d'une certaine lenteur de la jeunesse moulinoise ; or, je crois apercevoir, depuis quelque temps, des signes qui me font croire que cette jeunesse s'éveille et c'est pour moi, directeur de la Lyre, le plus précieux des réconforts ; car ils comportent de grandes espérances. Et puis enfin, un sujet de satisfaction qui m'émeut bien plus que je ne saurais le dire : la présence ici de Maître Fernand Lamy.

Il y a 40 ans, mon cher Maître, j'ai été élève de votre classe au Conservatoire de Valenciennes, l'un des premiers de France, Paris, mis à part. De cette classe d'écriture, plusieurs grands prix de Rome de musique et une dizaine de directeurs de conservatoire sont sortis. Je suis sûr, conclut M. Fosse, d'être l'interprète de mes collaborateurs et amis pour vous témoigner l'honneur que nous ressentons tous aujourd'hui d'avoir votre présence.

Que vive donc la musique, Vive la Lyre Moulinoise, Vive Moulins.

Après cette allocution très applaudie, la parole revint à M. Pligot qui en sa double qualité de maire et de président, salua et remercia M. le chef de cabinet, représentant M. le préfet, empêché.

« C'est un honneur et un plaisir, d'autre part, d'accueillir M. Fernand Lamy, déclare le premier magistrat de la Ville. M. Lamy n'avait pu être des nôtres pour le centenaire, aujourd'hui il est parmi nous.

« J'ai apprécié cette audition ce matin à la cathédrale. Je dois adresser des remerciements et des compliments, au nom de la Ville de Moulins, à M. Fosse d'abord et à ses musiciens ensuite, leur équipe a été magnifique. »

M. le maire évoque l'état précaire dans lequel se trouvaient les locaux de l'Ecole de musique, lorsque M. Lamy vint présider le jury qui devait déclarer M. Fosse compétent pour diriger notre école.

Après avoir excusé M. Martinet qui n'a pu rester l'après-midi, MM. Wegl, Paul Troubat, directeur de l'Harmonie de Montluçon, André Belin, directeur de l'Harmonie de Vichy, M. Bouet, gravement malade, M. Pligot félicite M. Mornay pour sa collaboration, il tient à redire une fois encore sa satisfaction à l'occasion du centenaire.

« Je lève mon verre au succès toujours grandissant de la Lyre, à la musique populaire de France, et à la bonne ville de Moulins. »

M. Pligot est très applaudi. Puis M. Fernand Lamy apporte son très cordial salut et dit sa joie de se trouver à Moulins. Il rappelle le triomphe de la Lyre à Lorient, en 1962 et dit combien il a apprécié l'audition du matin, les solides qualités de rythme, de sonorité et, ce qui est rare, de justesse de votre bel ensemble.

« Vous avez un bon président (M. le maire) et un bon chef, choses rares et difficiles de posséder en même temps », continua-t-il en faisant l'éloge de l'Ecole de musique et de son directeur.

En parlant de ce dernier, il dit :

« C'est un vrai musicien de race, il a la technique et la sensibilité. »

Maître Lamy termina son exposé en rendant hommage au président des « Amis de la Musique », M. Sarrazin.

Enfin M. Quere, chef de cabinet, joignit ses compliments à ceux déjà exprimés.

A la suite de cette dernière allocution, M. Pligot se leva et demanda à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire du regretté Henri Vallot, qui fut un dévoué conservateur de la Lyre. Après quoi, M. le maire remit la plaquette-souvenir du centenaire de la société au Maître Fernand Lamy qui le remercia chaleureusement.

Maître Lamy eut alors à remettre une distinction particulièrement méritée à M. Pierre Beaujean, de Souvigny, bassiste de la Lyre depuis de nombreuses années et qui a fait preuve d'une exemplaire fidélité à la musique.

C'est ainsi que prit fin cette journée d'autant plus réussie qu'elle eut un caractère familial très sympathique.

## CREUSE

### Calendrier des examens d'élèves 1964

10 mai, Bourganeuf ; 31 mai, Gueret ; 7 juin, Genouillat pour Moutier-Malcard, Bonnat, Roches et Jarnages ; 11 juin, Felletin ; 14 juin, La Souterraine, Dun-le-Palestel, Bussière, Dunoise ; 18 juin, Aubusson, Lavaveix, Gouzon.

Ces examens auront lieu à 10 h., dans la salle de répétitions des sociétés indiquées en premier.

Les sociétés doivent faire connaître, au moins huit jours avant la date fixée, la liste des candidats inscrits à M. Adolphe Jouannet, vice-président départemental à Aubusson.

## PUY-DE-DOME

### SAINT-ELOY-LES-MINES

#### Sainte-Cécile 1963

#### à l'Harmonie des Mineurs

Saint-Eloy a connu dimanche une ambiance inaccoutumée. Elle était due à notre belle société locale, l'Harmonie des Mineurs, dont les membres ont dignement honoré leur patronne Sainte-Cécile.

Le ciel avait bien voulu se mettre à l'unisson et avec la présence d'un soleil regaillardissant, tout a donc concouru pour une éclatante réussite de cette cérémonie qui permit à la cité minière de participer à la joie et à la bonne humeur que nos musiciens propageront dans toute la ville aux prix de plusieurs défilés magistralement emmenés.

Le cérémonial devait débuter dès 9 h. 30, dans la cour des équipages, où devant tous leurs camarades rassemblés et après les sonneries d'usage exécutés par la batterie, six musiciens allaient être appelés par leur chef, M. Héraud, pour recevoir des mains de leur président, M. Rousseau, la juste récompense de bien des années passées au service de la musique.

Cette cérémonie permettait de décerner à MM. Blanc Maurice et Ribet Christian, la médaille de bronze des Sociétés musicales et chorales ; Porphyre Lucien et Sinturel Ferdinand, la médaille d'argent de la Fédération musicale du Centre ; Bezon Edmond, l'agrafe d'argent de la Confédération musicale de France, et à M. Challet, la médaille d'honneur des vétérans, et mettait ainsi à l'honneur toute cette grande famille que forme l'Harmonie des Mineurs.

Auparavant avait eu lieu la remise des diplômes aux jeunes gens et jeunes filles de l'Ecole de musique et en voyant défiler 51 élèves on pouvait mesurer la tâche accomplie au sein de cette école par les nombreux professeurs pour assurer la relève et développer sans cesse l'art musical.

Devaient être appelés pour recevoir leur diplôme :

**Première année de solfège**

Troisième division. — Troisième mention : Beaune Jean-Yves, Boyle Lydie, Faucheron Dominique, Kramarz Patrick, Meunier Danielle ; Ropero José, Szwaika Serge.

Deuxième mention : Bezon Raymond, Grand Mireille, Magnier Pascale, Perrin Danielle.

Première mention : Boulet Jean-Charles, Boyle Philippe, Conchon Michèle, Daffix Jean-Paul, Dubost Eliane, Nony Mireille, Sénétaire Paul.

**Deuxième année de solfège**

Deuxième division. — Troisième mention : Bougerol Guy, Ducher Denise.

Deuxième mention : Civade Françoise, Dumas Hélène, Grzeskowiak Nicole, Huguet Gérard, Legay Serge, Pradel Daniel, Primault Jocelyne.

**Troisième année de solfège**

Deuxième division. — Deuxième mention : Duraj Jean-Marie, Bichard Jean-Luc, Szwajka Patrik.

Première division. — Troisième mention : Sauvannet Chantal.

Deuxième mention : Grelewiez Jean.

Première mention : Conchon Michèle, Grelewiez Edouard.

Première mention avec félicitations : Muller Daniel.

**Instruments**

Troisième division : Boudot Alain, clarinette (troisième mention solfège, première mention avec félicitations) ; Chaudet Jean-Claude, saxo (première mention solfège, première mention) ; Gidel Yves, saxo (première mention solfège, première mention) ; Becaud René, clarinette (deuxième mention solfège, première mention) ; Arnaud Roland, saxo (première mention solfège, première mention) ; Beaulaton Roger, trompette (première mention solfège, première mention avec félicitations) ; Porphyre Gérard, clarinette (première mention solfège, première mention avec félicitations) ; Duraj Monique, saxo (première mention solfège, première mention avec félicitations) ; Labbay Jean-Paul, saxo (première mention solfège, première mention avec félicitations).

Deuxième division : Stellemacher Michel, trompette (deuxième mention solfège, première mention) ; Dumont Georges, clarinette (première mention solfège, première mention).

Première division : Berthon Jean-Paul, trompette (troisième mention solfège, première mention) ; Lagrange Roger, clarinette (deuxième mention solfège, première mention) ; Gamelon Robert, flûte (première mention solfège, première mention).

A l'issue de la remise des médailles et diplômes, l'Harmonie des Mineurs, dirigée par M. Monssauret, se rendait à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc où devait être célébrée la grand'messe en l'honneur de Sainte-Cécile, si chère au cœur de tous nos musiciens.

Au cours de la cérémonie à laquelle assistaient de très nombreux fidèles, l'Harmonie, sous la direction de son chef, M. Héraud, interprétait impeccablement quelques œuvres choisies parmi lesquelles nous avons noté : « Voix des Cloches », de Luigini, arrangement G. Pares ; « Sérénade », de F. Schubert, transcription de M. F. Andrieu (solo de M. Fouchon Paul) ; adagio de « L'Ave Verum », de Mozart, transcription de M. F. Andrieu, tandis qu'à l'Elévation la batterie exécutait « Aux Champs ».

Après la grand'messe, un cortège se formait et l'Harmonie des Mineurs, aux sons entraînants de pas redoublés, allait porter un air de fête dans le quartier du haut avant de se rendre place de l'Hôtel-de-Ville où nos musiciens rendaient hommage à nos morts en déposant une gerbe au monument.

L'heure de l'apéritif d'honneur était arrivée et c'est dans les différents cafés des Bayons que l'on retrouvait nos musiciens qui, peu après, se réunissaient dans la salle du Cercle de La Bouble pour apprécier un menu à la fois soigné et copieux, servi par le restaurateur bien connu, M. Vallet.

Inutile de préciser que la meilleure ambiance fut de rigueur tout au long du banquet qui ne pouvait que se terminer dans les rires et les chansons.

A la table d'honneur entourant M. Rousseau, président ; Héraud, chef de l'harmonie, et les membres du Conseil d'administration ; nous notions la présence de MM. Meunier, maire de Saint-Eloy ; Travert, ingénieur principal ; Boutonnet, commandant la brigade de Saint-Eloy ; M. Pannetier, directeur du collège d'enseignement secondaire ; Aubéry, Faucher, Soulier, Semion.

Au dessert, M. Meunier, maire de Saint-Eloy, devait dire combien il avait été sensible à l'invitation de l'harmonie et après avoir adressé les plus vifs remerciements, il tenait à féliciter tous ceux qui, sous la tunique de l'harmonie, servaient en de si nombreuses circonstances la renommée de Saint-Eloy.

M. Héraud, à son tour, tenait à remercier toutes les personnalités qui avaient bien voulu répondre à l'invitation de l'harmonie, ce qui était un témoignage de sympathie mais également le reflet de l'estime que l'on porte à l'harmonie.

Ses félicitations allaient ensuite aux musiciens et à ses adjoints qui, tous, étaient à la base de la bonne marche de la société.

M. Rousseau, directeur des houillères et président de l'Harmonie, soulignait l'excellent état de santé de la société et après avoir vu nous-mêmes tous ces jeunes issus de l'école de musique venir retirer leur diplôme, instrument en main, nous pouvons écrire que la relève est déjà assurée.

Traitant du problème et de l'avenir de la mine, il devait dire combien il fallait bannir le pessimisme car la mine avait encore de belles années devant elle.

Et c'est sur ces paroles rassurantes que nous quitterons, nos musiciens qui ont connu, cette année encore, une très brillante Sainte-Cécile, que les jeunes prolongèrent fort tard.

( La Montagne).

Huit jours plus tard, l'Harmonie des Mineurs fêtait son concours à la fête des mineurs à l'occasion de la Sainte-Barbe.

Au cours de la cérémonie religieuse, elle interprétait les œuvres suivantes, sous la direction de son chef, M. Heraud :

« Pavane pour une Infante défunte », de Ravel (bugle solo : M. Robillard) ; « Prélude », de Rachmaninof ; « Aria de la suite en ré », de J.-S. Bach.

En final, la batterie, dirigée par M. Maistre, se faisait entendre dans « Athos », de Gadenne.

Avant et après la messe, l'Harmonie des Mineurs défilait à travers les rues de la Cité eloysienne, entraînant à sa suite un important cortège composé, en grande partie, du personnel des houillères.

Nos félicitations à cette vaillante et brillante phalange pour son activité.

A. R.

# CHAMPAGNE ET MEUSE

### Les « Sainte-Cécile »

C'est l'Avenir-Musique qui inaugura la période de réjouissances des Sociétés musicales d'Epernay, le 16 novembre 1963, en l'honneur de Saint-Cécile. L'office religieux fut célébré en l'église Notre-Dame. Au cours de la messe, les musiciens, sous la direction de leur chef, M. André Langoët, interprétèrent de façon remarquable « Andante et Largo », de Roger Hubert ; « Sur les cimes », de Roger Hubert et pour terminer la brillante « Marche Consulaire », de Furgeot.

A l'issue de la cérémonie, musiciens et invités parmi lesquels MM. Hanauer, adjoint, représentant M. le maire d'Epernay ; Alexandre Mérand, président d'honneur ; Fernand Bouché, vice-président de la Fédération de Champagne ; Géraudel, conseiller municipal ; E. Carterat, Rouyer, Lebarbier, Doyen, Mousse, représentant les différentes sociétés musicales d'Epernay, se réunirent chez le président actif traiteur, M. Jean Bessez.

Au dessert, le directeur, M. Langouet, eut une pensée émue pour le regretté camarade René Welche, regretté de tous, excusa différentes personnalités, remercia de leur présence les invités déjà cités, puis retraça l'activité de l'Avenir-Musical au cours de l'année écoulée.

Le président Jean Bessez félicita, à son tour, les musiciens, en exprimant les vœux de la société.

M. Hanauer, adjoint au maire, clôtura les discours, en s'associant aux félicitations méritées, et assura la musique l'Avenir de la sollicitude de la municipalité, à laquelle il ne manquera pas de transmettre les vœux exprimés, puis leva son verre à la prospérité de la Musique l'Avenir.

**Le Club des Accordéonistes et Guitaristes.** — Dans le même moment que l'Avenir-Musique célébrait la patronne des musiciens à Epernay, le Club des Accordéonistes, de son côté, faisait de même à Ay, où en l'église paroissiale, il exécutait sous la direction de son chef, M. Michel Magnien : « L'Ave Maria », de Gounod, puis la « Sérénade », de Schubert ; après l'office, le Club tint à donner, sur le parvis un véritable concert fort applaudi, comportant la « Marche joviale » et la « Marche des Accordéonistes ».

Suivit le traditionnel banquet, présidé par M. René Philipponnat, adjoint au maire d'Epernay, entouré de MM. Collery, conseiller général, maire d'Ay ; Michel Morange, président du Club ; Fernand Bouché, représentant la Fédération musicale ; Havrez, président-fondateur ; Michel Magnien, directeur ; Jean Bouché, sous-directeur de la Fanfare des Tonneliers ; René Sergent, Marcel Poirot, Edouard Thil, représentant l'Harmonie des Chemins de Fer ; l'Harmonie de Magenta, la Champenoise, etc.

L'ambiance était jeune, toute à la joie. Au dessert, M. Morange et Magnien félicitèrent les musiciens, remercièrent les personnalités présentes, et les membres du comité. Des félicitations et des encouragements devaient d'ailleurs être adressées à l'ensemble du Club par MM. Collery et Philipponnat.

La partie officielle terminée, une sauterie mit fin à cette belle journée, dans la gaieté et la plus franche camaraderie.

**L'Harmonie municipale d'Epernay.** — A son tour, la doyenne des Sociétés musicales d'Epernay, l'Harmonie municipale célébrait la fête traditionnelle le 24 novembre, par une messe en l'église Notre-Dame, au cours de laquelle, sous l'habile direction de M. Robert Lamarle, les musiciens interprétèrent : « Méditation », de Gabriel Parès ; « Messidor », de A. Bruneau ; un « Adagio », de Gounod, puis ils accompagnèrent les Petits Chanteurs de Notre-Dame, dans « Louez le Seigneur », et « Joie au Ciel ».

Le repas fut servi au Restaurant de l'Europe, dans une ambiance joyeuse et sympathique. Aux places d'honneur : MM. Roger Menu, sénateur-maire ; Dricot et Hanauer, adjoints au maire ; R. Bigotte et F. Bouché, président et vice-président de la Fédération ; J. Fréby, B. Moineau, Krebs, Guillaume, M. Géraudel, et les représentants des sociétés locales, MM. Juing, Gobillard, Aubert, Mlle Lassagne. Aux côtés de M. R. Lamarle, on notait MM. Husson, Turgy, sous-chefs ; Lhermitier, trésorier ; Heurtaux, secrétaire, et les membres du comité.

Au dessert, M. Robert Lamarle, après les remerciements d'usage, passa en revue les événements de l'année, les nombreux services de la société, le beau voyage au Val de Loire, organisé par MM. Heurtaux et Lherminier qu'il remercia tout particulièrement, il félicita également ses collaborateurs, sous-chefs, professeurs, qui se dévouent tout au long de l'année pour éduquer nos jeunes, puis il relata les pertes cruelles de l'année : MM. René Welche et Raymond Lamarle, pour lesquels il eut une pensée émue.

M. Bigotte, président de la Fédération après des paroles fort aimables envers les notabilités présentes, les musiciens et leur chef ; apporta les félicitations de la Fédération à MM. R. Lamarle et F. Bouché ; c'est grâce à eux, dit-il et à des hommes comme eux, que la musique populaire vit encore. Usant d'une formule lapidaire, M. Bigotte déclara même : Epernay est la capitale marnaise de la musique populaire.

Dans l'allocution qu'il prononça M. Roger Menu souligna le dévouement des musiciens de l'Harmonie municipale, et le travail obscur des membres du comité. Il vanta la cohésion de cette phalange, la qualité des jeunes et des moins jeunes, et leur amour identique pour la musique. Il remercia enfin M. Bigotte de sa présence encourageante, et en terminant souhaita qu'Epernay continue d'avoir droit au titre enviable que venait de lui donner le président de la Fédération.

La fête se termina fort tard dans la soirée, laissant à chacun le souvenir mémorable de la Sainte-Cécile 1963.

**L'Harmonie municipale de Magenta.** — C'est sous le double signe de la jeunesse et de la bonne humeur qu'était placée, le 1er décembre, la Sainte-Cécile de la Musique de Magenta ; à 11 h., en l'église Sainte-Marie de Magenta, premier hommage rendu à la patronne des musiciens. Sous la direction de M. Roger Sébille, l'harmonie interpréta « Sur ces Cimes » et « Andante », de Roger Hubert ; « Pentecôte », de Bach, par le quatuor de saxos ; « Marche d'Athalie », de Mendelssohn. A la sortie de la messe, la société déposa une gerbe au pied du monument aux morts.

A 13 h., musiciens et convives se réunirent en la salle des fêtes, où le repas eut lieu sous la présidence de M. Forêt, maire de Magenta, entouré de M. l'abbé Lasne, curé de Magenta ; Félicien Foret, directeur de la philharmonique ; Fernand Bouché, vice-président de la Fédération, et de tous les représentants des Sociétés musicales d'Epernay, MM. Rapeneau, père et fils, Magnien, Février, Martin, Filaine, Bernard Rapeneau, Bernard Leblanc, Nolleau, conseillers.

Au dessert, en l'absence du président, M. P. Guillemin, M. Raoul Marin, administrateur général, souhaita la bienvenue à tous les invités, remercia les généreux donateurs, fit le bilan de l'activité de la société, félicita particulièrement les moniteurs, MM. Diébold, Marin, Damery, Laurent, Villers, Luc et Serge Faroux, ainsi que l'infatigable directeur Roger Sébille. Il termina en exprimant la gratitude de l'harmonie envers la municipalité.

M. l'abbé Lasne mit l'accent sur la valeur de l'audition donnée à la messe.

Avec M. Foret c'est toute la beauté de l'art musical exprimé en termes très élevés.

M. Collery, maire d'Ay, conseiller général, s'excusa d'arriver aussi tard mais dit-il, j'avais tenu à venir exprimer ma gratitude aux musiciens.

M. Forêt, maire de Magenta, enfin, salua les dames, félicita président, directeur et musiciens et les assura de la sollicitude du Conseil municipal.

Puis après une causerie de M. Sébille, eut lieu la remise d'instruments aux élèves.

Et selon la tradition, la parole fut donnée aux chanteurs et musiciens chargés de clôturer cette belle journée.

**L'Harmonie des Chemins de Fer.** — Les musiciens de l'Harmonie des Chemins de Fer ont fêté dimanche 19 janvier, la patronne de la musique. Le matin, l'harmonie donnait une audition au cours de la messe solennelle en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul ; les fidèles ont vivement apprécié les œuvres qu'interprétèrent les musiciens dirigés avec maîtrise par M. Roger Sébille. Il faut souligner particulièrement la bonne exécution de la « Pavane », de Gabriel Fauré ; l'« Adagio de la 2e Symphonie », de Beethoven, dans lequel on aima beaucoup le « Quatuor de saxophones », un « Choral » aux lignes très pures, enfin la « Marche Solennelle », de Grieg.

Les musiciens allaient d'ailleurs être félicités chaleureusement pour cette audition, lors du banquet qui suivit, servi à la cantine S.N.C.F. A la table officielle, M. Lebarbier, président, avait accueilli M. Roger Menu qui présidait, entouré de MM. Séguin, représentant l'Ingénieur en chef des ateliers S.N.C.F. ; Burin, de l'Union artistique ; Fernand Bouché, vice-président de la Fédération ; F. Foret, directeur de la « Philharmonique » ; Rivière, président d'honneur ; Jubréaux, Février, vice-présidents ; Sébille, directeur ; Plantin, secrétaire ; Girardot, trésorier ; Jean Bouché, sous-directeur de la Fanfare des Tonneliers ; Géraudel, vice-président de l'Avenir ; Rapeneau, président de l'Union Chorale ; MM. Vanscoor, Lherminier, trésorier de l'Harmonie municipale ; Mme Cautel, d'Ay, etc.

Au dessert, M. Lebarbier rendit hommage à la mémoire de M. Dewé, président-fondateur, récemment décédé, puis eut une pensée émue à l'égard de M. Hermant, ancien directeur de la musique de Chouilly, recommanda l'assiduité aux répétitions, remercia le directeur et musiciens, dit sa gratitude aux maisons de Champagne.

M. Seguin dit tout le plaisir qu'il éprouvait d'être parmi les musiciens, qu'il félicita en les engageant à poursuivre leurs efforts.

M. Foret, après quelques souvenirs personnels, conclut « Soyons exigeants. Ce qui est intéressant, c'est de vaincre les difficultés. »

M. Burin apporta le salut de l'Union Artistique, et félicita responsables, directeur et musiciens.

Enfin, M. Roger Menu dit combien les musiciens devaient être fiers de représenter la corporation des Cheminots. Il souligna l'esprit de corps, leur souci de bien faire. La musique, dit-il, est nécessaire à l'équilibre humain, et se réjouit qu'à Epernay elle soit particulièrement à l'honneur.

Puis M. Fernand Bouché, au nom de la Fédération annonça et fit remettre les distinctions suivantes : MM. Gabriel Culnet, 34 ans de services : médaille d'honneur de la Fédération et médaille de bronze de la Confédération ; Lucien Husson, 41 ans d'activité, médaille d'argent ; M. Edouard Thil, 41 ans d'activité, médaille d'argent ; M. Jean Roulot, 43 ans d'activité, médaille d'argent ; M. E. Guichon, 43 ans d'activité, médaille d'argent ; M. G. Coaquet, 59 ans d'activité, médaille d'or ; M. A. Camus, 60 ans d'activité, médaille d'or C.M.F. et Etoile fédérale.

Après plusieurs formidables bans en l'honneur des nouveaux décorés, la fête se poursuivit, avec entrain, fort tard dans la soirée.

**La Fanfare des Tonneliers.** — Avec la Fanfare des Tonneliers, c'est à une double fête que nous avons assisté ; en effet, depuis plusieurs années, les comités de la Confrérie de Saint-Vincent et de la Fanfare des Tonneliers, ont convenu de s'unir pour célébrer Saint-Vincent et Sainte-Cécile, façon originale de jumelage, ce qui fut fait une fois de plus dimanche 26 janvier 1964. Comme chaque année les membres de la Confrérie de Saint-Vincent s'étaient réunis devant la Cure de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul. La Châsse renfermant les reliques de Saint-Vincent était portée en tête, suivie du clergé, du bâton de Saint-Vincent, du plateau de brioches et du tonnelet de vin nouveau, les confrères, et enfin fermant le cortège les musiciens de la Fanfare des Tonneliers qui devait apporter son concours apprécié à la messe, en exécutant sous la direction de son chef, M. René Fournier, deux Chorals de Bach et un adagio d'Edouard Lalo. Il faut souligner la remarquable interprétation d'« Orphée », par le flûtiste soliste, M. Jean Michel, accompagné d'une façon discrète par le quatuor de saxophones. D'ailleurs la Fanfare des Tonneliers fut unanimement félicitée. La messe terminée, la fanfare précédée de la Confrérie de Saint-Vincent se rendit en cortège à la salle des fêtes municipale où devait avoir lieu le vin d'honneur, en présence de MM. Menu, sénateur-maire ; René Charpentier, député ; Le Gallic, représentant le sous-préfet ; les adjoints au maire, Dricot, Philipponnat, Hanauer, et une très grande assistance de


**Editions PHILIPPO**

**Toujours en quête de nouveautés les Editions Philippo publient les dernières compositions de Jacques Devo qui figurent déjà au répertoire de la Batterie-fanfare de la Musique de l'Air**

**Vous qui avez apprécié « Dolly Mazurka - Cuba - Badinage et Nouvelle vague », vous serez attiré une fois de plus par l'éclat et l'originalité de Troïka (clairons et trompettes), de la Boiteuse (clairons et trompettes) et de Mister Boum (clairons).**

**Ces œuvres qui complètent avantageusement le répertoire moderne des Batteries-Fanfares sont enregistrées sur Disques Unidisc.**

**Du même auteur, rappelons « la Marche du Chapiteau » pour Harmonie**

**Robert Goute, tambour-major de la Musique de l'Air, auteur des célèbres méthodes « Le tambour d'ordonnance » en 2 volumes, et du « Manuel du Tambour-Major » a composé 3 marches plus classiques « Tambour battant » (clairons et cors), « Les Essarts » (clairons et trompettes) et « Clandami » (clairons).**

**Toutes ces œuvres, ainsi que les disques sont en vente : Consortium Musical, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9**

personnalités éminentes du Champagne.

Au cours du vin d'honneur, M. Emile Moreau, président de la Confrérie de St-Vincent, cita les nombreuses observations faites par lui au cours de la saison, puis prirent la parole successivement, M. Pierre Geoffroy, ingénieur-chef du service technique du comité interprofessionnel du vin de Champagne, et M. Michel Budin, président de la Corporation des Vignerons. De nombreux diplômes furent alors décernés, remise entrecoupée de pas-redoublés brillants de la Fanfare, et personnalités et musiciens se rendirent dans les celliers de la Maison Perrier-Jouët, où, allait se dérouler un joyeux banquet. A la table d'honneur, M. Abel Médard, président de la Fanfare, avait accueilli de nombreuses personnalités, outre celles déjà citées : MM. de Billy, vice-président d'honneur ; Michel Budin, président de la Corporation des Vignerons ; F. Foret, directeur de la philharmonique; F. Bouché, vice-président de la Fédération et administrateurs de la fanfare ; Henri Viet de la Maison Moët et Chandon, les membres du comité de la Confrérie, MM. Janison, père et fils, Martin, Ponton, R. Fournier, chef, J. Bouché, sous-chef, R. Bourboin, trésorier, Heurtaux, trésorier-adjoint, etc.

Au dessert, M. Moreau remercia la fanfare de son précieux concours, M. Foret dit toute sa joie d'artiste d'avoir entendu la fanfare, en exprimant son admiration pour des amateurs qui servent si bien la musique.

M. Médard après les remerciements d'usage offrit ses vœux et présenta les excuses de personnalités empêchées. Il dit à la Maison Perrier-Jouet sa gratitude pour l'accueil réservé aux convives trop nombreux cette année pour se réunir dans la salle habituelle, puis il eut un mot aimable pour chacune des personnalités présentes, remercia les présidents et représentants des sociétés musicales de la ville, adressa ses compliments aux artisans de cette fête, notamment à MM. Jean Jung et Fernand Bouché, puis rappela les activités de l'année. Se tournant vers l'Avenir il parla de la Saint-Jean qui, cette année, revêtira un éclat particulier, et souhaita que la réussite de l'audition de ce matin, soit le prélude à une année musicale riche de nouveaux succès. Le président eut une pensée émue envers les sociétaires ravis à l'amitié de tous, MM. René Welche, Raymond Lamarle, Gaston Hermant. Des événements heureux avaient émaillé la vie de la fanfare. M. Médard les rappela. Il félicita enfin le chef René Fournier, et M. Jean Michel, soliste flûtiste, qui avait dirigé la formation lors du séjour à Ettlingen. Il termina en incitant les musiciens à continuer leur effort.

M. Menu félicita M. Moreau pour la réussite de la fête de Saint-Vincent, puis il adressa ses compliments au président, au comité et aux musiciens de la Fanfare des Tonneliers qui, à Epernay et ailleurs, même à l'étranger, servit la musique avec un talent et une fidélité qui les honorent.

# CHARENTES

Cette année encore, nos sociétés ont fêté Sainte-Cécile avec la ferveur et l'éclat habituels.

Mais un petit nombre seulement d'entre elles nous ont fait parvenir le compte rendu de leurs manifestations.

A Angoulême, la Lyre municipale donnait, en la cathédrale Saint-Pierre, le 1er décembre, un très beau concert au cours de la messe de 11 h. 15. M. Thébault, maire ; M. Baudrin, premier adjoint et conseiller général ; M. Fauconnet, président de la société et plusieurs conseillers municipaux y assistaient.

Au programme, figuraient :

« Hymne à la nature » de Beethoven ; « Panis Angelicus » de C. Franck (trombone solo, M. Grandsart ; « Lied », de Beethoven ; « Judex et ego sum », de Ch. Gounod.

La société, en progrès, sous la baguette avertie de M. Roger Coiteux, interpréta ces divers morceaux avec un réel souci des nuances que la vaste nef de notre belle cathédrale romane, permettait de mettre en valeur.

Après, la messe, l'Harmonie, précédée de sa batterie, défila sous les applaudissements de la foule, massée sur son passage à travers les rues de la ville, jusqu'à la place de l'Eperon. Là, en effet, à l'Hôtel de la Bourse, avait lieu le banquet traditionnel.

Au dessert, M. Dubois, secrétaire-trésorier ; M. Coiteux, directeur ; M. Fauconnet, président et M. Thébault, maire, prirent successivement la parole pour retracer les activités de la société et former des projets d'avenir.

M. Dubois, président fédéral, remit ensuite la médaille de la Fédération à MM. Roger Coiteux et Raymond Mironneau, aux applaudissements chaleureux des très nombreux convives.

Le 6 décembre, en soirée, la société se produisait à la salle philharmonique où, sous la direction de M. Coiteux, elle donnait le programme suivant :

« Marche triomphale d'Aïda » de Verdi ; « Ouverture du Pré aux Clercs », d'Hérold; « Dans le jardin d'un monastère » de Ketelbey.

A ce même concert, participait le Club des Mandolinistes, sous la direction de M. Dubois, avec au programme :

« Grüss an Bern » marche de Carl Friedemann ; « Causette printanière » de H. Bresles ; « Suite espagnole » de Goldberg; « Marche meusienne » de Menichetti.

Tous ces morceaux, parfaitement au point, furent très applaudis.

En intermède, Francis Coiteux, le talentueux fils du directeur de la Lyre, interpréta avec brio trois difficiles morceaux de piano, de Chopin, Brahms et Debussy, et M. Maridat, ténor, se fit applaudir dans plusieurs mélodies et airs d'opéras.

Excellente soirée.

A Chasseneuil, le 8 décembre, l'Harmonie rajeunie et revigorée, exécuta sous la direction de son chef, M. Bertrand, en l'église de Chasseneuil, à la messe de 10 h. 30, un concert dont voici le programme :

« Chant religieux » de J.-S. Bach ; « Andantino » de Mozart ; « Prière du matin » de Bonnisseau ; « Les clairons de la Paix » de Charbonnier.

A 13 h. 30, eut lieu une cérémonie au monument aux Morts et au Mémorial de la Résistance ; la société se rendit ensuite en défilant à travers les rues de la ville, jusqu'au restaurant Lascaux, pour le repas traditionnel.

M. Pascaud, sénateur-maire, président du conseil général, président de l'Harmonie, assistait à ces différentes manifestations. M. Dubois, président fédéral, retenu ailleurs, s'était excusé.

A Cognac, à 11 h. 30, le 8 décembre, en l'église Saint-Léger, l'Harmonie municipale cognacaise, sous la direction de son chef, M. Raymond Bascle, fit entendre le programme suivant :

« Judex et ego sum » de Ch. Gounod ; « Adagietto de l'Arlésienne», de G. Bizet; « Sortie solennelle » de Stellian.

Au cours de la messe, M. E. Mayousse, hautbois solo de la Garde Républicaine et des Concerts Lamoureux, interpréta : « Sicilienne et Andante » de Telemann.

Mlle Rochais tenait l'orgue.

Un défilé eut lieu ensuite jusqu'à l'Hôtel de Ville où fut servi un vin d'honneur en présence de la municipalité et de diverses personnalités.

L'après-midi, à 16 h. 45, une foule compacte applaudit au Théâtre municipal, le concert suivant donné sous la direction de M. Raymond Bascle :

« La victoire ou la mort » pas redoublé, de Chomel ; « Ouverture du Barbier de Séville » de Rossini ; «Fantaisie sur Lakmé » de Léon Delibes ; Baryton solo : G. Moreau ; cornet : R. Patient ; bugle : Moindron. Accompagné par l'Harmonie, M. Emile Mayousse, interpréta « Sur la Montagne » de A. Bruniau, pour hautbois solo. Puis il exécuta seul : « Andante et allegro» de Paladilhe, et la difficile « Fantaisie pastorale » de E. Bozza. Au piano d'accompagnement : Mlle Rochais.

Il est inutile de préciser que le brillant soliste fut très longuement applaudi. Son beau talent fut apprécié par tous.

Le « branle-bas cognaçais» prêtait son concours à cette manifestation.

Sous la direction de M. Henri Labatut, ex-champion de France clairon de la C. M.F. et membre du comité technique, ancien élève de M. Langlois, ex-chef tambour de la Garde Républicaine, dix membres du groupe, simples artisans, sont arrivés à mettre au point, après un travail soutenu pendant de longues semaines, un numéro vraiment exceptionnel.

Revêtus de prestigieux uniformes des Grenadiers de la Garde impériale, ils ont exécuté avec un brio remarquable et sous les applaudissements nourris des auditeurs les batteries napoléoniennes :

Réveil au bivouac ; Le champ d'honneur ; Batterie d'Austerlitz ; Marche des Eclopés ; Retraite française ; Pas accéléré ; Salut des Aigles ; La Grenadière ; Pas cadencé des Sans-Culottes ; Marche impériale.

La « Marche des Bonnets à poil » avec le B.B.C. et la batterie de Segonzac, terminait le programme.

Le soir, à 21 h., à l'Alhambra, un banquet fort bien servi, réunissait les musiciens et leurs amis.

Après le repas, M. Bossire, président de l'Harmonie ; M. Painturaud, président de l'Harmonie de Segonzac ; M. Lacroux, président de la société philharmonique de Jarnac ; M. Dubois, président fédéral et M. le premier adjoint, remplaçant M. le maire, empêché, prirent successivement la parole.

La médaille fédérale fut remise à MM. Moindron et Pinaud et la médaille argentée à M. Moreau Gabriel. Les lauréats furent, comme il convient, très vivement applaudis.

# FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

**ORNANS**

**L'Harmonie Municipale a bien fêté Sainte-Cécile**

Chaque année, la fête de Sainte-Cécile ne passe pas inaperçue à Ornans et l'Harmonie municipale n'a pas manqué de la célébrer de magnifique façon. Les festivités débutèrent le samedi 16 novembre 1963 par la soirée traditionnelle offerte à ses membres honoraires et, c'est devant un public enthousiaste que furent interprétés les morceaux composant la première partie du programme :

Le routier de Kemblensky ; Esquisses médiévales de Faillenot ; Sur un marché persan de Ketelbey ; Chanson hindoue, de Rimsky-Korsakow ; Les Clochettes, de Planquette ; Rythm-parade, de Darling.

Une place de choix fut consacrée au cours de ce programme à la remise solennelle par M. Loriod, maire, conseiller général et président d'honneur de la société, des diplômes et récompenses obtenus par 14 élèves aux examens annuels organisés par la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort et à la remise de décorations à plusieurs vétérans. Une sauterie entraînée par un dynamique orchestre, l'Harmonie Municipale, prolongea cette soirée jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Le dimanche 24 novembre a débuté par la participation de l'Harmonie Municipale à une messe solennelle en l'honneur de Sainte-Cécile au cours de laquelle elle interpréta :

Hymne à la nature, de Beethoven ; Intermezzo de l'Arlésienne, de Bizet ; Pavane pour une infante défunte, de Ravel ; Cortège étincelant, de Popy.

A l'issue de la messe, un défilé conduisit musiciens et amis à un vin d'honneur puis, tous se retrouvèrent à un banquet servi par le restaurant « Les Lauriers » à Montgesoye, dont le propriétaire qui est un membre parmi les plus actifs de la société, se montra une fois de plus digne de la renommée de son établissement.

Au discours, M. Vermot, président ne cacha pas sa satisfaction de constater les grands progrès réalisés, félicita le directeur, M. Cuenot, pour les résultats obtenus grâce au dévouement et à la camaraderie qui unit tous les membres et annonça officiellement la sélection de l'Harmonie Municipale pour la finale du concours « Bonjour Monsieur le maire » organisé par « Europe N° 1 » et « Butagaz ».

En résumé, agréables journées dans la bonne humeur et la camaraderie qui sont de rigueur à l'Harmonie Municipale d'Ornans.

P.S. — Une quête faite au cours du banquet, au profit de la caisse de secours des vieux musiciens de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort a rapporté la somme de 102 F.

**BESANÇON**

**Compte rendu des activités de l'Harmonie Municipale**

L'assemblée générale de l'Harmonie Municipale de Besançon, s'est tenue le 22 octobre dernier, sous la présidence de M. J. Frachebois, président administratif de la société.

Au cours de cette assemblée, le trésorier procéda au rapport financier de l'année 1963 ; celui-ci s'avéra très satisfaisant.

Le secrétaire fit ensuite le rapport moral, il tint à souligner notamment l'effort qui fut fait à l'occasion du concours d'Aix-les-Bains où l'Harmonie municipale obtint, en division supérieure A, le premier prix d'exécution à l'unanimité en choix et en imposé, ce résultat attribuable tout spécialement à la compétence de M. Vasseur, directeur de la société. Après récapitulatif des activités de l'année, le secrétaire souhaita que les musiciens continuent et persévèrent dans la voix qui fut tracée par l'amour de la musique.

Les membres de l'assemblée élurent alors leur président. Le mandat de M. Jean Frachebois, président sortant, fut renouvelé à l'unanimité. Celui-ci prit alors la parole et remercia tous les membres musiciens pour le travail fourni et demanda à chacun de tendre la main à tous les jeunes désireux de faire partie de la société.

L'élection du comité administratif fut ensuite organisé ; l'assemblée renouvela alors simplement les mandats des sortants.

Après avoir pris plusieurs décisions concernant la vie intérieure de la société, l'assemblée générale se clôtura dans une ambiance sereine et amicale.

Le 17 novembre, après un concert très apprécié au Centre Hospitalier de Besançon, la Sainte-Cécile fut fêtée dans une atmosphère très détendue et sympathique. Les sociétés musicales de la ville furent représentées à ce banquet et leurs représentants apportèrent leurs sympathies bien sincères à tous les membres de la société. M. Jean Minjoz, ancien ministre, maire de la ville de Besançon et président de droit de l'Harmonie Municipale, procéda à la décoration de plusieurs musiciens :

M. Lorimier Guy : diplôme d'honneur de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort. M. Toffel René : Médaille Confédérale avec diplôme. M. Denariaz Arnold : Agrafe argentée. M. Toffel Auguste : agrafe argentée.

Enfin, comme il se doit en pareille circonstance, la fête de Ste-Cécile se termina dans la joie et la bonne humeur.

**LONGCHAUMOIS**

La fête de Sainte-Cécile, célébrée cette année le 24 novembre, revêtait un éclat exceptionnel, en raison de la remise de décorations.

Au son d'un pas redoublé entraînant, la société l'Union Musicale se rendait de la mairie à la salle des fêtes où avait lieu le concert offert au public. Ce dernier avait répondu nombreux à l'invitation de la société, ne ménageant pas ses applaudissements au cours de l'audition.

Après la marche « Vieux Camarades » succédait l'ouverture de « La Mascotte », puis une brillante fantaisie sur « Faust » qui nous a permis d'apprécier les solistes Georges Ponard au trombone et son fils Jean, à la trompette. La « Valse des Officiers » terminait ce concert magistralement dirigé par le jeune chef Pierre Prost-Romand, digne successeur du toujours regretté Raoul Prost.

A l'issue du concert, M. Claudius Lacroix, vice-président de la Fédération remettait les médailles à 14 musiciens ayant chacun plus de 42 ans de service actif, toujours sur la brèche et à Léon Baudu-ret, avec 63 ans de service.

A tous nos sincères félicitations, bel exemple pour les jeunes, de dévouement à la cause musicale.

Puis un banquet amical réunissait personnalités, musiciens et leurs épouses. Au dessert, des allocutions furent prononcées par Georges Ponard, président, Prost-Romand, chef ; Claudius Lacroix, M. le député-maire de Saint-Claude et M. le maire de Longchaumois.

Dans son allocution, Georges Ponard avait tracé à grands traits l'historique de la société, énuméré quelques concerts, regrettant l'époque où réunie à l'Union Sanclaudienne, alors dirigée par Claudius Lacroix, les grandes œuvres des auteurs classiques étaient exécutées par un ensemble de 130 musiciens. Heureux temps !

Mais tournons-nous vers l'avenir et soyons confiants dans les destinées de l'Union Musicale, le concert de ce jour est la meilleure preuve de sa vitalité.

# HAUTES-PYRÉNÉES

**Le 17 mai 1964, à Tarbes aura lieu l'annuel Festival fédéral de musique**

Récemment s'est tenu salle des fêtes de la mairie de Tarbes l'assemblée générale annuelle de la Fédération départementale des sociétés musicales des Hautes-Pyrénées.

M. Guilhalmenc présidait, entouré de MM. Gachassin, Souptes, Toujas, Sagnard, Duclos et Dubernet, et on notait dans la salle la présence des représentants de 26 sociétés.

Des différents rapports présentés et sur lesquels nous reviendrons ultérieurement retenons le rapport moral de M. Guilhalmenc, le rapport financier de M. Toujas, l'intervention de M. Lamy, directeur de l'Ecole nationale de musique, et celle de M. Lucien Attard, président de l'Amicale artistique et musicale de Tarbes, ex-Bab el Oued.

Le rapport de M. Gachassin sur les examens fédéraux, le compte rendu de M. Souptes sur le congrès confédéral d'octobre.

Une motion fut adoptée, protestant contre la diminution des crédits affectés au budget du ministère des Affaires Culturelles.

La date du prochain festival fédéral qu'organiseront à Tarbes les sociétés d'Aurelhan, fut fixée au 17 mai 1964 et celle des examens fédéraux au 31 mai .

Enfin, l'assemblée procéda au renouvellement du tiers sortant de son bureau directeur qui est désormais porté à quatorze membres, en vue de la création d'un secrétariat permanent.

Furent ainsi réélus ou élus à la quasi-unanimité des 25 votants : MM. Guilhalmenc, Le Bourgeois, Toujas, Gaillard, Baja (proposé par l'Harmonie municipale tarbaise), Gray (proposé par la Chorale d'Aurelhan), Cambra (proposé par les Chanteurs du plateau de Lannemezan).

Un vin d'honneur et un banquet amical groupèrent ensuite les congressistes.

# LOIRE ET HAUTE-LOIRE

**SAINT-ETIENNE**

**30e anniversaire de la Gerbe Artistique Musicale Forézienne**

Les festivités du trentième anniversaire de la Gerbe Artistique Forézienne se déroulent en plusieurs manifestations.

1. — Le dimanche 1er décembre, à 15 h., un grand concert spirituel fut donné en l'église de Montaud où fut baptisé le grand compositeur Jules Massenet.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué : MM. Cl. Mounier, adjoint aux Beaux-Arts ; Jalabert, conseiller municipal ; Ollier, directeur de l'Harmonie des Houillères ; Tollet, directeur de l'Harmonie de Côte-Chaude ; Colombet, président de l'Union Artistique de La Fouillouse, etc..

Un programme de choix fut exécuté, sous la direction de Jean Baury. En solistes, se firent entendre : Jacqueline Chauvet, prix des Maîtres du Chant Français; Maryse Berne et Jean Boutte, prix d'excellence de la Confédération Musicale de France ; Jean Megemont, Josette Odin, Robert Mayot, André Saint-Cyr, Gérard Breysse, etc...

2. — Le samedi 11 janvier a eu lieu une cérémonie du souvenir sur les tombes des sociétaires décédés pendant ces 30 années : Mme Robin, Mlle Mazet, MM. Geyssant, Brousse et Fayard.

3. — Le dimanche 12 janvier, à 10 h., un concert vocal fut donné à l'Hospice de la Charité.

A 13 h., un banquet avait lieu. Autour des directeurs-fondateurs, Mme et M. Baury, avaient pris place M. De Fraissinette, député-maire ; Mme Vergeat, présidente d'honneur ; MM. Michel Soulie, ancien ministre ; Michel Durafour, premier adjoint ; Cl. Mounier, ancien député, adjoint aux Beaux-Arts ; Eug. Saby, secrétaire de la Fédération Musicale de la Loire et de la Haute-Loire ; Colombet et Mme, président de l'Union Artistique de La Fouillouse ; Robert Mayot, président adjoint ; Jacqueline Chauvet, secrétaire ; Juliette Geyssant, trésorière ; Pierre Sigour, sous-directeur ; Antoine Moulin, etc.

M .Baury présenta les excuses de MM. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; Robert Bréard, Jean Rouchon et Emile Blanc, présidents d'honneur ; Granger, Vital Descos, Garin, etc.

Plusieurs allocutions furent prononcées par M. le député-maire, Saby, Baury, Preher, puis ce fut la remise de médailles de diplômes, de fleurs, de cadeaux, de souvenirs.

Mme et M. Chosson (30 ans - fondateurs) ; MM. André Saint-Cyr et Pierre Sigour (20 ans) ; Mmes Jeanine Saint-Cyr (15 ans) ; Juliette Geyssant et M. Francisque Sibilin (extra-musicales) ; M. Robert Mayot (médaille de dévouement) ; M. Jean Baury (croix de Chevalier du Mérite National Français).

Jacqueline Chauvet, Maryse Berne et Jean Boutte furent récompensés de leurs brillants concours.

Une sauterie endiablée termina cette journée mémorable.

4. — Le lundi 17 février, à 21 h., aura lieu à l'Eden-Théâtre de Saint-Etienne, un grand gala artistique, avec la participation exceptionnelle du célèbre ténor de l'Opéra : Alain Vanzo. Ce programme comprendra également la production de toute la Gerbe (70 exécutants).

En solistes : Mlles Jacqueline Chauvet, Josette Odin et Maryse Berne ; MM. Jean Megemont et Jean Boutte.

Les juniors dans « Rêverie chez les poupées » féerie musicale, réalisation de Mme Baury.

**SAINT-GALMIER**

**Société Philharmonique**

**Fête de Sainte-Cécile**

**et 90e anniversaire de sa fondation**

Le dimanche 17 novembre, cette société fêtait en même temps sa patronne Ste-Cécile et le 90e anniversaire de sa fondation. Pour la circonstance, elle se fit entendre à la cérémonie religieuse de 10 h. 30, dans un programme de choix, brillamment exécuté sous la baguette de son directeur, M. Antoine Descos. Mme Martin, organiste et professeur à l'Ecole de musique, était à l'orgue d'accompagnement. Avec beaucoup de nuances et de sensibilité, on entendit : « Cortège antique », de Razigade ; « Les Erinnyes » (extraits), de Massenet ; « Largo du Concerto Russe », de Lalo, transcription Marcel Mule, exécuté par M. A. Descos, premier prix de Conservatoire de saxophone ; « La Prière de Sémiramide », de Rossini ; « L'Ave Verum », de Mozart. M. André Descos, fils, prix d'excellence du Conservatoire de Saint-Etienne, actuellement dans la classe de flûte au Conservatoire de Paris, complétait ce magnifique programme par l'exécution d'une œuvre d'une haute tenue musicale, avec une interprétation digne d'un musicien de grande classe.

Après la cérémonie au monument aux morts, le dépôt d'une gerbe de fleurs, les sonneries par la section « Batterie-fanfare » et le traditionnel défilé, les musiciens et leurs invités se retrouvèrent pour l'apéritif offert par la municipalité de Saint-Galmier. Après le repas, M. Beal, président de la société, remercia toutes les personnalités, le directeur et les musiciens, brossa, à grands traits, le tableau de l'activité de la société au cours de ses 90 années d'existence et rappela les noms des chefs, des présidents, des bienfaiteurs et musiciens qui œuvrèrent pour que vive et prospère la musique. Il termina par un vibrant appel aux jeunes musiciens pour qu'ils continuent l'œuvre entreprise par les anciens.

M. Descos, directeur, exprima sa satisfaction pour la bonne marche de la société et prodigua à tous, remerciements et encouragements.

M. Rouchon, vice-président de la Fédération de la Loire et Haute-Loire, dit toute sa joie de se retrouver au milieu de cette ambiance de musiciens dont l'élément jeune est encourageant pour l'avenir, il adressa plus spécialement des félicitations à M. Descos pour le relèvement du niveau musical de la société. Après quelques mots pleins d'humour sur la modicité des subventions accordées à

nos musiques populaires, il remit les récompenses obtenues : premier prix à M. Paul Marceux, saxo-ténor ; deuxième prix au concours de la Confédération en division d'excellence à Paris ; à M. Michel Sabaut, saxo-basse, premier prix en division supérieure à l'examen de la Fédération à Saint-Etienne et félicita les nombreux jeunes qui obtinrent des récompenses en cours élémentaire et moyen dans le courant de l'année 1963. Puis, au milieu des applaudissements nourris de l'assemblée, il remit la médaille de dévouement à M. Jean Bonis, musicien en activité pour 38 années consécutives de bons et loyaux services. A MM. Claudius Peycelon, vice-président d'honneur et Louis Montmein, ce dernier toujours en activité, la médaille des vétérans. Deux autres vieux musiciens invalides, MM. Marius Bérard et Paul Sabaut, respectivement 40 et 50 années de présence et dévouement à la musique, reçurent cette récompense à leur domicile entourés de leur famille. M. Rouchon était accompagné par une délégation d'amis des décorés et de musiciens.

Après discours et récompenses, un animateur de la R.T.F. et le jeune orchestre des « 7 sans nom » de la philharmonique animèrent cette soirée. Les chants des convives, complétèrent agréablement cette ambiance très amicale jusqu'à une heure avancée.

Autour des personnalités déjà citées, nous avons remarqué la présence de M. Antoine Ravel, ancien député, ancien conseiller général, ancien maire de Saint-Galmier ; M. Meilier, directeur de l'Ecole de musique ; Michel, chef de brigade ; Viallèle, correspondant de presse, les membres du Conseil d'administration de la Société : MM. Bonis, Cherbouquet, Jerzaguet, Moulin, Thevenon, Tillon, etc., les épouses des sociétaires et leurs familles, quelques musiciens de l'extérieur, amis fidèles de la Philharmonique.

En résumé, belle et bonne journée ou Sainte-Cécile fût magnifiquement fêtée.

CHEFS DE MUSIQUE
pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
LES BRODEURS Réunis
84, rue des Archives, PARIS-3e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
se recommander du journal

# MIDI

## MIDI

### BÉZIERS

**La Fédération musicale du Midi est en deuil**

Le mardi 21 janvier, M. Charles Pastre, président-adjoint de la Fédération musicale du Midi, est décédé subitement.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 22 janvier, à Béziers et à Coursan (Aude) où a eu lieu l'inhumation.

Une très nombreuse assistance était venue rendre un dernier hommage au regretté président-adjoint. De nombreuses délégations de sociétés musicales de Béziers et de la région étaient présentes ainsi que les professeurs de l'Ecole municipale de musique de Béziers, dont M. Pastre faisait partie.

De magnifiques gerbes et couronnes entouraient le cercueil. Le président, M. Sénégas, avait tenu à accompagner, lui-même, son collaborateur et ami à sa dernière demeure.

Très ému, au moment de l'inhumation, en présence de la foule recueillie, il a fait l'éloge du défunt et lui a adressé au nom de la F.M.M., un dernier adieu, en termes émouvants :

C'est le cœur empli d'une infinie tristesse que j'ai le douloureux privilège d'adresser, au nom de la Fédération musicale du Midi, un dernier adieu à notre camarade et ami Charles Pastre.

Devant cette tombe ouverte, une profonde émotion m'étreint. Charles Pastre était, pour moi, non seulement un dévoué collaborateur mais aussi un ami sincère.

Professeur de piano à l'Ecole municipale de musique de Béziers, excellent musicien, pianiste de talent, lauréat du Conservatoire national de musique de Toulouse, Charles Pastre appartenait à la Fédération du Midi depuis plus de 40 ans ; d'abord comme trésorier-général, ensuite, comme mon adjoint à la présidence. Il a rendu d'éminents services à notre cause car il était un ardent défenseur de la musique populaire.

Grand invalide de guerre, croix de guerre, médaille militaire, il était aussi officier de l'Instruction publique au titre musical.

D'une humeur toujours égale, d'un caractère affable, toujours prêt à rendre service, il avait su s'attirer l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. A la Fédération du Midi, il n'avait que des amis.

Depuis quelques années, sa santé déficiente l'avait obligé à se ménager, sans toutefois abandonner ses fonctions.

Hélas ! le mal implacable l'a terrassé.

Le destin inexorable l'enlève à notre affection et va nous priver de sa présence dans nos rangs ; mais, nous conserverons le souvenir de celui que nous estimions tous, du camarade dévoué, de l'ami sincère.

A son épouse, à sa famille éplorée, nous adressons nos condoléances attristées et nous nous associons à leur peine.

Puissent les nombreuses marques de sympathie qu'elles vont recevoir, à l'occasion de ce deuil cruel, atténuer un peu leur grand chagrin. Charles Pastre, dormez en paix, au nom de tous vos amis, qui ne vous oublieront pas, je vous adresse un dernier adieu.

La disparition de M. Pastre, qui était un ardent défenseur de la musique populaire, est une grande perte pour la F.M.M.

A son épouse, à sa famille, nous réitérons nos condoléances sincères.

### Estudiantina Biterroise

**ORCHESTRE A PLECTRE**

A l'image de ses précédents le concert spirituel donné le 24 novembre 1963 à l'Eglise Saint-Jacques, fut suivant une vieille tradition, voué à Sainte-Cécile.

Ce fut à la messe de 11 h., que cette société exécuta sous la direction de son chef, M. H. Déjean, le programme suivant : « Largo », Haendel ; « Aria », Bach, arrangement M. Déjean ; « O Salutaris », Lefebvre Wely, chanté par M. Santonya, baryton ; « La Corne d'Or », Beethoven.

L'audition de ces œuvres classiques a laissé une impression profonde sur un nombreux public.

**ECOLE de GUITARE et de MANDOLINE**

Les cours organisés par la société, au siège, sont suivis par une cinquantaine d'élèves répartis dans les diverses classes de solfège théorie, mandoline et guitare.

Chaque année, les meilleurs élèves de guitare, à l'exception de la mandoline non admise, sont présentés au tournoi du royaume de la musique et y sont récompensés.

Un élève de guitare a été présenté chaque année au tournoi de la Coupe internationale organisé par la R.T.F.

Les élèves sont réunis tous les mercredis soir dans une véritable ambiance de club et œuvrent ainsi pour la bonne renommée de la société poursuivant cette tradition ininterrompue depuis sa fondation remontant au 1er avril 1892.

### PEYRIAC-MINERVOIS

**Lyre Minervoise**

Le vendredi 10 janvier et le dimanche 12 janvier, la Lyre Minervois a fêté dignement la Sainte-Cécile à l'occasion de la fête du village. Un agréable concert fut offert à la population dans le coquet Foyer municipal, son programme de choix fut exécuté magistralement par nos valeureux musiciens dirigés par notre excellent ami et distingué chef, M. André Lignères. Voici les œuvres qui furent exécutés durant ce concert : « Marche solennelle », Buot ; « Les Joyeuses Commères », de Windsor-Nicolai ; « Choral nº 147 », de J.-S. Bach ; « La Vallée d'Ossau », valse, Benoist ; « Colorado Fantaisie », H. Rhys.

Le dimanche 12 janvier, la Lyre du Minervois offrit une deuxième audition à l'église, durant ce concert furent exécutées les œuvres ci-après: « Marche Solennelle », Bunot ; « Choral nº 147 », de J.-S. Bach ; « Ave Vérum », Mozart ; « Hymne à la nature », Beethoven.

Notons en passant que la Lyre Minervoise est composée d'éléments de Peyriac, de Badens, de Capendu, et de Ferrals-les-Corbières et que de ce fait le même concert fut exécuté à Capendu et à Ferrals, les 14 et 17 janvier ainsi qu'à Badens le 22 janvier et qu'en plus des morceaux déjà exécutés eut lieu un intermède de MM. Paul Vidal, hautboïste et Aimé Balut, clarinettiste, dans un duo de Pleyel, sans oublier la belle voix de M. Pueyo qui de son bel organe de ténor interpréta des extraits d'opéra et d'opérettes.

La musique n'est pas un vain mot dans la capitale du bon vin du Minervois et des Corbières, nous souhaitons que la vaillante Lyre Minervoise, sans oublier le fameux Réveil du Minervois, excellente société de trompettes, cors et trompettes-basses, nous donnent la joie d'assister assez souvent à ces belles auditions de musique populaire.

REVEIL DU MINERVOIS. — Nous apprenons avec plaisir que le Réveil du Minervois, qui est souvent appelé dans les fêtes du département de l'Aude, cher à son président, Charles Sarrato et à ses dirigeants infatigables, prépare avec soin sa participation au grand concours musical de Cognac qui aura lieu le 14 juillet prochain. Gageons que cette vaillante société de trompettes et cors, qui vient d'être reclassée en première division, première section, laissera un grandiose souvenir dans les Charentes.

REVEIL LEZIGNANAIS. — La vaillante société des tambours et clairons de la capitale des Corbières qui est aussi une des meilleures sociétés du département de l'Aude, prépare une belle sortie en juillet en terre espagnole. Les cliquards infatigables, chers à MM. Tournier, Duffey et Bertrand, feront de leur mieux pour que leurs défilés soient impeccables dans les rues de Barcelone, nous le souhaitons de tout cœur.

Pour vos salles de
Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL - PERFORE »
PHONELO
Salles d'exposition :
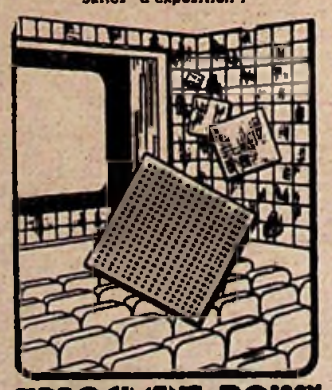
FIBROCIMENT et POISSY
PARIS 17, rue Daunou, 2e - Téléphone : OPEra 65.74.
RENNES 41, avenue Janvier Téléphone : 40.28 35
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux-Vins Téléphone : 32.31.34.
TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : Poissy 830.

# NORMANDIE

### BAYEUX

**Congrès annuel 1963**
**à Bayeux le 22 septembre**

Dès le samedi soir 21, sous la présidence de M. Anne, les membres du bureau se sont réunis et ont passé en revue toutes les questions à l'ordre du jour du congrès. Afin d'éviter d'allonger les débats à l'assemblée générale, après échange de vue, il a été décidé que le président présenterait en détail aux congressistes, les diverses propositions étudiées en commun.

**LE CONGRES**

Au Conseil d'administration étaient présents : Anne, président ; Angot, vice-président général ; Boitard,-Ponty, vice-présidents ; Langlois, trésorier; Petit, trésorier-adjoint ; Bellis, Bon, Blin, Baudot, Caens, Lion, Malrait, Pouyer, Kemblinsky, Villion, membres. Excusés : Dousse, Mayeur.

**Sociétés ayant envoyé un délégué**

Calvados : Mondeville, Saint-Pierre-sur-Dives, Pont-des-Vers, Falaise, Vassy, Caen (Fraternelle), Ouistreham, Caen (Alerte S.N.C.F.3, Littry, Caumont l'Eventé, Houlgate, Bayeux (orchestre, Harmonie, Orphéon, Sapeurs-pompiers), Lisieux (Harmonie, Ecole de Musique, Orchestre, Chorale, Avant-Garde), Livarot.

Eure : Louviers, Evreux, Etrepagny, Bernay, Rugles, Vernon.

Eure-et-Loir : Nogent-le-Rotrou, Cartres, Châteaudun, Bonneval.

Orne : Flers, L'Aigle (orchestre, harmonie), Randonnai.

Manche : Avranches (orchestre, harmonie), Cherbourg, Saint-Fromont, La Haye-du-Puits.

Seine-Maritime : Yvetot, Saint-Pierre-les-Elbeuf, Dieppe (orchestre, harmonie), Caudebec, Sotteville, La Maillerye, Saint-Sever, Rouen.

**Sociétés excusées**
**ayant envoyé « Pouvoir »**

Calvados : Lyre trouvillaise, St-Pierre-sur-Dives (orchestre), Mézidon (T. et C.), Trouville (Ec. de Mus.), Honfleur (Orchestre et Philharmonique), Bretteville-sur-Laize, Cabourg, Bonneville-la-Louvet, Condé-sur-Noireau, Ussy, Deauville, Courseulles, Dives-sur-Mer, Vire.

Eure: La Couture-Boussey, Le Neubourg, Romilly-sur-Andelle, Bourth, Vernon (symphonie), Perriers-sur-Andelle, Beuzeville, La Barre-en-Ouche.

Eure-et-Loir : Aunay-sous-Auneau, La Loupe, Houville-la-Branche, Toury, Epernon, Voves, Saint-Remy-su-Avre, Revell-Dunois, Estudiantina Dunoise, Châteauneuf-en-Thymerais, Accordéon-Club-Chartres.

Manche Quatuor du Cotentin, Remilly-sur-Lozon, Montebourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Octeville, Saint-Lô.

Orne: Essai, Sées, Glos-la-Ferrière, Boisthorel, Saint-Germain-de-la-Coudre.

Seine-Maritime : Lyre Havraise, La Gamme, La Havraise, Lyre de Fécamp, Grandes-Ventes, Saint-Etienne-du-Rouvray, Gruchet-le-Valasse, Oissel, Déville, Londinières, Caudebec, Gueures, Bourg-Dun, Richemont, Elbeuf (Harmonie), Eu, Criel, Doudeville, Rouen (Municipale), Neufchâtel-en-Bray, Sotteville, Arques-la-Bataille.

Après l'appel des délégués, M. Anne remercia les présents et en particulier M. Roudil, président des Sociétés Musicales Instrumentales de Bayeux, qui a obtenu de la municipalité une subvention ayant permis la tenue du congrès et d'entourer ce dernier d'une manifestation artistique qui allait se dérouler l'après-midi. Puis, avant d'aborder l'ordre du jour, ayons, dit-il, une pensée émue pour tous nos amis décédés depuis notre dernier congrès de Falaise, entre autres, M. Berlioz, d'Evreux, vice-présidents pour le département de l'Eure, que la santé chancelante avait écarté de nos travaux depuis un certain temps. (minute de silence). Il poursuivit ainsi : « On peut appliquer à notre Fédération la phrase bien connue « La vie est un perpétuel recommencement ». En effet, depuis l'an dernier, nous avons tous œuvré, chacun dans son domaine, pour assurer la vie de nos sociétés et briser l'attaque contre leur mort... Efforts soutenus, soyez assurés, pour forcer un élan de travail. Malheureusement nous prêchons un peu dans le désert et le silence de près de 200 groupements qui n'ont même pas daigné s'excuser, n'est pas réconfortant. Dans différents appels, j'ai sonné l'alerte en répétant que, maigré de multiples démarches en haut lieu, nous ne devons compter que sur nous-mêmes, sur vous-mêmes, pour assurer notre existence. On fait la sourde oreille à nos légitimes revendications de droit à la vie. En compagnie de mon grand ami M. Ehrmann qui a regretté, en s'excusant, de ne pouvoir être à nos côtés aujourd'hui, nos interventions au conseil national au Ministère des Affaires Culturelles nous laissaient espérer des réalisations tangibles en votre faveur : si nous travaillons dans l'ombre dites-vous bien que c'est une lutte inlassable que nous menons sans désemparer. Aussi je vous demande à nouveau de nous aider par votre attachement à suivre nos conseils et ne pas vous en tenir à recueillir les avantages matériels de votre adhésion à notre famille musicale. Préparez donc surtout nos épreuves fédérales, quelque imparfaites soit-elles ; n'opérez pas seuls en « Francs-tireurs ». Faites un effort dans ce sens c'est dans votre intérêt et, de plus, en nous faisant plaisir vous nous apporterez la suprême récompense de ce que nous faisons pour vous ! Cette année (1963) 46 sociétés contre 53 l'an dernier, ont affronté les examens : à celles-ci j'adresse un chaleureux merci.

Nous avons enregistré, avec fierté, les brillants succès remportés à Paris par nos candidats aux difficiles épreuves de la division d'excellence, précédés, une semaine avant, de ceux revenant aux candidats pour l'obtention des Prix Marcel Petit et Challenge Emile Clérisse. Tout le mérite de ces beaux résultats revient, bien entendu, aux élèves travaillant ferme conjointement, pour la plupart, avec leurs études scolaires, mais aussi à leurs professeurs « qui savent les faire travailler » : à nous le seul mérite de faire fonctionner l'aiguillage et l'accélérateur... Belle satisfaction et affirmation du prestige de notre Fédération dans la pleine réussite du Concours de Livarot, organisé par nos soins qui a réuni 26 sociétés dont 4 de juniors (3 de « Chez nous »). Tout cela remet le baume dans le cœur quand quelque abattement surgit devant l'indifférence inexpliquable de beaucoup trop d'entre vous... Répondez à nos questionnaires, versez vos cotisations dès l'invitation reçue, évitez les rappels onéreux et fastidieux pour nos camarades Langlois et Petit, évitez nous d'intervenir près des maires pour connaître de l'existence de groupements ayant fait la sourde oreille à plusieurs rappels successifs espacés de plusieurs mois (circulaire du 2 septembre, lettre écrite en février de l'année suivante !) Tous ces événements sont énervants et compliquent nos relations avec la C.M.F. Puisse l'exposé de ces incartades inciter leurs auteurs à ne plus les renouveler : nous les en remercions par avance de même qu'il serait malséant de ne pas féliciter les «ponctuels» (ils sont environ 200).Il nous serait agréable de compter sur vous comme vous pouvez compter sur nous ! Voilà mes amis, un petit tour d'horizon, rapport moral, servant de préambule à l'ordre du jour proprement dit.

Droits d'auteurs. — M. Anne fait savoir qu'une nouvelle convention, à la rédaction de laquelle il a participé, vient d'être signée avec la S.A.C.E.M. : elle est dans l'ensemble très avantageuse. Un exemplaire vous parviendra ultérieurement. Recommandation renouvelée de se mettre en rapport avec le représentant de la S.A.C.E.M. avant toute manifestation.

Récompenses. — M. Angot, chargé particulièrement de ce service, se déclare satisfait dans l'ensemble. Il insiste pour que les demandes soient faites dans les délais impartis (1er mars - 1er septembre). Il faut comprendre la discipline qui s'impose, ne pouvant être sans cesse occupé à répondre aux nombreux désidérata. Pour répondre à certains désirs exprimés, l'attribution des récompenses pour la Fédération se fera à partir du 1er janvier prochain (1964) de la façon suivante :

Diplôme et médaille de bronze à partir de 15 ans de présence et 27 ans d'âge.

Diplôme et médaille argentée à 20 ans de présence et 32 ans d'âge.

Diplôme et médaille dorée à 25 ans de présence et 37 ans d'âge.

Il est également rappelé la substitution des nouvelles médailles de la C.M.F. aux anciennes barrettes. Une notice spéciale sera adressée condensant le mécanisme d'obtention. Il est enfin rappelé que la Fédération ne peut intervenir dans les demandes d'obtention de la médaille gouvernementale (dont la hiérarchisation sollicitée depuis de nombreuses années serait en voie d'agrément) ou d'autres décorations officielles (Arts et Lettres, Palmes Académiques, Légion d'Honneur).

Assurances. — M. Anne rappelle les avantages du contrat qui nous régit et insiste pour que toute société soit assurée — à n'importe quelle compagnie. Il souligne toutefois, en rappelant des cas douloureux exposés dans le Journal de la C.M.F., la bienveillance et la compréhension de la Compagnie l'Europe qui couvre les divers risques. En ce qui concerne le remboursement des soins médicaux, soulevé par un congressiste, contact va être pris avec la Compagnie afin que les non-assurés sociaux ne soient pas désavantagés.

Situation financière. — Présentée par M. Langlois, de magistrale façon, elle se révèle excellente, surtout grâce aux interventions du président près des conseils généraux et du secrétariat à la Jeunesse et aux Sports. Ajoutons qu'en comparaison avec d'autres fédérations, pour égaler leurs avantages, un gros effort pourrait être fait du côté des assemblées départementales, nous y reviendrons. Après explications détaillées sur les comptes présentés, ces derniers sont approuvés à l'unanimité et de chaleureuses félicitations sont adressées au trésorier Langlois et à son adjoint Petit.

Journal C.M.F. — M. Anne rappelle l'intérêt du Journal avec des articles de fond très intéressants que publient même des journaux étrangers. Aidez-nous à sa rédaction en envoyant les comptes rendus de vos concerts (morceaux exécutés) ou de manifestations musicales régionales. Il va sans dire que les banquets ne touchent que ceux qui en bénéficient. Lisez le Journal, faites-le lire à vos amis et faites souscrire à des abonnements : devant la modicité du coût du service des 10 numéros annuels (4 F) il ne devrait pas y avoir un seul musicien qui n'ait à cœur d'être abonné...

Epreuves fédérales. — Elles doivent être prises au sérieux et ne pas être un épouvantail pour les élèves et leurs professeurs. Le programme n'a rien de draconien : il suffit de l'examiner objectivement et de suivre nos conseils d'exécution. Quelques critiques fondées sont apportées sur l'inégalité de difficulté dans les morceaux imposés par la C.M.F. Il en sera tenu compte lors de la réunion de la commission spéciale qui, à Paris, décidera des morceaux pour 1984. M. Anne insiste à nouveau sur l'éducation de l'oreille par les exercices d'intonation et dictée musicale : base de l'étude du solfège proprement dit. Faire lire les notes le plus rapidement possible et faire chanter dès le début. Au stage d'Houlgate, on montre comment, en une heure, on arrive à faire reconnaître les sons à de jeunes enfants n'ayant pas la moindre connaissance musicale. Une invitation nouvelle est faite pour participer à ce travail éducatif dans une atmosphère cordiale où les stagiaires n'ont pas à craindre la moindre vexation sur leur éventuelle inexpérience : aucun examen n'est subi ni à l'arrivée, ni à la sortie du stage... qu'on se le dise et que beaucoup prennent la résolution d'y assister... pour ceux-là les épreuves seront un jeu.

Elections. — Le nombre de candidatures régulièrement présentées corespondant exactement aux vacances à combler, il est décidé de procéder à mains levées. M. Marcel Jean, directeur de la société philharmonique de Vernon est élu en remplacement de M. Berlioz, décédé ; MM. Maugrain, secrétaire de l'Harmonie Municipale de Chartres et Péret, directeur de l'Harmonie de Châteaudun, sont élus en remplacement de M. Beaupère décédé et de M. Hunrd, démissionnaire : à ce dernier est conféré l'honorariat ; M. Pollin, directeur de la Musique Municipale de Rouen, comble une vacance. D'autre part, M. Blin, directeur de l'Ecole de Musique de l'Harmonie et do l'Orchestre de Nogent-le-Rotrou est élu vice-président pour le département d'Eure-et-Loir, en remplacement du regretté M. Beaupère, et M. Lion, directeur de l'Ecole de Musique et de la Musique Municipale d'Evreux, est élu vice-président pour le département de l'Eure, en remplacement du non moins regretté M. Berlioz.

Questions diverses. — Le président informe que des demandes de subvention peuvent être adressées au secrétariat de la Jeunesse et aux Sports, qu'une « carte de membre » a été décidée par le dernier congrès à Paris (1 F) et donne quelques avantages à ceux qui la désireront, qu'il existe des peaux de tambour en matière plastique, inaltérables à la pluie, que les Editions Billaudot et Andrieu sont reprises par la Maison Martin de Mâcon, que les Editions Margueritat, Schœnaers-Milloreau sont reprises par la Maison Champel à Neuville-sur-Ain, que la « Pétition Nationale » est en sommeil quelque part, que quelques musiques militaires sont rétablies (détail dans Journal de la C.M.F.), que le Guide Annuaire est en voie de préparation, que les subventions de l'Etat sont diminuées pour 1963 et auront une répercussion sensible et désagréable sur les attributions aux sociétés présentant des élèves aux épreuves fédérales, que la sécurité sociale est applicable aux musiciens faisant des bals et que les sociétés qui les emploient sont responsables du versement des cotisations (se renseigner aux services de la Sécurité Sociale), qu'en raison de l'éloignement du lieu du congrès, des réunions départementales d'information seront envisagées. Avant d'en terminer avec l'ordre du jour, M. Lepoire, d'Houlgate, insiste sur la graduation des difficultés des examens fédéraux, cependant cheville ouvrière de nos sociétés « qui ne veulent pas mourir mais ne peuvent pas vivre sans les jeunes ». Enfin, M. Lhotelier, de Falaise se faisant l'écho des difficultés financières pour l'organisation du congrès annuel, lequel ne peut être pris en charge en totalité par la Fédération, propose qu'une somme de 10 F soit ajoutée à la cotisation fédérale pour le produit total (environ 3.000 F) être exclusivement réservé à la tenue du dit congrès. Cette idée sera étudiée et mise à approbation au congrès 1964. Si adoptée, possibilité d'une fête fédérale occasionnelle, même dans une cité de minime importance. Sur la demande du président de la Musique Municipale d'Etrepagny (Eure), le congrès 1964 se tiendra dans cette localité. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée... Emmenés allègrement par la Batterie des Sapeurs-Pompiers et la Musique Municipale de Bayeux, les congressistes se rendent au monument aux Morts où (avec 1 ou 2 minutes de retard !...) MM. Anne et Roudil déposent la traditionnelle gerbe du souvenir. Ensuite, vin d'honneur offert par la municipalité : échange de congratulations entre autorités municipales et président fédéral... Déjeuner amical et discours de circonstance prononcés par M. Rondil, M. Anne et M. le Sous-Préfet.

* * *

L'après-midi, devant un public nombreux et enthousiaste, remarquable audition artistique par les trois harmonies réunies : La Fraternelle de Caen (division d'honneur) directeur : M. Bellis ; l'Union Lyrique Municipale de Cherbourg (division supérieure) directeur : M. Caens ; la Musique Municipale de Bayeux (première division) directeur : M. Baudot et la Batterie des Sapeurs-Pompiers de Bayeux, directeur : M. Oudenard. Au total : 225 exécutants.

Première partie : « Cherbourg », de P. André (dir. MM. Baudot et Oudenard) ; « Sylvia », cortège de Bacchus (dir. M. Caens) ; « Messidor », entr'acte symphonique (dir. M. Bellis) ; « Déjanire » marche de cortège (dir. M. Anne) ;

Deuxième partie : « Bayeux », défilé harmonie et batterie sous la direction de l'auteur M. Baudot ; « Tannhauser » sélection (dir.M. Baudot) ; « Scènes pittoresques » Angelus (dir. M. Bellis) ; « L'Arlésienne » farandole (dir. M. Caens) ; « La Marseillaise » dir. M. Anne.

Entre les deux parties : historique de la Fédération de Normandie par M. Anne ; transmission du fanion fédéral par la musique de Falaise à la Musique Municipale de Bayeux et remise de récompenses fédérales et confédérales à de « vieux musiciens » de la Musique Municipale et à l'Union Symphonique de Bayeux.

* * *

**Allocution de M. Lhotellier (78 ans)**
**au nom de la Musique de Falaise**

Le 1er juillet 1962, nous avons reçu des mains du président de l'Harmonie de Neufchâtel-en-Bray, le fanion de la Fédération.

C'est ainsi que la très modeste Musique Municipale de Falaise a eu l'honneur d'avoir la garde pour un an, de ce fanion, symbole de l'Union dans la musique, de toutes les sociétés musicales de Normandie.

L'année est maintenant écoulée assez largement dépassée même et bien des fois nous nous sommes demandés s'il y aurait un congrès en 1963.

La question a été fort heureusement résolue, grâce à votre ténacité, Monsieur le Président et aussi grâce à la Musique Municipale de Bayeux qui a bien voulu prendre la responsabilité d'organiser le congrès de 1963.

A l'issue de ce congrès, en qualité de doyen de la Musique Municipale de Falaise il m'est agréable, Monsieur le Président, de confier à votre garde notre fanion fédéral.

Je suis d'autant plus heureux de remplir cette mission qu'elle me permet de faire un retour très en arrière car, alors que jeune instituteur, j'ai, il y a quelque 55 ans, fait partie de votre Union Symphonique, aussi, en ce jour, suis-je pénétré de souvenirs très émus. Je suis certain que notre emblème ne peut être placé en meilleures mains, M. le Président, que dans cette belle et très musicienne ville de Bayeux.

**Réponse de M. Roudil**

La Musique Municipale de Bayeux est particulièrement fière et honorée de recevoir en garde le fanion de notre Fédération. Par ma voix elle remercie chaleureusement notre amie falaisienne d'avoir bien voulu venir en la vieille ville épiscopale apporter ce fanion. Nous le conserverons religieusement et nous le transmettrons l'an prochain à la Musique Municipale d'Etrepagny.

Le fanion, c'est un emblème. L'emblème le plus beau c'est le drapeau tricolore, le drapeau de la patrie, la patrie c'est la France : le plus beau pays du monde... de

même ce fanion nous rappelle que la musique est une chose indispensable. Peut-on concevoir une vie sans musique ? Certes non et cependant... La musique c'est le chant, c'est la danse, c'est le signe de ralliement des réunions familiales ou publiques. Faisons tout notre possible pour maintenir ce penchant : nous vivons ainsi dans la gaîté, dans la joie, dans la paix, pour le plus grand honneur de la musique...

Nous remercions profondément M. Anne toujours sur la brèche, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Bayeux et son conseil municipal ; MM. Bellis, Caens, les présidents et chefs de musique qui ont assisté au congrès, Baudot et Oudenard, tous les musiciens de Caen, Cherbourg, Bayeux, l'aimable public et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette inoubliable journée.

### CAEN

A l'occasion de la Sainte-Cécile « La Fraternelle », sous la direction de son chef, M. Bellis, ex-professeur au Conservatoire à Caen, a donné, en l'église Saint-Etienne (ancienne Abbaye aux hommes) une très belle audition. Final de la « Symphonie du Nouveau monde » ; L'Angélus des « Scènes pittoresques » et la suite d'orchestre sur « Les Perses », de Xavier Leroux (trop peu souvent entendue et à regret) occupèrent la plus grande partie de l'office à la satisfaction — discrète vu le lieu — des nombreux assistants.

Sous la présidence de M. Louvel, sénateur-maire, ancien ministre, le traditionnel banquet qui suivit permit au président Barthélémy d'adresser ses remerciements à tous... et toutes. M. Anne profita de la présence « d'un parlementaire » pour prononcer un véritable réquisitoire contre l'indifférence du Ministère à l'égard de la musique en général et des sociétés populaires en particulier.

M. Bellis, en termes aussi colorés que véhéments, mena son auditoire à la baguette.

« Nous sommes tous des clochards depuis vingt-deux ans, déclara en substance le directeur de la Frat. Nous avons effectué sept déménagements, de baraquement en baraquement. La musique est une dame qui demande à être bien habillée et La Fraternelle a la prétention d'être une des grandes dames de la France. (En division d'honneur !) ».

Et de se plaindre des conditions précaires dans lesquelles s'effectuent les répétitions impasse Rollon. C'est tout juste s'il n'y pleut pas dans les saxos.

Et le sénateur-maire de conclure en « enregistrant » toutes les doléances justifiées et espérant de pouvoir faire aboutir leur réalisation.

### CONDÉ-SUR-NOIREAU

Il nous est très agréable de faire savoir à tous nos amis musiciens que M. Gossart, directeur de la Batterie-Fanfare « La Dumont d'Urville » vient d'être promu Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. C'est au titre du Ministère de l'Intérieur, comme maire de la Cité que le ruban rouge lui a été décerné. Fait prisonnier aux environs de Nancy en juin 1940 après avoir été grièvement blessé, il fut, à ce titre, renvoyé dans ses foyers en novembre 1940. A partir de cette date, M. Gossart s'intéressa tout particulièrement à soulager nombre de misères provoquées par l'occupation. Elu conseiller municipal en 1941, il fut témoin en 1944 de la destruction quasi totale de Condé et donna toute la mesure de son dévouement pour l'organisation du centre de réfugiés dans une petite commune voisine épargnée. La vie reprenant à Condé-sur-Noireau, M. Gossart fit partie dès août 1944 de la Commission spéciale qui administra le chef-lieu de canton. Depuis 1945, il a été élu et réélu sans cesse conseiller municipal ; devenu adjoint ses collègues lui confièrent l'écharpe de maire en 1959. Parmi les membres de l'assemblée municipale, M. Gossart est l'un des grands animateurs de la reconstruction de sa ville, ainsi « sa croix » réjouira ses concitoyens car elle est la juste récompense d'un labeur acharné pour le bien public. Ajoutons que les qualités de M. Gossart ont été reconnues depuis longtemps puisqu'il est titulaire des Palmes académiques, de la Médaille de l'Education physique et de la Croix du Mérite civil.

Ancien musicien militaire, M. Gossart, en plus de ses fonctions municipales et de son commerce, trouve le temps de diriger, activement, une très belle société de tambours, clairons, trompettes ! Quel bel exemple en vérité ! Aussi la Fédération est-elle heureuse de compter ce groupement dans son sein depuis quelques années seulement et dont elle ignorait, jusqu'à ces derniers mois, la personnalité de son directeur.

Que M. Gossart veuille bien trouver ici les bien sincères et amicales félicitations de la grande famille musicale normande.

### MONDEVILLE

Les activités de la Société musicale Normande, du 1er septembre 1962 au 31 août 1963, ont été les suivantes :

25 novembre 1962. — Fête de la Sainte-Cécile.

6 décembre 1962. — Concert donné en première partie. Film en seconde partie : « La Symphonie fantastique ».

9 janvier 1963. — Participation d'un groupe de musiciens à la fête de l'arbre de Noël.

13 mars 1963. — Concert avec participation de la Chorale des Ecoles primaires et audition d'élèves.

8 mai 1963. — Participation à une soirée de l'Amicale des Anciens combattants de Mondeville.

12 mai 1963. — Participation à la fête nationale polonaise du 3 mai.

15 mai 1963. — Concert en première partie. Film en seconde partie « Le Bal des Adieux », sur la vie de Liszt.

9 juin 1963. — Excursion au Havre et visite du paquebot Antilles.

14 juin 1963. — Participation à la cérémonie de remise des médailles du travail.

20 juin 1963. — Concert à la demande du comité des fêtes de Mondeville.

23 juin 1963. — Retraite aux flambeaux par l'ensemble harmonie, tambours et clairons, à la demande du comité des fêtes de Mondeville.

30 juin 1963. — Participation de l'ensemble harmonie, tambours et clairons à la fête de la jeunesse.

13 et 14 juillet 1963. — Participation de l'harmonie à la fête organisée par l'Amicale du personnel. Retraite aux flambeaux, bals, concert sur le stade, etc.

26 juillet 1963. — Participation d'un groupe de musiciens à la distribution des prix aux élèves de l'école d'apprentissage.

La société a en outre présenté 36 élèves, aux épreuves fédérales le 16 juin 1963. Voici les résultats :

Premières mentions : Solfège 15, instruments 12 ; deuxièmes mentions : Solfège 12, instruments 3 ; troisièmes mentions : Solfège 7, instruments 1 ; sans mention : Solfège 2, instruments 0.

Les meilleurs élèves ont été récompensés par des prix allant de 5 à 25 F, compte tenu des résultats et de l'avis des professeurs.

Les cours ont repris au début d'octobre 1963 avec 50 élèves au cours de solfège et 25 aux cours d'instruments.

Le fait nouveau dans la vie de la société, au cours de la saison 1962-63, a été la constitution d'un groupe de clairons et tambours dont la direction a été confiée à M. Bidgrain, membre actif de la société au pupitre des cornets à pistons. Il s'est agi d'une formation accélérée de jeunes gens élèves de l'Ecole d'apprentissage. La formation des jeunes tambours a été réalisée grâce au concours de M. Morel, de la Fraternelle, de Caen.

Depuis le début de la saison 1962-63, la société a été endeuillée par le décès de trois membres actifs : M. Samson, trompettiste, qui faisait partie de l'harmonie depuis 1923, M. Degrael, excellent contrebassiste, entré dans les rangs en 1959, M. Delarue entrée à l'harmonie en 1928, décédé le 5 novembre 1963, qui, pendant de longues années, la dirigea jusqu'au moment où il céda la baguette à son ancien élève, M. Hamer. Jusqu'au dernier concert de la saison 1962-63, M. Delarue tenait le pupitre de la batterie : le 23 septembre 1963, la C.M.F. lui décerna la Médaille d'honneur des Vétérans pour 54 ans d'activité dans les sociétés musicales.

### VASSY

Au cours de la messe de Sainte-Cécile, sous la direction de M. Lepage, la fanfare a fait entendre : « Aïda » (hymne et marche) ; « Pensées lointaines » de Gadenne ; « Symphonietta » de Thiry ; « Etoile polaire » de Bajus et « Airs des petits Alpins » de Wisciano. A l'issue de l'office un défilé dans la localité avec « Terminus » une salle de banquet fort accueillante...

Allocution de M. le président Lecomte, qui remercia les dames des musiciens de l'abnégation dont elles faisaient preuve en laissant leurs maris aller aux nombreuses répétitions et sorties de la société.

Puis vinrent les chants et chansons comme de coutume.

A 17 h. 30, un concert fut donné à la salle des fêtes.

Au programme, les morceaux entendus le matin à la messe avec en plus « Souvenir de Corbie » de Bajus et le pas redoublé « Nord-Midi ».

### EVREUX

**Au banquet de la Musique Municipale**
**Bonne humeur « Jumelage »**

Titre pour le moins curieux ; car si un banquet comportait un « ordre du jour », ce ne pouvait être que le menu. Il ajoutait les plaisirs de la table à celui de se retrouver entre camarades, unis par un même amour de la musique.

La bonne humeur, donc, régnait.

C'est toujours la première invitée de ces agapes cordiales.

Lorsque les soixant-dix convives — parmi lesquels MM. Azémia, Plaisance, Schiffmacher et Ollivier, adjoints au maire ; Fischer, conseiller municipal ; Ch. Ducellier, secrétaire général de la mairie ; ainsi que M. Michels, l'un des dirigeants de la délégation de Rüsselsheim eurent ainsi dîné et devisé joyeusement, arriva l'heure des discours.

Ainsi M. Lion, l'actif directeur de la Musique et de son Ecole, devait-il adresser ses remerciements à la municipalité, pour son soutien essentiel ; aux musiques voisines — Saint-André, Louviers, Damville, le Neubourg — dont des représentants étaient là — pour leur amicale collaboration, puis à M. Lejeune — que son nom n'empêche pas d'être le doyen de la société — quittant, après vingt-quatre années, son poste de professeur à l'Ecole de musique et à M. Bourcier, directeur-adjoint, membre actif depuis cinquante ans, auquel ses camarades offraient en reconnaissance d'un si long dévouement un appareil photo.

M. Azémia, après avoir adressé des vœux de rétablissement à M. Mandle, maire, souffrant, se tourna vers M. Lion pour rendre un hommage mérité à ses qualités « d'homme, de musicien, d'administrateur ». Puis il déclara : « Vous remerciez la Municipalité ? Bien sûr, nous vous avons compris et aidés ; mais n'est-ce pas là après tout notre rôle naturel ? »

Et le jumelage, dira-t-on ? Eh bien, chacun des orateurs y fit allusion, en écho à l'invitation lancée par M. Michels au terme de sympathiques premiers contacts ; et chacun souhaita que la musique aille à Rüsselsheim. Le représentant de la ville jumelle devait d'ailleurs, renouveler sa chaleureuse invite, notant que, s'il n'y a pas d'harmonie municipale à Rüsselsheim, on y trouve un orchestre à cordes, deux orchestres d'accordéons et cinq grandes chorales qui seront heureux d'y accueillir les musiciens ébroïciens.

Ces vœux furent concrétisés par une collecte de signatures, sous le signe du sourire de la charmante Brigitte Lion ; et puis, alors que le champagne pétillait dans les coupes, on continua dans cette ambiance cordiale une réunion sans nuage.

### VERNON

**Orchestre Pasdeloup à Vernon !**

Tous les mélomanes de Vernon, tous ceux qui désirent s'initier à l'art musical doivent une vive reconnaissance à leur maire, M. Georges Azémia, d'avoir permis à leur cité, la venue dans ses murs de l'Orchestre Pasdeloup... Dirigée par Marcel Jean, qui accorde à la Société Philharmonique vernonnaise les bienfaits de son autorité et de son goût remarquablement sûr, la prestigieuse formation parisienne donna le 6 novembre un concert d'une qualité exceptionnelle.

Le concert débutait avec l'ouverture du « Barbier de Séville » ; suivaient les quatre mouvements de la « Symphonie en Ut Majeur » (Jupiter) de Mozart ; les deux mouvements de la « Symphonie Inachevée », de Schubert, se substituèrent au « Concerto en la » pour piano, de Grieg, que le pianiste Bruno Di Méo ne put présenter, victime d'un foulure du poignet, au cours de la dernière répétition.

Enfin après l'entr'acte, pour terminer cette remarquable audition, l'orchestre interpréta la « Symphonie N° 7 en la », de Beethoven.

Heureux vernonnnais ! Quelle propagande culturelle ! On a osé dans la Cité une telle aventure ! Elle a réussi au-delà des espérances ! Bel encouragement pour un D.C. plus brillant encore !

Il est puéril de signaler les applaudissements enthousiastes du public captivé à l'adresse des artistes de réputation mondiale ! Sans taquiner leur jalousie, disons que le chœur des ovations allait plus particulièrement à l'adresse de leur camarade, M. Jean, qui avait quitté sa place de clarinette solo pour prendre leur commandement !

Bravo Marcel Jean !

**La Sainte-Cécile**
**de la Société Philharmonique**

Encore sous le charme de l'inoubliable soirée avec « Pasdeloup », la foule des mélomanes vernonnais et des environs accourut pour applaudir, cette fois, d'authentiques « amateurs »... Le public put apprécier un programme entièrement renouvelé et varié, réhaussé d'autre part par la participation d'un grand virtuose tromboniste, Jacques Toulon, trombone solo à la Musique de la Garde Républicaine et aux Concerts Colonne.

Ce concert devait révéler un pupitre de flûtes faisant sa première apparition au sein de la société. Il s'agissait de jeunes élèves de l'Ecole de musique. Signalons au passage que 12 jeunes instrumentistes sont venus renforcer les effectifs de la société. Mais déjà, derrière eux, d'autres sont prêts à percer.

Le programme débutait par un extrait du ballet de « Louise », de Gustave Charpentier.

Puis ensuite l'ouverture de « La Dame Blanche » ; « Dans les Steppes de l'Asie centrale », esquisso symphonique d'Alexandre Borodine ; « Cantabile et Scherzando », d'Henri Busser, œuvre pour trombone.

Accompagné par la Société philharmonique, M. Jacques Toulon, en grand uniforme de la Garde, exécutait brillamment cet ouvrage.

Nous devions du reste l'entendre à nouveau dans une polka très rythmée : « Le Trombone sentimental », de Hemmerlé. Le menuet de l'« Arlésienne » : cette pièce avait été choisie pour mettre en valeur les jeunes flûtistes et le hautbois (pupitre tenu par le jeune Lemieux). Emules de leurs aînés, ces derniers s'en tiraient avec beaucoup de brio, faisant ainsi honneur à l'Ecole de musique, ainsi qu'à leur professeur et chef, M. Marcel Jean.

La première partie du programme se terminait sur « Stardrest », mélodie-jazz. En solo : MM. Jean Toulon, au trombone, et Stan Masteck, musicien vernonnais, à la clarinette.

En seconde partie, nous entendions successivement : le quatuor de saxophones de la société composé de MM. Lemieux, Bataille, Marigot et Narcy, lesquels interprétaient deux œuvres d'Ambrosio et l'Adagiotto de « l'Arlésienne » ; la valse de la « Belle au Bois dormant », de Tchaïkowsky ; une fantaisie sur la célèbre opérette américaine « Show-Boat » (trombone-solo : M. Capon) ; enfin, pour terminer, la célèbre « Marche des Cadets de Russie », de Sellenick qui, après Paulus, succéda comme chef à la Musique de la Garde.

De nombreuses personnalités assistaient à ce gala organisé sous la présidence de M. Georges Azémia, maire de Vernon, et de M. Authier, député suppléant et président de la société.

Comme les survivants actuels de la vieille « Fanfare Libre » (autrefois en division supérieure) doivent être heureux et fiers de sa résurrection après transformation, n'est-ce pas M. Ridoul ! Quelle admiration doivent également nourrir ceux passés de l'autre côté du monde, du visible dans l'invisible : nos vieux amis Leblond, Dupin, Desprès. Tout cela est, en quelques mots, l'œuvre de Marcel Jean, l'artiste aimable aux titres éminents et qui a décidé de se consacrer à une société populaire et à la jeunesse de la Cité.

### CHARTRES

Pour la première fois à Chartres, l'Harmonie municipale et les Chorales paroissiales de la ville se sont rassemblées, sous le signe de la musique, pour fêter leur sainte patronne.

Cette innovation n'a pas manqué d'intéresser vivement nos concitoyens si l'on en juge par l'assistance considérable qui se pressait dans la cathédrale. La messe en musique a donc vu la participation de l'Harmonie municipale, dirigée par M. Raymond Noël, et des chorales de la cathédrale, Saint-Aignan, Sainte-Thérèse et Sainte-Jeanne-d'Arc, placées sous la direction de M. l'abbé Pierre Herfroy, directeur diocésain de la musique sacrée.

Les organisateurs n'avaient pas hésité à sortir des sentiers battus et à choisir plusieurs morceaux d'importance : l'« Adagio de la 3e Symphonie », de Saint-Saëns et le « Psaume 117 », d'A. Philipp dont les partitions sont hérissées de difficultés.

Nous avons eu plaisir également à écouter l'« Ave Maria », de Schubert, ainsi que le « Panis Angélicus », de Franck, chanté avec une belle aisance par M. J.-Cl. Petit.

A l'offertoire, le célèbre choral de Bach, « Jésus, que ma joie demeure », a montré combien l'homogénéité était sans reproche entre voix et instruments.

Enfin, la « Marche », de Mendelssohn — dite nuptiale — a été jouée avec éclat et un déchaînement de cuivres dont l'effet ne manquait pas de grandeur dans le vaste vaisseau.

Noté encore la participation de la batterie-fanfare avant l'élévation.

Au premier rang de la grande nef, on reconnaissait MM. J. Pichard, maire ; Gaujard, Allard et Morise, adjoints ; Mme Vigneron, adjointe d'honneur ; des conseillers municipaux, etc.

Après l'effort, le réconfort ; un bien sympathique et traditionnel banquet réunissait instrumentistes, familles, amis, en de fraternelles agapes présidées par Me J. Pichard.

A la fin du repas, quelques personnalités prirent la parole.

Tout d'abord, M. Maugrain remercia la municipalité pour l'aide précieuse qu'elle apporte à l'Harmonie municipale, il se montra ensuite très optimiste quant à l'avenir de la société : dix-sept musiciens nouveaux en ont grossi les rangs au cours de l'année écoulée.

Il exprima au passage un sentiment de reconnaissance envers M. Bertrand qui a réorganisé la batterie-fanfare.

M. Noël se joignit au secrétaire pour remercier personnalités et musiciens dont la confiance et la sympathie stimulent son courage. Il assura qu'il fera toujours de son mieux pour les mériter davantage.

Ce n'est pas sans à-propos, que M. Guichard destina quelques couplets élogieux aux dames, jouant, à son sens, un rôle indirect mais très efficace dans les succès de l'Harmonie. Puis il honora ce banquet de la Sainte-Cécile en citant Jules César : « Les Gaulois aiment se réunir pour bien boire, bien manger et faire des discours... »

M. Morise situe notre société musicale sous le signe de la jeunesse. Il constata un progrès considérable atteint depuis l'année passée : il en attribua le mérite à M. Noël qu'il félicita chaleureusement.

M. Gaujard avoua son inexpérience en matière musicale, mais se fit l'interprète du jugement de la mélomane éclairée qu'est Mme Gaujard, toujours attentive et satisfaite à l'audition de nos musiciens.

Me Pichard, enfin, avoua son extrême plaisir à présider une telle assemblée. Rapidement, il évoqua quelques souvenirs pour montrer combien s'amenuisent les difficultés rencontrées jadis par les sociétés de musique de la Ville.

« L'Harmonie a progressé dans une direction flatteuse, progression due au talent de ses membres et de son nouveau chef. »

### AVRANCHES

A l'occasion d'un concert donné par l'orchestre symphonique sous la direction de M. Ponty, l'auditoire a applaudi chaleureusement « Le porteur d'eau » de Chérubini ; « Terpsichore », de Ganne ; « Suite de danses » : (pantomine, chanson de la grand'maman, valse) de G. Pierné. Puis deux anciens élèves de l'école de musique, premier prix d'épreuves fédérales : « Thème et variations », de Wantrall (flûte : J. Lechartier) et « Sonate pour clarinette », op 167, de Saint-Saëns (clarinette : J. Maephettes) accompagnés par Mme Ponty. Le concert se termina avec les 4 mouvements à la « Symphonie La Reine », de Haydn.

Pour la traditionnelle Sainte-Cicile, Musique municipale et orchestre, l'un et l'autre, sous la baguette de M. Ponty ont, tour à tour, fait entendre : « La Symphonie Inachevée », « L'Italienne », « Danse persane », de Guiraud ; « Tarass-Boulba », d'A. Georges, etc. Récital Aznavour plutôt « gêné » par l'ambiance qui précède...

Au banquet, M. Ponty interpréta « Prière au Maire » (!) dont on devine la teneur des couplets, le président Maephettes en accentua les nuances et parla d'un voyage : Korbach, d'un festival international en 1965, d'inauguration de costumes...

Quant au sénateur-maire Joseau-Marigné il conclut en disant « Ah ! sûr ! Il est plus facile d'être riche d'idées que d'argent ! » ; il promit toutefois de « racler le fond des tiroirs » pour donner satisfaction à tous... Et M. le sous-préfet d'ajouter qu'il faut savoir dépenser pour gagner et que les avantages recueillis sont toujours supérieurs aux charges...

Il conclut en disant que la vie est une « symphonie toujours inachevée » : Formons le vœu que le « finale » soit composé et exécuté, au plus tôt, pour la grande joie de notre ami Ponty.

### REMILLY-SUR-LOZON

**Le rendez-vous de la Sainte-Cécile**

C'était bien un rendez-vous, puisque Remilly fêtait en même temps la Sainte-Cécile et l'Armistice de 1918. Plusieurs des héros de la grande guerre faisant partie de la Fanfare municipale, il était juste que son président le rappelât.

Dès 9 h. 30, le rassemblement se fit à la mairie, c'est là que M. Le Hodey, président de l'Union Vannière, remit au premier tambour Vaudin Roger, la médaille de bronze de la C.M.F., pour 38 ans de services ; au sous-chef Laurent René, la André, la médaille de bronze, la médaille pour 41 ans de services ; et au chef Hue André, la médaille de bronze, la médaille d'argent pour 41 ans de services et la médaille de direction pour 30 ans de services consécutifs.

Au cours de la messe qui suivit, l'Union Vannière exécuta des morceaux de circonstance. Puis ce fut le dépôt de la gerbe traditionnelle au pied du monument du Souvenir. Après quoi, un vin d'honneur fut offert aux anciens combattants et aux musiciens.

M. Le Hodey y prit la parole pour exprimer ses sentiments d'admiration aux trois décorés. On dit que les musiciens sont le peuple le plus susceptible de l'humanité... C'est dire que leur chef doit avoir de réelles qualités de patience. Aussi les exécutants lui portent-ils comme une vénération ; car il est, pour eux, le « patron ».

Et, pour concrétiser d'une façon durable cette manifestation de sympathie, les membres du Conseil d'administration furent heureux d'offrir au chef, André Hue, un superbe pupitre nickelé et une baguette de direction. Et les verres se levèrent pour que toujours vive l'Union Vannière.

### SAINT-FROMOND

L'Avant-Garde a tenu son assemblée générale annuelle à la mairie.

Après avoir remercié M. Louis, maire de Saint-Fromond, d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de la société, qui compte actuellement 42 exécutants, M. Desmeulles le pria de bien vouloir être l'interprète de tous pour remercier le Conseil municipal de la subvention accordée.

Ensuite le président fait un exposé de l'activité de l'Avant-Garde, pendant l'exercice 1963 ; la musique a prêté son concours à plus de 43 manifestations. A tous ces services, il convient d'ajouter deux cours de solfège et une répétition générale par semaine, ce qui porte l'activité de cette belle phalange à près de 200 services par an, sans compter les cours individuels de technique instrumentale qui ont lieu tous les jeudis, de 9 h. à 18 h. 30.

M. Desmeulles précise que, devant cette activité croissante, la musique n'a pu satisfaire plusieurs demandes faites par Cherbourg, Mortain, etc.

Le chef de musique remercie ensuite les professeurs et tous les musiciens pour leur bon esprit, leur volonté et leur assiduité, qualités primordiales pour la continuité de leur marche ascendante, qui fut couronnée par une coupe en argent et deux premiers prix, avec 29-30 au concours international de Livarot le 26 mai dernier ; d'autre part, il rappelle l'importance des cours de musique, où chaque élève doit faire deux années de solfège avant de posséder un instrument, et souligne le succès encourageant remporté par les élèves aux examens organisés à Saint-Lô par la Fédération musicale de Normandie, où ils ont obtenu quinze premières et une seconde mentions, sur seize élèves présentés.

Ensuite l'assemblée applaudit chaleureusement M. Alphonse Bernard, vice-président de la société, et comptant plus de 43 années d'activité musicale, promu officier de l'Education sociale, MM. Georges Desdevises, François Leseigneur et Marius Besnard, promus chevaliers de l'Education sociale, en qualité de professeurs bénévoles à l'école de musique ; ainsi que MM. Jules Poignavant, Raoul Manson, Roger Colas, Pierre Belloir et Marcel Asselot, proposés pour la médaille « Le Mérite » en récompense de leur longue activité musicale.

Pour terminer, M. Desmeulles dit toute sa satisfaction de voir l'Avant-Garde prospérer sans cesse, dans une ambiance toujours aussi familiale, et félicite M. Hué pour la naissance de son fils Philippe, ainsi que M. Louis Ygouf, heureux papa de la petite Brigitte ; une magnifique timbale en argent a été offerte par tous les musiciens à chacun des bébés.

Nous félicitons bien chaleureusement M. Desmeulles qui, en trois années de travail, a créé, de toutes pièces, cette phalange de jeunes. Mais M. Desmeulles est un ex-artiste de la « Musique de la Garde »... Il sait enseigner et veut que « la musique vive » dans son petit lieu de retraite !

Merci et bravo !

### VALOGNES

Nos musiciens ont célébré suivant la tradition, la fête Sainte-Cécile, fête placée sous la présidence de M. le sénateur-maire Henri Cornat, président d'honneur de la Musique Municipale.

Renforcée de ses fidèles amis de Montebourg, notre Harmonie, parfaitement dirigée par son dévoué chef, M. Robert Grandguillotte, a participé à la grand'messe paroissiale, au cours de laquelle elle a brillamment interprété un très beau programme : « Chant religieux », d'après Jean-Sébastien Bach ; « La prière du Freischütz » de Wéber ; « l'Ave Verum », de Mozart ; et l'« Ave Maria », de Gounod, dans une transcription pour clarinettes de Robert Grandguillotte, avec en solistes MM. Guillerit, Montreuil, Mlle Jeanne Monmélien, MM. Serge Henry et Jean-Louis Dorléans.

A l'issue de cette messe, les musiciens furent conviés à une petite réception à l'hôtel de ville, où dans la salle des sociétés, M. Cornat les accueillit pour l'apéritif offert par la municipalité.

M. Cornat dit tout son plaisir de recevoir les membres de la Musique à la mairie, ce qui est une façon pour la municipalité de leur exprimer sa satisfaction et de les remercier au nom de toute la ville de Valognes des services qu'ils rendent au cours de l'année, ainsi que leurs amis de Montebourg qui apportent toujours un concours efficace et dévoué dans un esprit de fruc-

tueuse collaboration et de parfaite harmonie.

Au dessert du traditionnel déjeuner, M. Hébert, président de la Musique, remercia M. le sénateur-maire, les personnalités, les musiciens et présenta les excuses de M. le député Pierre Godefroy, M. et Mme Georges Kemblinsky, et les musiciens montebourgeois, qui n'avaient pu rester au banquet en raison de la fête de Sainte-Barbe.

M. Hébert évoqua la mémoire du doyen de la musique, M. Louis Haley, disparu il y a quelques semaines, après 75 ans de bons services, et qui, il y a un an, recevait au cours de ce banquet, de la Sainte-Cécile, la médaille d'honneur des Vétérans, décernée par la C.M.F. Il salua spécialement M. Grandguillotte, chef de la Musique ; M. Kemblinsky, directeur de l'Ecole de Musique, les musiciens, anciens et jeunes, etc...

A son tour, M. Grandguillotte remercia la municipalité, salua les personnalités présentes et rendit également hommage à M. Haley, dont la vie do dévouement à la musique doit être un exemple pour tous.

### FLERS

Le 18 décembre 1963, l'Harmonie municipale de Flers a donné son concert annuel à ses membres honoraires.

La première partie était réservée à l'harmonie, laquelle, sous la direction de son chef, M. Bon, interpréta tour à tour : « La Danse Persane », soliste M. Beauchef ; « Idylle Bretonne », solistes MM. Pantin et Morin, saxo-soprano ; « Romance », de M. Bon, soliste Mme Bon, au violon, et, enfin « Ballet Egyptien », suite orientale en quatre parties, soliste M. Renaux, à la flûte.

A l'issue de cette première partie, une cérémonie bien sympathique s'est déroulée sur la scène.

M. Renaux a été décoré de la Croix des Vétérans, pour 64 ans de dévouement au service de la musique, par M. Marcel Angot, vice-président général de la Fédération musicale de Normandie.

Parmi les personnalités qui exprimèrent leurs félicitations à M. Renaux se trouvaient : M. Meilion, président du Conseil général de l'Orne ; M. Darsonval, président de l'Harmonie, et Mme ; M. René Dugney, etc.

Les excuses de la municipalité, retenue par une réunion du conseil, furent exprimées par M. Darsonval, au cours de son allocution.

La seconde partie du spectacle, était réservée aux variétés. Au cours de celle-ci, nous avons pu entendre deux chanteurs dans des extraits d'opérettes et des airs de 1925, et M. Gérard Lecoq, premier prix de piano du Conservatoire de Paris. En fin de programme, un excellent prestidigitateur, André Arvix.

### LE SAP

Grâce au dévouement d'un jeune instituteur, M. Pierre Mauger, voilà une petite bourgade qui peut s'enorgueillir de posséder une agréable formation « La Lyre Sapienne » composée, en grande partie, de jeunes auxquels quelques vieux chevronnés aiment à se joindre... En compagnie de M. Angot, il nous a été très agréable d'aller à l'occasion de la Sainte-Cécile, porter nos compliments et nos encouragements. A la messe, les œuvres suivantes ont été exécutées : « Entrée solennelle » de la messe, de R. Martin ; « Larghetto de la 2e Symphonie », de Beethoven ; « Offertoire » de la messe, de Martin ; « La Gloire de Dieu », de Beethoven ; « Sortie de Messe », de Stellian.

Aussi le concert qui a couronné cette journée a-t-il été un triomphe pour le « chef » et sa « troupe ». Des applaudissements mérités d'un public enthousiaste ont souligné l'exécution des morceaux offerts.

« Bacchus », de J.-P. Loup ; « La Vallée des Roses », de J.-M. Champel ; « Marche du sacre de Napoléon-Ier », de Lesueur ; « Nord-Midi, de L. Delbecq ; « Bluette », mazurka, de Morand ; « Les Cloches de Corneville », sélection de l'opérette ; « Versailles », de R. Bourdon.

Les diverses manifestations étaient en outre honorées de la présence de M. Herbinière, maire ; M. Leroux, président de la fanfare ; M. le président des pompiers, etc., qui bien entendu au déjeuner prirent tour à tour la parole dans le sens que l'on devine. M. Anne clôtura la série des discours.

ANCHES
RÉAL
CLARINETTE - SAXOPHONE
SOUS LE CONTROLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinette solo
à l'Opéra de Marseille
MARCA-OLLIOULES (Var)

# ORLÉANAIS - BERRY

### DISTINCTION LITTÉRAIRE

Nous venons d'apprendre avec un très vif plaisir que le Grand Prix de Poésie de l'Orléanais, doté d'une médaille grand module offerte par le président de la République a été décerné le dimanche 12 janvier à M. Jean Chavigny, de Blois, vice-président de la Fédération musicale pour le département du Loir-et-Cher, pour son poème « Pour celui que nous pleurons tous » dédié à la mémoire du soldat inconnu.

Le lauréat, M. Jean Chavigny, est bien connu dans la région orléanaise et blésoise où son multiple talent de poète, d'auteur dramatique, d'érudit, d'Historien et d'animateur, est depuis longtemps apprécié de tous, en particulier de l'Association des Amis de la Scène dont il est le président et aussi de nos sociétés musicales.

A cette occasion, la F.M.O.B. est heureuse de lui adresser ses très sincères félicitations.

### NÉCROLOGIE

#### LÉRÉ

Une assistance fort nombreuse a conduit le 7 octobre, M. Henri Baudet, chef de la Lyre Léréenne à sa dernière demeure.

Cet homme de bien, dont la sensibilité et la bienveillance n'étaient pas de vains mots, ce musicien de qualité qui consacra avec un dévouement peu commun, une partie de sa vie à la société où il était entré à l'âge de 15 ans, et qu'il eût, après son père qui la dirigea 35 ans, l'honneur de conduire depuis 1927, a reçu ainsi l'ultime hommage de sympathie et d'affection qu'il méritait largement.

Le cercueil disparaissait sous les fleurs. Il était accompagné des membres de la Lyre en tenue avec la bannière de la société.

De nombreuses personnalités étaient présentes aux obsèques. Le curé doyen de Léré rendit, au cours de la messe, un hommage émouvant au disparu.

A Mme Henri Baudet, à ses enfants et à toute la famille, nous renouvelions nos bien vives et sincères condoléances.

#### VIERZON

Une nombreuse assistance avait pris place dans les nefs de l'église Notre-Dame samedi 14 décembre, où étaient célébrées les obsèques de M. Albert Collet, ancien chef de musique du 95e R.I., ancien directeur de la Lyre Municipale et président d'honneur de la Fédération Musicale Orléanais-Berry. Celui qui durant toute sa vie se dévoua à la musique, recevait un hommage solennel de la part de ceux qui ont la lourde tâche de lui succéder dans le royaume des mélomanes.

De nombreux amis, témoignant de l'estime qui lui était portée, étaient présents, venus apporter leur sympathie à la famille cruellement éprouvée. On notait la présence de MM. le docteur Mérigot, maire de Vierzon ; Micouraud, adjoint ; Jean Milet, vice-président de la F.M.O.B. ; Balichon, directeur de la Lyre ; Marel, président de la Lyre ; Avon, président de la Fanfare Vierzonnaise ; de nombreux directeurs de sociétés musicales, des délégations de la mairie, de l'école de musique, des directeurs des lycées, une délégation des anciens du 95e R.I.

Nous renouvelons à la famille de M. Albert Collet, l'expression de nos sincères condoléances.

### ACTIVITÉS DE NOS SOCIÉTÉS

#### PATAY

Il est deux sociétés qui ne séparent pas leur concours pour la sécurité et le bien de tous leurs concitoyens. Aussi c'est dans un esprit d'union qui anime dirigeants et administrés que se perpétue et se déroule la fête de Sainte-Barbe et de Sainte-Cécile.

Le 17 novembre, au cours de la messe, à laquelle assisaient pompiers et musiciens, un programme des plus recherchés avait été retenu et fut exécuté avec brio Puis revue traditionnelle et défilé en ville. Cependant, nos musiciens subissaient un test qui devait leur conférer un classement suivant leurs mérites. Ils sont sortis victorieux de cette épreuve, avec les félicitations du jury. Celui-ci était composé de MM. Caroy et Cornichon, président et secrétaire de la Fédération Musicale Orléanais-Berry, et M. Perret, directeur de l'harmonie de Châteaudun.

A l'issue du banquet traditionnel, au cours duquel plusieurs allocutions furent prononcées, vantant le bien que les orateurs pensaient de la Fanfare, au concert brillamment exécuté rassemblaient une nombreuse assistance attentive et applaudissait les 80 musiciens.

MM. Carroy et Cornichon procédèrent à la remise des diplômes et médailles, sous les applaudissements de l'assistance.

#### CLÉRY

La fête traditionnelle de Sainte-Cécile a été célébrée le 24 novembre. Le samedi soir, l'Union Musicale parcourait les rues aux accents entraînants de la musique.

Le dimanche, au cours de la grand'messe, célébrée à la basilique, l'Union Musicale interpréta : « O Christ Roi », « Ave Maria » de Gounod, et « Défilé du Bataillon ». Puis ce fut le défilé dans le bourg et naturellement le banquet traditionnel.

#### PITHIVIERS

La Fanfare de Pithiviers a honoré Sainte-Cécile le 24 novembre. A 10 h. 15, à l'église Salomon, la Fanfare, dans sa grande formation, et dirigée par son directeur, M. Jean Capoulade, interpréta une « Ouverture » de Mozart ; à l'Offertoire, l'« Adagio » d'Albinoni ; puis à l'Elévation, « Le choral » de J.-S. Bach, rendirent admirablement sous le vaisseau de l'église. L'éclat des cuivres était réservé pour la sortie avec la «Marche militaire» de Saint-Saëns, suivie d'une « Tocata » à l'orgue de l'organiste belge Bauck par M. Michel Aucher au clavier.

Au cours de l'office, M. le chanoine Gaillard rappela qu'il était heureux que les musiciens aient toujours le désir de donner à leur fête un caractère religieux. Il évoqua la vie de Sainte-Cécile. Elle chantait sans cesse son amour pour le Seigneur et c'est par ses chants qu'elle est devenue la patronne des musiciens.

#### ORLÉANS

L'Harmonie Municipale d'Orléans a fêté la Sainte-Cécile le 24 novembre par un banquet traditionnel à l'issue duquel furent remises plusieurs décorations. M. Roger, secrétaire, maire d'Orléans, présidait ce banquet ; M. Charron, président salua au dessert, M. le maire et M. Carroy, président de la F.M.O.B.. Il rappela les succès remportés au concours de Confolens et regretta le départ de M. Dufour, trésorier. Il fit mention du titre de champion de France remporté par M. Platteau. Puis M. le Maire adressa des félicitations aux dirigeants et exprima à tous les musiciens ses compliments et sa satisfaction.

A l'issue de ces allocutions, M. Charron remit des diplômes de musicien honoraire à MM. Bouillon, Vantouroux, Bourgouin et à M. Dufour, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France et l'étoile fédérale de la F.M.O.B.

M. Secrétain décerna la médaille d'honneur des sociétés musicales de France à M. Vincent et la médaille d'or de la Confédération ainsi que l'étoile F.M.O.B. à M. Carroy.

M. Carroy remit ensuite à M. Miot, la médaille d'argent de la Confédération pour ses 40 ans de service et à M. Plateau, des récompenses pour son titre de champion de France.

#### PUISEAUX

L'Harmonie Municipale de Puiseaux a fêté le 24 novembre Sainte-Cécile par un défilé impeccable à travers les rues de la ville qui permit aux musiciens de remercier la population toute entière. Ils se recueillirent sur la tombe de leurs disparus. Après ce souvenir, les musiciens reprirent leur défilé, félicités au passage par MM. Ciccoli, conseiller général ; Rousseaux, maire ; Bordry, président de la société. Le défilé se termina à la mairie pour la remise des récompenses de la F.M.O.B. et de la C.M.F. à MM. Quinot Georges, Dosias Ferand, Nourry Guy, Gaudet Marcel. Et c'est par un banquet, présidé par M. le maire que se termina cette Ste-Cécile. M. Haunnequin termina cette série des discours en remarquant que la réussite de notre société a été possible à l'effort et la gentillesse de tous. L'ambiance des répétitions où se retrouvent commerçants, ouvriers, patrons, cultivateurs, étudiants, etc... est telle que, grâce au désir de tous de défendre la même cause, la musique, c'est avec un réel plaisir que les musiciens, grands et petits, jeunes et anciens, se réunissent chaque semaine. Ils aiment leur société et ils en sont très fiers. C'est uniquement par nos propres moyens que nous faisons du bon travail. Certes de la musique sans prétention mais qui va très bien avec la modestie de ceux qui la dirigent et qui l'exécutent. Je suis un chef comblé et je suis très sensible à l'amitié que me témoignent mes musiciens.

#### OLIVET

C'est un beau succès qu'a obtenu le samedi 30 novembre, en soirée, et le dimanche 1er décembre, le concert annuel offert par l'Harmonie Saint-Joseph, qui fait honneur à cette excellente société et à ses dirigeants.

Sous l'habile direction de son chef, M. Jean Vinangé, les musiciens ont présenté un très beau spectacle avec un très solide programme musical.

« Marching to Georgia » ; « Volga » poème symphonique de Akadie Kourguefl sur le chant des Bateliers de la Volga ; « Le Diamant Noir » ouverture dramatique de Popy ; « Valse bohème » de Popy ; «Si j'étais Roi » avec les solistes Pierre Vinangé pour la trompette ; Roger Lepage, pour le baryton et Damien Thomas, trombone et pour terminer « Le clairon de Moudros » allegro militaire de Goitre.

Une partie théâtrale complétait ce programme musical avec un extrait du 2e acte de Sacha Guitry « Faisons un rêve » et une pièce en deux actes « Un médecin de campagne ».

Tous les musiciens, acteurs et actrices méritent de vives félicitations.

#### MARCILLY-EN-VILLETTE

Sainte-Cécile a été fêté le 8 décembre et M. Raymond Burgé, adjoint et chef de l'Union Musicale, a été décoré de la médaille d'honneur des Sociétés Musicales par M. Henri Deschamps, maire.

Il reprend le commandement de la société qu'il dirige avec brio depuis plus de 30 ans.

#### THÉCY

Dimanche 1er décembre, les Saintes patronnes des sapeurs-pompiers et des musiciens furent fêtées avec un éclat tout particulier.

A l'église, au cours de la messe de Sainte Cécile, l'Harmonie de Champagne-sur-Seine se fit entendre dans le programme suivant :

« Sonnerie Militaire », « Dans le pardin d'un monastère » de Kételbey ; « Music of the Royal Fireworks » de Haëndel ; « Adagio » de Mozart et « Marche du sacre de Napoléon ». Programme de choix magistralement interprété par cette formation de 40 exécutants. Après la cérémonie, M. Moizard, maire de Checy, remercia l'Harmonie et tint à féliciter M. le doyen pour l'ordonnance de la cérémonie religieuse. M. le doyen, après avoir répondu aux paroles aimables de M. le maire, invita les autorités, l'Harmonie et les pompiers à un vin d'honneur, qui, dans une ambiance cordiale se déroula au café Jeanne d'Arc.

#### BEAUGENCY

Le 1er décembre, en la salle paroissiale, aimablement prêtée par M. le curé, doyen de Beaugency, la société musicale a donné son traditionnel concert de la fête de Sainte-Cécile.

Ce fut à tous points de vue, une brillante matinée.

Nous avons noté la présence de M. Quartier, maire ; Mme de Félice, M. Debillon, adjoint, président de la société musicale ; MM. Goujon, Roussillat, adjoints ; de nombreux conseillers municipaux ; M. Cornichon, secrétaire de la F.M.O.B., etc.

Le programme exécuté sous la direction de M. A. Hallard, premier prix du conservatoire national, fut une manifestation brillante de la valeur de notre société. Le programme comportait : « Grande marche de concert » de Gaudefroy ; « Dans les Steppes de l'Asie Centrale » de Borodine ; « Ballet d'Isoline » de Messager ; « Danses Hongroises no 5 », de Brahms et en final « La valse de l'Empereur » de Strauss.

Que ce succès soit pour notre société musicales la récompense de son travail et un encouragement chaleureux.

#### SALBRIS

Le dimanche 8 décembre, pompiers du centre de secours et musiciens de la fanfare se rassemblaient à l'Hôtel de Ville pour un court défilé les conduisant à 10 h. 15, à l'église où eut lieu une messe célébrée par M. l'abbé Vivet, curé de Salbris. Au cours de l'office, la fanfare exécuta avec brio deux morceaux choisis : « O Salutaris » une mélodie religieuse de J.-B. Maillochaud, et « Célèbre Panis Angelicus » de César Franck. A la sortie, tambours et clairons se joignirent à la fanfare pour interpréter « Colonel Driant » un vibrant pas redoublé.

A l'issue de la messe, musiciens et pompiers défilèrent jusqu'à la place de la Victoire pour une courte cérémonie du souvenir en hommage aux morts de la commune. Une appétissante galette arrosée, réunit vers 17 h., pompiers et musiciens pour terminer ensemble cette journée.

#### LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

Le dimanche 8 décembre, nos musiciens ont honoré leur patronne Sainte-Cécile. La journée débuta par une messe en l'église Saint-Michel. L'Harmonie se fit entendre dans « Judex » de Gounod, et la « Berceuse de Jocelyn » de Benjamin Godard. Le soliste saxo-alto, Raoul Chaussiard, sous-chef de l'Harmonie fit une exécution impeccable. Avec la Chorale de la paroisse, furent interprétés : « La Passion selon Saint-Jean » de Bach et le « Choral » de Ph. Nicolaï.

A l'issue de la messe, une gerbe fut déposée et quelques instants plus tard, l'Harmonie se faisait entendre, place de la Halle, avant de se diriger vers le banquet traditionnel, présidé par M. Bougnoux, maire de La Ferté-Saint-Aubin. Après une allocution de son chef, le maire dit le plaisir qu'il avait ; il remercia les musiciens d'avoir su prouver que grâce à l'esprit d'amitié et d'entente, l'Harmonie a retrouvé sa place parmi les sociétés locales.

#### VITRY-AUX-LOGES

Pompiers et musiciens réunis, ont fêté leur patronne le dimanche 1er décembre. Tout d'abord à 10 h. 30, la société musicale « La Cigale » au cours de la grand'messe, donna un magnifique concert musical brillamment exécuté et fort apprécié de toute l'assistance. A l'issue de la cérémonie religieuse, un second concert fut donné sur la place de la République, sous la direction de son chef, M. Blondeau et là encore nos dévoués musiciens furent très applaudis.

Puis la fanfare et les pompiers défilèrent dans les rues de la ville et se retrouvèrent au cours d'un banquet présidé par M. Giblet, premier adjoint et M. Couratier président de la société.

Au dessert, M. Giblet remercia pompiers et musiciens, les félicita pour leur bonne tenue et souhaita que le bon accord qui règne entre les deux sociétés dure longtemps.

M. Blondeau exprima la satisfaction qu'il éprouve en voyant l'esprit de camaraderie qui ne cesse de régner entre musiciens et pompiers.

#### SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY

C'est avec un éclat tout particulier que la fanfare des vignerons a fêté sa patronne Sainte-Cécile. Après un défilé dans les rues du bourg, nos musiciens se retrouvèrent à la salle des fêtes pour le banquet traditionnel, présidé par MM. Bussy, maire de Saint-Claude et Moreau, président de la société. Etaient présents : MM. Guillemeau, Racoult L., Racoult G., directeur ; Mardelle, ancien directeur ; et de nombreux conseillers municipaux.

M. J. Chavigny vint, au dessert, se joindre à nos musiciens, et apporter le salut de la F.M.O.B., et dit sa joie de se retrouver ainsi au milieu d'amis et de musiciens amateurs.

De nombreuses décorations furent remises pour bons et loyaux services envers la musique et la société.

M. Chavigny remit à M. Mardelle, un diplôme et une grande médaille d'argent de la ville de Paris pour ses 32 ans de direction et M. Moreau, un magnifique cadeau offert par tous les musiciens en reconnaissance de son dévouement à la société.

#### VENDOME

Un programme des plus éclectiques, tel était celui auquel M. Emile Mounier avait convié ses nombreux amis le lundi soir 11 novembre, au théâtre.

Le tout fut parfaitement exécuté. C'est sous un tonnerre d'applaudisements que le public a salué l'interprétation des « Allobroges », puis ce fut « La Finta Gardiniera » de Mozart ; « La cocarde de Mimi Pinson » de Goubilier, puis avec six violons « Pizzicato » de Neury ; une danse rythmée « A la fête » ; « Rêve de valse » fantaisie de Farigoul ; « Saint-Cyr », « La Madelon » ont terminé ce concert. On notait la présence de MM. Lavigne, sous-préfet et Mme ; M. Yvon, député-maire et Mme ; M. Norguet, conseiller général et Mme ; MM. les adjoints et leurs dames, etc...

Une nombreuse assistance a participé à la grand' messe célébrée dimanche 24 novembre en l'église de la Madeleine. En même temps, l'Harmonie Municipale fêtait sa patronne Sainte-Cécile.

A cette occasion, notre Harmonie, sous la direction de M. Emile Mounier, a exécuté un beau concert spirituel. Celui-ci comportait : « Canon double » J.-S. Bach ; « Adagio » de la Sonate Pathétique » Beethoven ; « Hymne à Vesta » Andrieu ; « Ave Verum » Mozart ; « Marche d'honneur » Schubert.

M. le chanoine Blanchet a remercié le président, le directeur et les exécutants de l'Harmonie Municipale pour leur belle initiative de célébrer Sainte-Cécile dans l'une et l'autre paroisse de la ville.

#### LAMOTTE-BEUVRON

L'Union Musicale de Lamotte-Beuvron a dignement fêté Sainte-Cécile. Parmi les personnalités présentes, on peut citer : Mme Garnier, conseiller général ; M. Compagnon, premier adjoint ; M. Doyen, lieutenant des sapeurs-pompiers ; MM. Gaudouin et Lebert, chef et sous-chef ; M. Deschamp, ancien chef ; M. Amathieu.

Le président souligne, après avoir remercié les personnalités, la bonne entente qui règne dans cette société locale qu'il préside depuis plus de 35 ans.

M. Leschelle, secrétaire, retrace l'activité de la société, puis s'adresse aux jeunes en leur demandant qu'à chaque fois qu'ils en ont la possibilité de revenir dans les rangs. C'est un réconfort et un encouragement pour tous.

M. Compagnon, au nom de la municipalité, remercie l'Union Musicale pour sa participation spontanée aux fêtes locales.

Mme Garnier, conseiller général, souligne toute l'harmonie qui règne au sein de cette société et reconnait toute la valeur de cette société sur le plan éducatif pour tous. Très bonne journée pour nos musiciens.

#### SAINT-SATUR

L'Union Musicale de Saint-Satur s'était jointe à l'Harmonie de Cosne pour un ensemble formant l'Harmonie Cosne-Saint-Satur, lors de la fête de Sainte-Cécile, le 11 novembre.

La brillante tenue de cette formation a été soulignée au cours du banquet présidé par MM. René Laporte, premier adjoint au maire de Saint-Satur et Paul Berniguet vice-président. Ce dernier après avoir insisté sur l'effort nécessaire en vue du recrutement et la formation de jeunes musiciens, remercia la municipalité de son aide, et rendit un bel hommage au chef particulièrement compétent qui la dirige, M. Harry Bourgès. Celui-ci ne manqua pas de rappeler tout ce que l'Harmonie devait à son ancien chef M. Charonnat, qui a permis à la société de se classer en première division, première section. Après avoir dit sa satisfaction des musiciens et annoncé le programme du prochain concert il déclara qu'il était regrettable que les sociétés de musique populaire ne soient pas plus encouragées. « Ne vaudrait-il pas mieux, déclara-t-il, subventionner un art comme la musique plutot que de faire une force de frappe pour la destruction de l'humanité. »

#### LIGNIÈRES

Les musiciens de la Fanfare de Lignières étaient réunis le dimanche 24 novembre, pour fêter Sainte-Cécile. A 11 h., une messe était dite en l'église Notre-Dame, au cours de laquelle la fanfare exécutait plusieurs morceaux dont le « Largo » de Haëndel, sous la direction de son chef dévoué, M. Ernest Auchapt.

Puis, ce fut le défilé dans les rues de la ville avant le banquet. Au dessert, M. Auchapt faisait connaître l'activité de la société, tout en regrettant le non recrutement des jeunes.

M. Budin, président, assurait la société de toute la sollicitude de l'assemblée municipale à l'égard de la fanfare qui anime toutes nos fêtes locales.

### SAINT-AMAND

Le dimanche 24 novembre, l'Union musicale donna à 17 h. 30, un concert à l'occasion de la Sainte-Cécile. Ce fut un véritable régal sous la haute autorité de son chef, M. Robert Legcay.

Ce fut « Marche Pontificale» de Gounod; « La Gioconda » de Pouchielli ; « Symphonie pour les soupers du roy » de M. de Lalande ; « Chansons cypriotes » de Renaud de Vilbac ; « Danses norvégiennes » de Grieg et « Tannhauser » de R. Wagner.

Après ce superbe concert, eut lieu un banquet présidé par M. Jean-Marie Duron, conseiller général, maire, et président de la société.

M. Duron remercia, au dessert, les musiciens et leur chef, ainsi que Mme Leroy, l'abbé Lhéritier et sa chorale. Il remercia particulièrement M. Paul Troubat, directeur du Conservatoire de Montluçon, hautboïste de grand talent et qui n'hésite pas à se mettre au pupitre.

Grâce à notre école de musique, la vie de la société est assurée. C'est que la musique tient une place dans la cité. Certes c'est un effort, mais songer aux joies que cela nous procure, joies saines et enrichissantes. La municipalité, de son côté, ne négligera rien pour une phalange qu'elle estime et veut aider au maximum.

M. Duron distribua ensuite des décoration à des vieux musiciens et la soirée se termina dans la joie grâce à MM. Duron et Chossière.

### ARGENT-SUR-SAULDRE

La Lyre Argentaise toujours bien vivante a honoré sa sainte patronne par une messe où elle exécuta les « Messes militaires nº 1 et 4 » de Jacquet ; la « Sarabande» de Haëndel, dirigée par son chef M. Boutet. Puis, à la sortie ce fut un défilé en ville avec tambours et clairons.

Un banquet réunissait les convives et présidé par M. le maire d'Argent.

Le président, M. Bedu, s dit satisfait de la transformation de la aile qui est propriété de la société, il a rendu hommage aux anciens qui se dépensent pour la cause de l'art musical, et recommande la persévérance pour les jeunes qui étudient sous la direction de MM. Boutet et Never.

### NEURY-SUR-BARANGEON

Les membres de la Lyre du Barangeon étaient en fête. Selon la tradition, ils honoraient Sainte Cécile, le dimanche 24 novembre.

Après un défilé dans èlatraeissrde—

Après un défilé dans les artères de la localité, accompagnés de M. Gevaert, directeur de la société musicale d'Ivoy-le-Pré et de quelques-uns de ses musiciens, la Lyre se rendait à l'église. Les musiciens exécutèrent impeccablement de belles œuvres instrumentales. C'est ainsi que l'on entendit successivement la « Marche de Sainte-Cécile » de Bajus ; « La Paix Célestre » de Gadenne ; « Sans souci » et « Versailles ».

Après l'office, la Lyre sous la direction de leur chef M. Bedu donna un concert sur les deux places de la cité et l'après-midi se termina par un menu substantiel servi par M. Jugand, à l'Hôtel du Cheval Rouge.

### VIERZON

#### A la Fanfare Vierzonnaise

Le 24 novembre, les musiciens de la Fanfare Vierzonnaise se réunissaient à 11 h., à l'Hôtel de Ville pour se rendre ensuite en défilé sur la place du Marché au Blé où les dirigeants les accueillaient. On notait MM. Lucien Avon, président ; Monnasier et Lecomte, vice-présidents. La Fanfare était dirigée par son chef, M. Blenet et conduite par trois charmantes cantinières, qui remirent de magnifiques gerbes de fleurs à leurs dirigeants. Après une aubade en leur honneur, le défilé conduisait les musiciens sur le lieu du banquet annuel, présidé par M. Merigot, maire de Vierzon.

A l'heure des toasts, le président Avon, prononça des paroles très élogieuses pour tous les membres de la Fanfare et procéda à quatre remises de médaille à MM. Jalernt, Després, Minéo et Villain. M. le docteur Merigot prononça une courte allocution dans laquelle il souligna avec une satisfaction évidente la contribution éclatante de la Fanfare pour la renommée de notre cité.

### HARMONIE DES FORGES

C'est à l'Hôtel Molière que les membres de l'Harmonie des Forges, exécutants et dirigeants se réunissaient pour honorer Sainte Cécile.

Parmi les convives on notait la présence de MM. Leredde, président ; Soulat, vice-président ; Véron, directeur ; David, Bouchonnet, Mion, Luneau, Meunier, membres du bureau ; Robert Cocu, musicien d'honneur ainsi que l'ancien chef de l'Harmonie M. Rodier et sous-chef actuel M. Tardy.

Le repas s'est écoulé dans une sympathique ambiance.

### ASNIÈRES

Les musiciens de l'Union Musicale Municipale fêtaient dimanche 17 novembre la Sainte-Cécile. La fête commença par un office religieux de belle ampleur en l'église d'Asnières. Au cours de cet office la musique, dirigée par M. Borsier et Mme Bourderie, accompagna de très beaux chœurs « Flambée divine », « l'Adagio de l'Arlésienne », « Invocation », « Prière à Sainte Cécile » et « Rêve de berger ». Par la suite, un défilé en musique conduisit l'assistance à la salle de musique où eut lieu le banquet que présidait MM. Pasdeloup, maire d'Asnières et Raymond Boisdé, député maire de Bourges, invité d'honneur.

### LE CHATELET

La Phalange musicale Castelloise s'est fait un devoir de fêter le 24 novembre la Sainte-Cécile. Dirigée par M. Simonet, la Philharmonique exécuta au cours de l'office célébré par le doyen Brunet : « Sur les Cimes », de Roger Hubert ; « La Madone », de Tillard ; « Andante Religieuse », par Marsal ; « Hymne à la Nuit », de Rameau.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, le défilé en ville, les convives se sont retrouvés pour la dégustation de leur traditionnel banquet.

### JOUET-SUR-L'AUBOIS

Notre société honorait le 24 novembre sa patronne Sainte-Cécile.

A 10 h. 15, nos musiciens étaient réunis en l'église paroissiale où ils prêtaient leur concours à la cérémonie religieuse et exécutaient des morceaux appropriés : « Première Andante », «Tristesse», de Chopin ; « Concert des Anges » et terminaient par « Judex ».

La musique, à la sortie de la messe, se regroupait pour déposer des gerbes au cimetière sur les tombes de M. See, ancien chef de musique et Ernest Grandjean, leur ancien président. Après cette pieuse cérémonie, ce fut le défilé en ville avant de se rendre au repas traditionnel.

M. Goudinoux, maire et président, remercia les dirigeants et musiciens de la confiance et de l'honneur qu'ils lui accordaient. Ils les assura qu'il continuerait les traditions de son prédécesseur.

### SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Dimanche 24 novembre, l'Indépendante honorait sa patronne Sainte-Cécile.

La journée débuta par une messe. Au cours de celle-ci, nos musiciens sous la baguette de leur chef, M. Jacques Jobiniau, interprétèrent « Marche Religieuse », de Gounod ; « Cavallera Rusticana », le célèbre « Intermezzo de l'Arlésienne », de Bizet, et enfin « Marching Phro Georgia », de Miller.

Puis à la sortie, le cortège, en musique, se rendit place des Labbe devant le domicile de M. Jean Chatelet, ancien chef de l'« Indépendante » et à sa mémoire nos musiciens interprétèrent un morceau.

Tout le monde se retrouva au restaurant pour clôturer une belle journée.

### IVOY-LE-PRÉ

Sainte-Cécile a été fort bien fêtée à Ivoy-le-Pré par l'excellente formation qu'est l'Avenir musical dirigé par M. Gevaert.

Après un défilé en ville, les musiciens se rendirent à l'église. Au cours de l'office, ils interprétèrent «Andante et Largo», de Hubert ; « Voute Mystique », de Gadenne, et pour la sortie « La Fille du Régiment », de Aller.

Le banquet était présidé par M. Beauchet, maire, entouré de M. Piot, vice-président. Ce repas s'est déroulé, comme il se doit, dans une atmosphère sympathique.

### GRAÇAY

Seule de toutes les sociétés musicales que possédait Graçay, La Lyre Graçayaise survit et se porte même bien.

Aussi le 24 novembre, la sympathique société que préside M. Marcel Bataillé, honorait Sainte-Cécile. La Lyre effectua un petit défilé qui devait la conduire à la rue de Paradis, où M. Ferragu, conseiller général, maire de Graçay, et Mme, recevaient les musiciens.

Mme Ferragu reçut une magnifique gerbe d'œillets rouges avant de déguster l'apéritif offert par le maire et son épouse.

Un nouveau défilé devait ensuite conduire les musiciens à un banquet traditionnel.

### SANCERRE

Le 24 novembre, les membres de la musique municipale de Sancerre ont célébré la traditionnelle fête de Sainte-Cécile. Pour cette manifestation, l'effectif au complet était groupé autour du chef dévoué Tony Boulé et de son président estimé de tous, le Dr André Menguy.

Les musiciens assistèrent d'abord à la grand'messe et interprétèrent l'andante de « Tannhauser », de Wagner ; « Largo », de Haendel ; « Romance sans paroles », de Mendelssohn ; l'air d'Ainimera de « Rinaldo », de Haendel, et « Marche Solennelle », de Louis Bajus.

La messe terminée, les musiciens se rendirent au Monument, où ils exécutèrent les sonneries et la « Marseillaise ».

La musique rallia l'hôpital où, en présence de M. Tilly et du Dr Menguy, une aubade fut donnée à tous les pensionnaires.

Puis le défilé ramena les musiciens où devaient se dérouler les agapes présidées par M. le maire de Sancerre entouré des dirigeants de la société.

### BOURGES

La Musique municipale de Bourges n'a pas dérogé à sa ligne de conduite de fêter Sainte-Cécile qui sous son nom, tous les musiciens deviennent frères d'un même royaume où règne « L'harmonie ». Elle a débuté ses festivités dans la magnifique cathédrale à l'occasion de la messe. La messe était célébrée par Mgr Le Guenne sous la présidence de Mgr Girard, vicaire général.

En entrée, la Musique municipale, à laquelle s'étaient joints des éléments de la Musique d'Asnières, a interprété « Prélude et Fugue », de Bach, sous la baguette de M. Jean Bouziat, directeur.

Après l'Elévation, la sonnerie « Aux Champs » et l'« Andante » du concerto de Weber. Pour terminer la cérémonie, les voûtes de la Primatiale ont résonné dans l'œuvre de Stanley « Trumpet Voluntary ».

Après la messe, la Musique municipale défilait dans les rues de Bourges les années précédentes, mais ce jour, voulant participer au deuil mondial, la Musique ne défila pas mais a honoré la mémoire du Président Kennedy en interprétant sur le parvis « Marching Thro Georgia », de G. Miller.

Au dessert de l'excellent banquet qui suivit , M. Bouzint a remercié de leur présence M. Boisdé, sénateur-maire, et Mme ; Mgr Girard, M. et Mme Rouzé, M. et Mme Brown. Puis s'adressant à ses musiciens, il les a félicités du travail réalisé. Il remercia également M. Brown pour la formation des musiciens qui apportent un sang neuf à la musique et M. Garcia, premier prix du Conservatoire de Paris, pour son précieux concours.

M. Brown a exprimé le plaisir qu'il avait eu à écouter le concert de la Sainte-Cécile.

M. Boisdé a remercié les musiciens d'avoir donné le signal d'une longue suite de satisfaction et de grandes joies.

Et c'est Mgr Girard qui termina ces discours, en captivant son auditoire par ses boutades et son brillant esprit.

A l'issue du repas, M. Boisdé remit des récompenses et décorations à MM. Gautron, Gitton, Villalta, Caillot, Pie, Julien, Margelie, Gaudry et Leclerc.

### CHEZAL-BENOIST

Notre camarade Clément Taillez de Chezal-Benoist à l'intention de mettre en route des cours d'adultes avec les infirmiers de l'hôpital.

Il est à la recherche de quelques binious qui seraient inactifs dans certaines sociétés, et qui pourraient être prêtés à titre bénévole. Il s'agit de bugles, pistons, basses et d'un saxo-baryton. Notre camarade Taillez compte sur ses nombreux amis et sur la solidarité des musiciens pour arriver à mettre ce projet en réalisation.

### VIERZON

La Lyre municipale de Vierzon a honoré Sainte-Cécile en réunissant ses musiciens le dimanche 15 décembre. Le nombre de convives est une preuve de la vitalité de notre magnifique société musicale.

M. Marcel, président, assisté de M. Balichonet et Mme, recevaient M. Micourand, adjoint au maire ; M. Branger, M. Milet, directeur de la S.A.M.P. et vice-président de la F.M.O.B., et tous les amis de la société.

M. Balichon, très ému, rendait un émouvant hommage à M. Albert Collet dont les obsèques avaient eu lieu la veille.

Après avoir souligné la grandeur de M. Collet, il retraça la carrière musicale du disparu et qui laisse un grand vide dans la musique locale, M. Balichon demande à M. Micourand d'être l'interprète des musiciens auprès du Conseil municipal, pour que soit donné le nom d'Albert Collet à l'auditorium du square de l'Abbaye. C'est ensuite M. Marel qui demande à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire de ce grand musicien qu'était Albert Collet.

Au dessert, M. Micourand devait récompenser de la médaille de la C.M.F., M. Raoul Brigot, pour ses 40 ans de service à la Musique de la Lyre et l'Etoile fédérale de la F.M.O.B. à M. Jacob Sauron, pour 50 ans de carrière musicale.

Les samedi et dimanche du 14 novembre au 1er décembre, la Lyre et la Chorale municipale, le Groupe théâtral présentaient, salle Collier, les « Saltimbanques » avec l'aimable participation des ballerines de l'Académie de danse de B. Lubin et des gymnastes de la Vierzonnaise. Nous pouvons souligner la brillante réussite de cette réalisation dont la parfaite ordonnance a suscité de très vifs applaudissements et d'élogieuses appréciations.

### Très bonne représentation de la FMOB, par trois sociétés du Loiret au concours des sociétés musicales d'Auxerre

A Auxerre, s'est déroulée le 1er décembre, la finale de la région parisienne du concours national de fanfares réservé aux communes de moins de 10.000 habitants.

Le jury était composé de MM. Ehrmann, président de la C.M.F., le commandant Désiré Dondaine, directeur de la Musique des Gardiens de la Paix ; Pierre Bonte, réalisateur de l'émission « Bonjour M. le Maire ». Chaque société devait exécuter deux fois l'indicatif de « Bonjour M. le Maire » puis un morceau tiré au sort. En harmonie, première catégorie, la Société musicale de Saint-Jean-de-Braye sous la direction de son chef, M. Petit, et ses 54 participants se fit entendre dans l'« Entrées des Tziganes » et recevait un prix spécial de 500 F.

En fanfare, première catégorie, l'Union musicale de Saint-Denis-de-l'Hôtel composée de 42 exécutants et sous la baguette de M. Louis Ollier fit entendre l'« Intermezzo de l'Arlésienne » et recueillit un grand prix de 500 F.

En fanfare, deuxième catégorie, l'Alliance de Triguères, dirigée par M. Pierre Raoult et ses 21 exécutants, enleva magistralement « Le Vieux Grognard » et fut récompensée d'une belle place si l'on considère son travail fourni devant les formations auxquelles elle était opposée.

Félicitons nos sociétés musicales représentant notre département : Saint-Jean-de-Bray, St-Denis-de-l'Hôtel, Triguères, qui si elles ont connu joie ou amertume, ont, en raison de cette grandiose confrontation musicale, ouvert devant elles des horizons nouveaux.

### ORLÉANAIS-BERRY

### SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY

Parmi les festivités musicales qui ont eu lieu cette année en Loir-et-Cher il y en a une qui mérite d'être citée d'une façon très particulière.

Ce sont les journées musicales des 22, 23 et 24 juin 1963 organisées par la Fanfare des Vignerons de Saint-Claude-de-Diray, avec le concours de la célèbre harmonie des Mines de Bruay.

(90 exécutants, société classée en division d'excellence A) Président M. Crétel, directeur M. Conord.

A la première page du beau programme édité, illustré par un casque de mineur et l'insigne des vignerons on lit ces mots qui ont une profonde signification : « Sous le signe de l'amitié mineurs et vignerons ».

Le directeur, Charles Conord, est un enfant du Pays du Val-de-Loire. Premier prix du Conservatoire de Paris, soliste de la R.T.F., professeur au Conservatoire de Lille.

Pendant leur séjour, les musiciens-mineurs ont été fraternellement hébergés par la population de Saint-Claude avec le même accueil chaleureux réservé deux fois de suite, après un intervalle de cinq années, à La Sirène de Paris.

Nos amis mineurs sont arrivés le samedi 22 juin, à 16 h., à Saint-Claude, accueillis en musique par la Fanfare des Vignerons sous la direction de M. Emile Mardelle.

M. Pierre Bussy, maire de Saint-Claude, entouré de ses collaborateurs du Conseil municipal accueille joyeusement les Mineurs de Bruay dans la grande salle de la mairie où un vin d'honneur leur est offert.

M. Lucien Moreau, président de la Fanfare prononce une vibrante allocution de bienvenue.

M. Crétel, président de l'Harmonie des Mineurs lui répond avec allégresse.

On trinque ; l'ambiance est désormais merveilleuse.

Deux gerbes sont offertes à MM. Crétel et Conord, gerbes qui seront pieusement déposées au monument aux morts à l'issue de la réception.

Les deux concerts, celui du samedi 22 juin et celui du dimanche 23 juin, sont donnés dans la grande cour des écoles.

Une foule considérable a assisté aux deux concerts et follement acclamé les musiciens et leur talentueux directeur.

Ci-après le programme. A sa lecture tous les amis sincères de la musique populaire seront ravis et certainement stupéfaits de sa composition et du courage de ces brillants musiciens amateurs.

Samedi 22 juin. — « La Grande Porte de Kiev (arr. P. Dupont) Moussorgsky, (final des tableaux d'une exposition) ; Requiem « In Mémoriam » (arr. C. Conord) Chostakovitch (Troisième mouvement de la 11e Symphonie) ; M. Guy Condette, pianiste (1er prix du Conservatoire de Lille) « Final de la sonate nº 26 en Mi b », Beethoven ; « Reflets dans l'eau », Claude Debussy ; « Danse rituelle du feu », Manuel de Falla ; « Danse du Sabre (arr. Jakma) Kachaturian ; « Modern'Story », J.-A. Daigneux ; « Chicago-Jazz », ouverture, Ruelle « Concerto de Varsovie » (arr. E. Leidzen) Addinsel, par G. Condette accompagné par l'harmonie ; « Un Américain à Paris » (arr. Barthélémy) G. Gershwin.

Dimanche 23 juin. — « L'Arlésienne » (2 suites), Prélude, Minuetto, Adagietto, Carillon, Pastorale, Intermezzo, Menuet, Farandole, G. Bizet ; « Peer Gynt » (2 suites) Le Matin, La Mort d'Ase, Danse d'Anitra, Dans le Hall du Roi de la Montagne, La Plainte d'Ingrid, Danse Arabe, Chanson de Solveig, Le Retour de Peer Gynt, E. Grieg ; « Humoresque » (arr. F. Forêt) A. Dvorak ; « Pantomine et danse rituelle du feu » (arr. P. Dupont) Manuel de Falla ; « Tannhäuser » ouverture (arr. Mastio) R. Wagner.

Cette manifestation exceptionnelle était placée sous le patronage de la Fédération musicale de l'Orléanais-Berry. Président : M. Carroy.

Parmi les personnalités remarquées citons : MM. Bussy, maire de Saint-Claude-de-Diray ; Foulet, inspecteur de l'enseignement primaire ; Cornichon, secrétaire général de la F.M.O.B. ; Chavigny, vice-président pour le Loir-et-Cher ; Frapier, secrétaire départemental ; Chevalier, Mounier, Rousseau, membres du bureau ; Crétel, président de l'Harmonie des Mineurs ; Ansart, vice-président de l'Harmonie des Mineurs ; les chefs de musique et des membres exécutants de nombreuses sociétés musicales de la région.

Quant à M. Moreau, président de la fanfare, entouré des membres exécutants de la société, il veillait à la bonne marche de l'organisation de la fête.

Le lendemain, lundi 24 juin, les visiteurs excursionnèrent dans la région.

Reçus à l'usine du chocolat Poulain par la direction, l'Harmonie donna une aubade au personnel.

A 16 h., les mineurs se retrouvèrent sur la place de la mairie où les cars les attendaient.

Les instituteurs des écoles avaient groupé les enfants sur les marches de la mairie et leur firent exécuter en chant très applaudi.

Ensuite l'Harmonie exécuta un pas redoublé très endiablé sur l'air du « Petit Quinquin », lequel en réalité est un chant avec lequel les mamans du Nord bercaient d'un pied le berceau de leurs petits enfants pour les endormir « L'Canchon Dormoire ».

Puis M. Crétel remit à M. Moreau, président de la Fanfare des Vignerons, une lampe de mineur en reconnaissance de l'affectueuse hospitalité de la population de Saint-Claude avec l'espoir que les Vignerons-Musiciens, à leur tour se rendront un jour au pays minier de Bruny-en-Artois.

### NOTE DU BUREAU DE LA F.M.O.B.

Nous n'hésitons pas à préciser que le signataire de ces lignes est M. Paul Gineste, sympathique défenseur de nos sociétés musicales, fort estimé à Saint-Claude, membre d'honneur de la F.M.O.B.

Signé : X.

TOUT CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un SPÉCIALISTE
UNIFORMES REGNARD
Ets. PIQUET : 30, rue de Lisbonne - PARIS VIIIe Laborde 34-00
LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs


# SEINE ET SEINE-ET-OISE

### SEINE et SEINE-ET-OISE

#### Concert annuel de l'Harmonie de la R.A.T.P.

L'homme propose et Dieu dispose !... Je m'étais fait une joie d'assister au concert annuel de l'Harmonie de la R.A.T.P., le 11 janvier dernier, à la salle Pleyel. Connaissant à la fois la beauté du programme de même que la haute valeur de cette harmonie et de son chef Georges Fossier, je savais donc d'avance que cette manifestation musicale serait un vrai régal pour les auditeurs. Mais il était écrit que je ne pourrais me rendre à ce concert. La grippe me guettait sournoisement et elle choisit exactement le 1er janvier pour m'attaquer avec virulence (drôles d'étrennes que je reçus là !), de sorte que le soir du concert j'étais encore absolument incapable de sortir, d'affronter la neige et le froid. J'en ai éprouvé une amère déception, on peut le croire, mais mon absence ne m'empêchera pas cependant de vous dire ce qui s'est passé, grâce à l'obligeance de mon ami Charles Lhomme, l'excellent compositeur bien connu, qui se trouvait parmi les auditeurs et qui m'a fidèlement tout raconté. Comme nous avons en musique sensiblement les mêmes goûts et les mêmes idées, je suis donc certain qu'en vous rapportant ici ses impressions j'exprime aussi celles que j'aurais ressenties moi-même si j'avais pu assister au concert. Le plus simple eût été évidemment de passer le stylo à Charles Lhomme mais sa trop grande modestie ne lui a pas permis d'accepter mon offre. Soit ! mais je tiens à déclarer qu'en signant cet article je ne ferai que de me substituer à Charles Lhomme.

Ce concert avait naturellement attiré de très nombreux auditeurs. Il commença martialement par un pas redoublé avec tambours, clairons, trompettes et trompes de chasse, magnifiquement enlevé sous la direction du sympathique tambour-major Heuline. De vifs applaudissements saluèrent ce préambule rituel et Georges Fossier monta au pupitre.

La première partie du programme présentait tout d'abord trois belles transcriptions du Colonel Piere Dupont : celle de la magnifique ouverture d'« Egmont », de Beethoven, puis celles du « Prélude en si mineur » et de la « Valse en la bémol majeur », de Chopin. Exécution et style parfaits qui valurent à l'harmonie

et à son chef d'unanimes ovations. Même succès d'ailleurs pour la « Polka de l'Age d'Or », de Chostakovitch (dans la transcription de Georges Fossier) et le gracieux « Ballet de la Source », de Delibes, qui comprenait le « Pas des Voiles », l'«Andante », la « Variation » et la « Danse circassienne ». Je n'ai pas besoin d'insister sur le charme bien connu du « Ballet de la Source », presque aussi populaire que « Sylvia » et « Coppélia ». Quant à l'œuvre de Chostakovitch, que je ne connais pas, je m'en rapporte d'autant plus à l'excellente appréciation de mon ami Lhomme que je sais, par d'autres partitions de l'éminent musicien soviétique, la valeur, la qualité et l'originalité des musiques qu'il écrit. Chostakovitch est assurément le plus grand compositeur de l'école russe contemporaine. Il n'a jamais voulu ce laisser égarer par les nocives théories schœnbergiennes qu'il déteste et tout ce que je connais de lui, jusqu'à présent, reste toujours de l'authentique musique, très moderne certes — mais dans le bon sens — et toujours tout à fait personnelle. Je suis encore sous l'impression de son « Trio en mi mineur » (op. 67), pour piano, violon, et violoncelle, et aussi de son splendide « Concerto (op. 107), pour violoncelle et orchestre, celui-ci si admirablement interprété récemment à la Radio par Maurice Gendron et l'Orchestre national.

La seconde partie du programme constituait tout un festival Wagner. Pour commencer, les deux grandes transcriptions du Colonel Pierre Dupont sur le « Prélude du 3e acte » de « Lohengrin » et l'importante suite des « Maîtres Chanteurs » qui comprend le « Prélude du 3e acte » (Rêverie de Hans Sachs), la joyeuse et tintinnabulante « Danse des Apprentis » et enfin la solennelle et pontifiante « Marche des Corporations ». Tout cela a été dirigé de main de maître par Georges Fossier qui apporta tous ses soins tant à l'exactitude des tempi qu'à la mise en valeur des plans sonores. Et l'harmonie suivit en tous points ses indications. Ce fut un splendide et vraiment triomphal succès.

Venait ensuite la douce et poétique « Siegfried-Idyll », dans la belle transcription d'un autre grand chef de la Musique de la Garde, le regretté Guillaume Balay, et le concert se termina en apothéose par l'impressionnante et fulgurante « Chevauchée des Walkyries » (transcription Dureau) qui ne manque jamais son effet. Les trombones ont pu s'en donner à cœur joie parmi les trilles, les appels, les sauvages « Hoi-to-ho » des intrépides Walkyries.

Et voilà comment, une fois de plus, l'Harmonie de la R.A.T.P. et son vaillant chef Georges Fossier ont donné la preuve éclatante de leur valeur. J'ai été fort marri, pour le soir même de mon 78e anniversaire, d'être cloué chez moi par la maladie — je m'en souviendrai — mais j'ai tout de même la joie de donner le compte rendu de ce que j'ai pu entendre en imagination... par les oreilles de Charles Lhomme ! Je lui en rends grâce et je signe, par amicale et spéciale procuration :

André PETIOT.

**VILLABE**

**Concert**

Tous les amis de notre société se pressèrent dans notre salle des fêtes joliment décorée, à 16 h., pour écouter nos musiciens.

Ils ne furent pas déçus car nos musiciens qui avaient bien écouté aux répétitions les conseils et leçons de leur directeur donnèrent un très bon concert.

Sous la baguette de M. Georges Allard, ils exécutèrent tour à tour, « Le Tram », de G. Mongeot ; « Mon Seul Amour », la célèbre marche de la Légion et avec trompe de chasse l'Echo de la Rochotte.

Après un court entr'acte ou M. le secrétaire donna le compte rendu des activités de notre société pendant l'année 1963, M. le maire remercia les musiciens de leur dévouement et félicita leur directeur, M. Métayer, vice-président du Conseil général, remercia toutes les personnalités présentes d'encourager l'Amicale de Villabé qui représente si bien le canton de Corbeil-Essonnes.

La deuxième partie du concert commença par « La Marche du Défilé du Bataillon »... Quelle surprise pour les auditeurs, de voir pour la première fois en public les jeunes élèves de M. Allard au pupitre avec leurs instruments, qui exécutèrent ce morceau avec brio.

Ensuite, la fanfare seule exécuta la marche du célèbre film « Le Jour le Plus Long » et ce concert se termina par un pas redoublé « Auprès de ma Blonde ». C'est par un triple ban demandé par les spectateurs que nos musiciens rejouèrent « Auprès de ma Blonde » d'une façon impeccable, morceau inscrit à notre répertoire depuis à peine 15 jours.

Nous remercions M. Métayer Roger, vice-président du Conseil général ; M. Lini, maire de Villabé ; MM. les conseilliers municipaux ; M. Villion, directeur des Pompes funèbres générales ; M. l'abbé Kermabon ; M. Roiron, représentant la municipalité de Lisses ; M. l'adjudant-chef de la gendarmerie de Corbeil-Essonnes ; M. Laudinet, directeur des Fanfares de Corbeil-Essonnes et de Mennecy ; M. Fouquet Joseph, président d'honneur de notre société : MM. les directeurs des Ecoles de Villabé et de Lisses, d'avoir honoré de leur présence notre concert.

La soirée se termina dans la joie.

Et l'on se sépara fort tard, tous contents d'avoir entendu un très bon concert, en se promettant de faire plus d'efforts encore pour la renommée de leur société « l'Amicale de Villabé ».

Le secrétaire.

**Le Concert**

**de l'Harmonie Municipale**

**COLOMBES**

Ce samedi 14 décembre dernier, notre jeune et vivante harmonie municipale et son école municipale de musique offraient à leurs invités, à leurs amis, nombreux, un grand concert qui couronnait les efforts d'une année d'études musicales, qui honorait le souvenir de Sainte-Cécile, la bienheureuse patronne des musiciens et qui servait également de prélude à une distribution solennelle des prix à nos jeunes élèves-musiciens.

La salle des fêtes du Centre administratif de Colombes servait de cadre aux intéressantes manifestations artistiques, qui se déroulèrent en présence de M. L. Bazanté, le dévoué président de l'Harmonie, et sous la direction de l'actif et talentueux directeur, M. J. Brouquières et de M. Foussard, sous-directeur ; M. Normand, maire-adjoint de Colombes, présidait, avec distinction, l'ensemble de cette musicale réunion.

Dans un programme excellemment exécuté et commenté avec art par Mme Chicoisneau, notre jeune phalange municipale nous démontra ses excellentes qualités techniques et sonores. Ce fut, tout d'abord, l'Harmonie qui se présenta en des œuvres de choix du grand répertoire signées F. Suppé ; Moussorgsky, Fauré, Bizet, Verdi, Lecuona et J. Brouquières. Le talentueux directeur nous démontrait ses belles qualités de compositeur en une « Valse pour Sylvie », toute souriante... Nous devions également apprécier sa belle technique orchestrale en ses transcriptions nombreuses en ce programme.

Après l'Harmonie, le sextuor d'accordéons de l'Ecole municipale, puis deux de ses solistes : Mlles Marie-Antoinette Juan et Monique Hébert, interprétèrent des œuvres de choix, très écoutées et très goûtées, par les auditeurs.

Après une distribution solennelle des prix aux élèves, lauréats du concours fédéral du 5 mai 1963, d'Ivry-sur-Seine, le grand orchestre des « Cadets » de l'Ecole municipale de musique, se produisit dans un excellent programme, où figuraient les noms de Mendelssohn, Lincke, Jessel et Combelle. Cette excellente démonstration musicale se termina par une remise de lots aux heureux gagnants d'une tombola effectuée pendant les entr'actes... Ainsi ce grand concert nous permit-il de constater les grands progrès effectués par nos jeunes musiciens de Colombes. Ce dont nous devons féliciter l'excellent directeur M. J. Brouquières, son sous-directeur M. R. Foussard et leur président M. Bazanté.

Capitaine F. BOYER.

**S.A.R.L. GERMAIN**

156, rue du Faubourg St-Martin

PARIS-10e Téléph. Nord 20.29

Spécialités de CHEMISES

d'UNIFORMES

NYLON - POPELINE

ET

de PANTALONS de TOILE

# SOMME

**Assemblée générale**

**de la Fédération**

La Fédération de la Somme a tenu son assemblée générale de 1963 le dimanche 2 février 1964, sous la présidence de M. Charles Jay, directeur de l'Ecole nationale de musique, de déclamation et de danse classique d'Amiens.

Les rapports moraux, du secrétaire général, M. Léonce Leroy, et financier du trésorier, M. Villemot, ont été adpotés à l'unanimité. M. Ch. Jay a rendu compte du congrès de la C.M.F. où il représentait la Fédération de la Somme.

Il a été décidé que le grand festival fédéral annuel de 1964 aura lieu à Airaines, le 21 juin.

Il a été procédé à la réélection de cinq membres du comité, tiers sortant rééligible.

La partie la plus importante de l'assemblée fut l'intervention du nouveau chef de musique militaire de la garnison d'Amiens, lieutenant Drocque qui, dès sa prise de possession du commandement de cette phalange musicale, a établi un contact direct et suivi avec la Fédération de la Somme pour le recrutement de ses musiciens de préférence parmi les jeunes musiciens des sociétés picardes.

Cette entente a déjà donné des résultats très appréciables. La musique de la 14e Division, en fait musique de la garnison d'Amiens, qui n'était lors de la reconstitution des musiques militaires qu'une simple nouba de tirailleurs est devenue rapidement une musique à effectif réglementaire, constituée pour une part importante par des jeunes musiciens de la Somme.

Cette musique qui a tiré de l'Harmonie municipale d'Amiens, plusieurs de ses éléments les remet à la disposition de la société amiénoise dans les grandes occasions et cette collaboration du militaire avec le civil a, du point de vue musical, les plus heureux effets.

Au cours de l'assemblée générale de la Fédération, le chef de la musique militaire, lieutenant Drocque, a du reste donné aux délégués des sociétés présentes à l'assemblée générale les renseignements les plus précis et les plus détaillés pour permettre aux jeunes musiciens de la Fédération de faire leur temps de service dans la musique de garnison d'Amiens ou dans une musique de leur choix.

L'après-midi du même jour, la Fédération a procédé à la distribution des prix de son concours d'élèves et a fait entendre quelques uns des jeunes instrumentistes lauréats de ces concours.

La Société Fanion de Proyart a exécuté un programme de concert sous la baguette de son distingué chef, M. Guy Pecquet.

# SUD-EST

**Appel aux anciens musiciens**

**des chantiers de jeunesse**

Tous les Anciens de la Musique nationale des Chantiers de Jeunesse qui seraient désireux de renouer les liens d'amitié de nos 20 ans, à Chatel-Guyon, sont priés de communiquer leur adresse au camarade Salle, professeur, 6, avenue Mandallaz, à Annecy (Haute-Savoie).

C'est avec plaisir que les Anciens suivent les belles carrières musicales de Bonfils : organiste à la grande synagogue de Paris ; Rampal, flûtiste mondialement connu ; Grell, trombone-solo à la Musique de l'Air; Fournier, ex-cor d'harmonie de la Garde, etc. Suivant vos lettres une assemblée sur le plan national pourrait être envisagée l'été prochain.

**Résumé de la réunion du comité fédéral**

**du 12 octobre 1963**

Présents : MM. Rolando, Reboullet, Bernard, Mallet, Adam, Carre, Weinborn, Eyraud, Vettard, Philibert, Bottaz, Mannessy, Michal, Revol, Robert, Mouis, Buttard, Delzant, Cherpe.

Excusés et absents : MM. Gianoglio, Abram, Fournand, Bourguignon.

La réunion a lieu au Conservatoire de musique à Lyon, siège de la Fédération. Le président Rolando remercie et félicite les membres présents pour leur fidélité à la discipline fédérale, il tient à souligner l'absence non motivée depuis un certain temps des délégués de l'U.D. de l'Ardèche. Leur assemblée générale du 27-10-63 doit permettre à cette U.D. de reprendre son activité comme les autres U.D. Certains membres du comité se sont excusés pour leur absence à cette réunion due à des obligations professionnelles.

M. Rolando félicite MM. Mayeux, Revol et Vettard pour leur promotion dans l'ordre des Arts et Lettres, M. Vettard rappelle aux membres présents que M. le président Rolando vient d'obtenir la même distinction. Félicitations à tous les récipiendaires de la part du comité.

Elections au comité fédéral. — MM. Vial et Dumont pour l'Ain, M. Delzant pour la Haute-Savoie, un délégué administratif et un délégué technique pour l'Isère seront désignés prochainement.

Elections du bureau pour l'exercice 63-64. — Tous les membres du bureau sont réélus. Composition du bureau : président, M. Rolando Gabriel ; vice-présidents, M. Reboullet Rémy, M. Bernard Francisque, M. Gianoglio Roger ; secrétaire général, M. Abram Léon ; secrétaire administratif, M. Philibert Célestin ; secrétaires adjoints, M. Eyraud Jean, M. Vettard André ; trésorier général, M. Mallet Antoine ; trésoriers-adjoints, M. Carre Eugène, M. Fournand Pierre ; secrétaire archiviste, M. Bottaz Georges.

Comité technique. — Des propositions seront faites pour la nomiantion de délégués supplémentaires lors de la réunion technique du 10-11-63.

Concours d'excellence de la C.M.F. — Deux élèves, M. Varache (flûtiste) et M. Viand (clarinettiste), seront présentés le 27-10 à Paris. Les frais seront supportés en partie par l'Ecole de musique, l'Union départementale du Rhône et la Fédération du Sud-Est.

Situation des sociétés cotisantes au 30-9-63. — Rhône, 93 ; Isère, 122 ; Ain, 84 ; Drôme, 57 ; Savoie, 25 ; Haute-Savoie, 64 ; Ardèche, 18 ; Hautes-Alpes, 6, soit : 469 sociétés.

Sociétés non à jour de cotisations. — Décision concernant les cotisations. — Rhône, 11 ; Isère, 19 ; Ain, 9 ; Drôme, 8 ; Haute-Savoie, 13 ; Savoie, 2 ; Ardèche, 5; Hautes-Alpes, 2 ; soit : 69 sociétés.

A partir de 1964 les sociétés n'ayant pas acquitté leur cotisation au 30 septembre seront radiées de la Fédération, elles perdront tous les avantages avec la S.A.C.D. et S.A.C.E.M., l'octroi de décorations, subventions et patronage de la Fédération pour les manifestations auxquelles elles participeront.

Gros Sou Orphéonique. — Cotisations encaissées, 5.543,50 ; secours versés, 43 ; montant des secours, 5.496; boni de l'exercice, 47,50.

Le taux de la cotisation n'est pas augmenté pour le prochain exercice ni celui du secours. Si le nombre des secours dépassen 50 en octobre, ces taux devront être révisés.

Congrès fédéral. — Le congrès fédéral se tiendra à Embrun, M. Rolando propose la date du 27 juin 1964.

Manifestations annoncées en 1964. — Samedi 25 avril en soirée à l'Opéra de Lyon: centenaire de l'Harmonie du Rhône.

Dimanche 7 mai : Festival du Canton de Neuville, à Quincieux (Rhône).

Dimanche 14 juin : Festival des Cantons de Saint-Symphorien-d'Ozon et d'Heyrieux à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère).

21 juin : Assemblée générale et festival de Savoie à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). Festival de Charbonnières (Rhône).

M. Revol remet au président Rolando la médaille de bronze, frappée du blason de la Ville d'Allevard en souvenir du congrès fédéral qui s'est tenu en cette ville. M. Rolando remercie M. Revol pour cette délicate attention et le charge de transmettre ses remerciements à M. le maire et à ses collègues du Conseil municipal d'Allevard-les-Bains (Isère).

Compte rendu du stage d'Aix-en-Provence. — Ce compte rendu est fait par M. Robert. M. Robert regrette que ce stage n'attire pas la visite des membres de la Fédération et des Unions départementales. M. Robert insiste sur la présence des dirigeants fédéraux pour que tous les stagiaires comprennent toute la valeur de la formation musicale qu'ils reçoivent.

Compte rendu du stage de Mâcon. — M. Revol signale que 90 jeunes gens ont suivi ce stage malgré les difficultés exceptionnelles survenues cette année. Dorénavant ce stage sera fermé à tous ceux qui ne pourront assurer le financement de leurs stagiaires. Le C.R.E.P.S. de Lyon est attendu.

Présentation du comité fédéral à M. Bertholon. — M. Bertholon, nouveau directeur du Conservatoire de Lyon, salue les membres du Comité et les remercie de l'accueillir au sein du comité. Il apportera son dévouement et sa collaboration dans un climat de confiance pour trouver des éléments de qualité pour la construction d'une vie musicale régionale. Il rend hommage à M. Robert pour l'aide efficace qu'il lui apporte.

M. Rolando répond à M. Bertholon en retraçant ses qualités musicales remarquables et rappelle sa réputation dans la région de Bayonne.

M. Rolando rappelle notre action musicale dans la masse, bien que les sociétés populaires de musique, considérées comme « non valables » en haut lieu, aient souffert de tout temps d'un complexe d'infériorité.

**Pour bénéficier**

de la première édition

du GUIDE ANNUAIRE

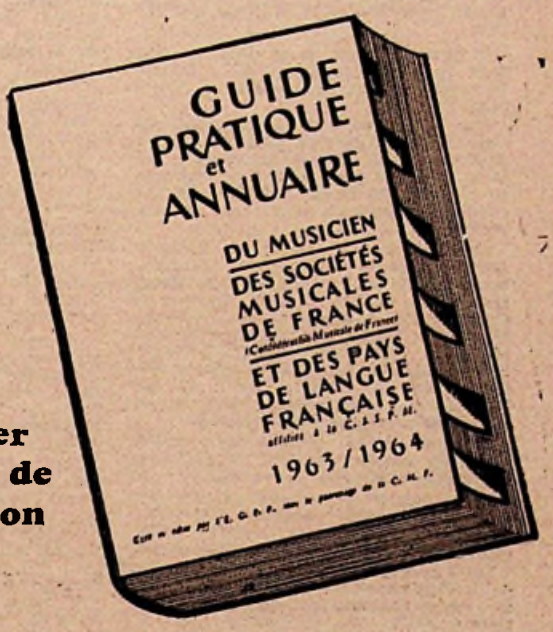


**renvoyez sans tarder votre bon de souscription**

**ATTENTION !**

**la première tranche de souscription au prix spécial de 20 F sera close sans préavis**

*à renvoyer d'urgence*

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

**A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de FRANCE et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.P.M. Edité sous le patronage de la C.M.F.**

**Création et Edition exclusives**

**Société E.G.F.P. 48, rue de Berri, Paris 8e - BAL. 43-88**

Je soussigné _____ Prénom _____

Adresse complète _____

agissant au nom de la Société _____

ou à titre particulier (1) déclare souscrire _____ exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit _____ NF à la Société E. G. F. P., 48, rue de Berri, Paris-8e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00 ou par mandat ou par chèque barré (1).

DATE SIGNATURE

*(1) Rayer les mentions inutiles.*
*(2) Attention ! les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.*

### Réunion technique de la Fédération le 10 novembre 1963 au Conservatoire National à Lyon

M. Rolando, président fédéral, ouvre la séance, à 10 h., par quelques mots de bienvenue et fait le point des Unions départementales représentées. Les huit Unions groupées dans la Fédération sont toutes présentes, et M. Rolando s'en félicite.

Il passe la parole à M. Robert, président du comité technique de la Fédération, qui dirigera les travaux de la réunion.

Une parenthèse est ouverte pour préciser, qu'à l'avenir, le président fédéral convoquera les présidents départementaux, à charge pour ceux-ci de transmettre la convocation au président de leur comité technique, à savoir, par département :

Ain : M. Pierre Dupont, à Virieu-le-Grand ; Ardèche : M. Georges Livernois, boulevard de la République, à Annonay ; Drôme : M. Charles Mayeux, direction du Conservatoire à Romans ; Hautes-Alpes : M. Sylvain Blanda, à Guillestre ; Savoie : M. Henri Castalgède, à Ugine ; Haute-Savoie : M. Jean-Michel Porporato, à Cluses ; Isère : M. Gustave Mouis, 49, rue Thiers, à Grenoble ; Rhône (sera désigné au prochain congrès départemental).

On passe à la critique des épreuves d'examen données en 1963, et qui dans l'ensemble ont paru satisfaisantes.

Il est précisé qu'au cours de l'épreuve de lecture chantée, possibilité est laissée au jury de rattraper les candidats maladroits soit à la voix, soit au guide-chant.

Les épreuves prévues pour les examens de 1964 en théorie, rythme, chant et dictées, sont adoptées après quelques modifications.

Les épreuves instrumentales seront, pour les cours préparatoire et élémentaire, laissées au choix des professeurs. Les épreuves des cours moyen et supérieur seront celles de la Confédération ; elles paraîtront en janvier 1964, sur le Journal de la Confédération.

Les tests instrumentaux institués en 1963 seront conservés et le bureau fédéral étudiera la possibilité de les faire imprimer.

Il est ensuite parlé de l'organisation de l'examen au niveau du cours supérieur, pour 1964.

La date est fixée au dimanche 26 avril 1964, au Conservatoire National de Lyon, 3, rue de l'Angile : appel des candidats à 9 h. ; début des épreuves à 9 h. 30 ; achèvement dans l'après-midi. Aucune convocation ne sera envoyée. Les présidents des sociétés ou groupements ayant des candidats à présenter, devront écrire à : M. Charles Foulard, à Lancey (Isère), qui leur adressera les indications nécessaires à l'inscription. Date limite : 31 mars 1964.

Il est précisé que, pour être admis à subir les épreuves du degré supérieur, il faut avoir obtenu une première mention en moyen. Les épreuves de l'examen supérieur sont celles de la Confédération Musicale de France.

Pour les examens des sections : préparatoire, élémentaire et moyen, les textes d'épreuves solfège et instruments sont à demander par les présidents techniques de chaque département, à : M. Roger Cayrol, 47, rue Marietton, Lyon-5e. Avant le 15 avril 1964.

Elles seront envoyées, entre le 15 et le 30 avril par ce dernier, aux présidents départementaux qui en assureront la répartition dans leurs centres d'examens respectifs.

Une parenthèse est ouverte dans l'ordre du jour de la réunion, pour permettre à M. Rolando de présenter aux délégués techniques deux jeunes lauréats du concours d'excellence de la C.M.F. qui s'est déroulé à Paris, le 27 octobre 1963. En leur adressant ses félicitations personnelles, le président fédéral rappelle que ces deux jeunes gens avaient obtenu, en mai dernier, un premier prix aux épreuves d'examen supérieur de la fédération.

M. le capitaine Dalenne, chef de musique militaire régionale, remet au jeune Jean-Michel Varache, élève du groupe Lamartine, un diplôme et une récompense de deuxième prix d'excellence de solfège et de flûte. Et c'est M. Vettard, secrétaire du comité directeur fédéral, qui remet au jeune André Viand, élève de l'Ecole Lyon-Guillotière, son diplôme et sa récompense de deuxième prix de solfège et de clarinette.

M. Rolando, au nom de la fédération du Sud-Est, remet à chacun d'eux, une enveloppe préparée à leur intention.

Après cet intermède, on reprend le cours de l'ordre du jour, avec un compte rendu très succinct des travaux du récent congrès confédéral. M. Robert insiste sur les besoins matériels des stages nationaux de Mâcon et d'Aix-en-Provence.

M. le capitaine Dalenne engage les jeunes musiciens à venir subir un examen musical, qui leur permettra d'accomplir leur service militaire dans la musique.

Il précise qu'une session aura lieu le samedi 14 décembre 1963. Les jeunes gens nés au cours du premier semestre 1945 et tous les sursitaires susceptibles d'être appelés avant le 31-12-64, sont intéressés par cette offre.

Il suffit aux candidats de se présenter à l'heure qui leur conviendra, le 14 décembre prochain, entre 0 h. et 12 h., ou entre 14 h. et 17 h., avec leur instrument et un morceau de leur choix, au bureau de M. le capitaine Dalenne, Caserne Sergent-Blandan (Fort-Lamothe). Aucune inscription préalable n'est demandée.

Après une conclusion optimiste de M. Robert, M. Rolando lève cette fructueuse séance de travail, qui se poursuivra dans l'amitié autour d'un bon repas lyonnais...

Le secrétaire :
Jean FOUCAUD

### Réunion du Comité administratif et des délégués techniques de l'Union départementale des fédérations et sociétés de musique de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey, le 15 décembre 1963.

Etaient présents : MM. Mallet, président de l'Union départementale; Bouvard, vice-président (Fédération de Bresse-Revermont) ; Dupont, secrétaire général (Fédération du Bugey) ; Vial, membre du comité de la Fédération du Sud-Est, délégué technique membre du comité ; Plagne, membre du comité (Fédération Bresse-Revermont) ; Chanel, membre du comité (Fédération Gex et Bugey) ; Druguet, Fédération des Dombes; Barlet Louis, délégué technique ; Maillet, président de l'Union Musicale d'Ambérieu ; Fournier, Barlet Auguste, Zacharie, Alliod, Fédération des Bords de l'Ain.

Auxquels sont venus s'adjoindre : MM. Thermet, Jacquier, Bellier, représentants la société musicale de Lagnieu qui, à l'occasion de son centenaire, organisera le 5 juillet, le congrès 1964 de l'Union départementale (date à retenir).

Etaient excusés : MM. Montillet, délégué technique ; Peissier, président de la Fédération du Bugey ; Festas, président de la Fédération des cantons de Meximieux et Montluel ; Roux, président de la Fédération de Bagé-le-Châtel et Pont-de-Veyle.

Dès l'ouverture de la réunion, M. Dupont, président du comité technique, donne lecture du compte rendu de la réunion qui s'est tenue à Lyon, le 10 novembre, sous la présidence de M. Rolando, réunion qui groupait les représentants des huit Unions départementales de la Fédération du Sud-Est.

A retenir en ce qui concerne les examens de solfège et d'instruments :

— Pour l'épreuve de lecture chantée, possibilité est laissée au jury de rattraper les candidats maladroits, soit à la voix, soit au guide-chant ;

— Les épreuves instrumentales aux cours préparatoires et élémentaires seront laissées au choix des professeurs. Les épreuves des cours moyen et supérieur seront celles de la C.M.F.

**Examens pour le cours supérieur :** Pour être admis à subir les épreuves du cours supérieur, il faut avoir obtenu une première mention en moyen.

L'examen au niveau du cours supérieur aura lieu dimanche 26 avril 1964 au Conservatoire National de Lyon, 3, rue de l'Angile : appel des candidats à 9 h. ; début des épreuves à 9 h. 30 et achèvement dans l'après-midi. Les candidats ne recevront pas de convocations. Les présidents de sociétés, groupements et Fédérations régionales intéressés écriront directement à M. Charles Foulard, à Lancey (Isère) avant le 31 mars 1964, pour obtenir toutes indications nécessaires à l'inscription. Les épreuves de l'examen supérieur sont celles de la C.M.F.

**Examens aux cours préparatoire, élémentaire et moyen :** Les textes des épreuves solfège et instruments seront à demander pour le département de l'Ain au secrétaire, président technique, M. Dupont, à Virieu-le-Grand, Ne pas tarder à lui indiquer le nombre de feuilles d'épreuves par cours qui vous seront nécessaires : ce recensement devra être fait lors des assemblées générales des groupements et Fédérations régionales de janvier-février 1964. Dès que M. Dupont sera en possession des besoins pour le département, il fera la demande nécessaire globale et acheminera entre le 15 et le 30 avril, les imprimés d'épreuves destinés aux présidents les ayant démandés, à charge pour eux d'en assurer la répartition dans les centres d'examens. Si possible, des délégués techniques devant assurer le déroulement régulier des examens, indiquer à M. Dupont la date des examens prévus, lieu et heures. Les groupements et fédérations régionales ne possédant de délégués techniques sont priés d'en désigner deux (les chefs de musique semblent tout indiqués pour cette fonction). Faire connaître à M. Dupont les noms et adresses des élus.

**Deuxième partie. — Ventilation du budget de l'Union.** — L'assemblée décide, après large discussion, de procéder à la ventilation suivante, des disponibilités financières de l'Union départementale :

— Attribution aux sociétés adhérentes et à jour de leurs cotisations avec la Fédération Sud-Est, d'une subvention de 52 F (net 50 F déduction faite de la cotisation de 2 F.), et d'une subvention de 12 F aux cliques affiliées à l'Union et à la Fédération du Sud-Est (net 10 F.).

— Subvention de 1.000 F à la société organisatrice du congrès festival annuel de l'Union départementale ;

— Subvention de 500 F aux sociétés de Juniors ;

— Subvention de 900 F aux sociétés pour participation aux concours ;

— Subvention de 400 F pour frais de gestion, examens de solfège aux délégués techniques sur le surplus des recettes provenant de la subvention allouée par le conseil général, une répartition sera faite aux sociétés organisant des cours de solfège et d'instruments. Sociétés affiliées à l'Union départementale et à la Fédération du Sud-Est, adhérentes aux groupements, ou Fédérations régionales, ou indépendantes, qui présenteront des élèves aux examens organisés par les Fédérations de l'Union départementale. Cette répartition se fera au prorata du nombre des élèves présentés. Les procès-verbaux d'examens faisant foi. (procès-verbaux de la Confédération Musicale de France à réclamer à M. Dupont, secrétaire de l'Union départementale à Virieu-le-Grand).

Il est souhaitable que ces examens soient terminés fin juin afin que les procès-verbaux dûment signés des membres du jury (un par société avec tous renseignements demandés sur l'imprimé) soient adressés à M. Dupont, secrétaire de l'Union départementale, qui les centralisera en prendra note et les transmettra, avant le 14 juillet, au président Rolando en vue d'une seconde subvention sur le plan national (répartition du crédit alloué par le ministère des Affaires Culturelles et des Beaux-Arts). Bien préciser sur ces procès-verbaux : cours préparatoire, élémentaire, moyen, instruments, notes obtenues et éventuellement : première, deuxième et troisième mention ; cours préparatoire, élémentaire et moyen, correspondant respectivement à troisième, deuxième et première division.

**Ecoles de musique et musique à l'école.** — Les écoles de musique désignent les cours de solfège et d'instruments organisés par les sociétés dans le but de former des jeunes musiciens devant assurer la relève. Pour les retenir, il est souhaitable que l'on introduise la musique moderne dont le rythme est au goût des jeunes générations, dans le répertoire des sociétés demeuré trop classique jusqu'ici.

La musique à l'école est autre chose. Cet enseignement déjà pratiqué sur l'initiative de quelques sociétés en assumant la charge financière, supplée à la carence de l'Etat et à l'insuffisance de la préparation technique des instituteurs et institutrices qui n'ont, pour la plupart, pas reçu la formation musicale et pédagogique les préparant à l'enseignement d'une discipline scolaire figurant cependant aux programmes des écoles primaires... au même titre que les sports pour lesquels il existe des moniteurs qualifiés !

L'instauration de la musique à l'école (avec le plein accord de l'autorité académique et du personnel enseignant) ne peut être réalisée présentement que grâce au concours de professeurs qualifiés, tant sur le plan technique que pédagogique. Les expériences réalisées à Bellegarde, Belley, etc., et notamment à Tenay-Argis-Chaley sont intéressantes à suivre et à généraliser : l'enseignement ainsi donné touche tous les enfants, filles et garçons, du cours préparatoire aux classes de fin d'études et, demain, aux classes terminales de scolarité prolongée... Alors que les cours de solfège ou écoles de musique ne touchent que les enfants aiguillés là par leurs familles.

A l'école, les enfants, outre le bénéfice d'un enseignement musicale méthodique progressif et coordonné, prendront goût à la musique. Après avoir reçu durant toute leur scolarité un solide enseignement de base, ils seront une pépinière naturelle d'instrumentistes capables de redonner à nos sociétés musicales ce regain de vie et de prospérité désiré par tous.

Toutefois, ces professeurs de musique à l'école, ne sauraient être bénévoles... comme le sont souvent ceux qui enseignent dans nombre de cours de solfège : ils ont des frais de déplacement et ont droit à un salaire ; il y aura des frais d'achat de matériel : livres et méthodes, guide-chant, cahiers, etc. Parallèlement à la recherche des professeurs qualifiés nécessaires à l'instauration de l'enseignement musical à l'école, se pose un problème financier pour la solution duquel l'aide des municipalités, du département et de l'Etat est nécessaire. A l'heure où l'aumône de l'Etat vient d'être réduite pour les six mille société et les six cent mille musiciens de la C.M.F. de 10 % (6.480.000 anciens francs au lieu de 7.200.000), c'est en premier lieu vers le département et son conseil général, plus compréhensif de nos graves soucis, qu'il y a lieu de se tourner : le président Mallet est chargé de solliciter une aide spéciale et supplémentaire pour cette réalisation urgente et indispensable à l'essor de notre musique populaire, fleuron de la culture artistique de la Nation. Nous savons que nous pouvons compter sur nos amis et sur le conseil général tout entier pour que nos espoirs et notre attente ne soient pas déçus.

Merci d'avance.

Le secrétaire général de l'Union,
Pierre DUPONT

### Assemblée de la commission technique du Rhône

M. Bernard ouvre la séance à 15 h. 45, en présence de MM. Foucaud, Cayrol, Francerie, Soustrot, Decaillon, Peju, Vettard, etc.

M. Bernard précise immédiatement le rôle de ce comité, et indique que le but de la réunion de ce jour est la mise en place de la commission qu'il convient de doter d'un appareil administratif très réduit, mais indispensable à sa bonne marche. En l'occurence : 1 président et 1 secrétaire.

Il regrette l'absence de trois groupements dont les délégués n'ont pu venir, arrêtés par le mauvais temps, et souhaite que lors de la prochaine réunion, le temps soit plus favorable.

Puis, le président revient sur le rôle du comité technique qui sera tout d'abord un rôle d'information qui sera valable et efficace par le fait que les délégués viennent des quatre coins du département, et qu'il sera aussi possible de faire la synthèse, d'une part, des techniques d'enseignement, et d'autre part, des méthodes à développer pour aboutir à un enrichissement de nos sociétés musicales.

Une discussion extrêmement productive s'engage, à laquelle prennent part les délégués présents, particulièrement MM. Peju, Francerie, Foucault, Soustrot.

Puis l'on procède au vote à la suite duquel sont élus M. Foucault, comme responsable, assisté de M. Cayrol, qui assurera le secrétariat.

Il est décidé qu'une nouvelle réunion aura lieu le dimanche 26 janvier, à 10 h. M. Vettard, cette fois encore, convoquera les délégués par l'intermédiaire des présidents, en insistant sur la nécessité de la présence de tous. Les réunions postérieures auront lieu à la diligence du comité technique après entente avec le comité directeur auquel un compte rendu d'activité sera adressé à l'issue de chaque réunion.

Le président Bernard remercie les délégués de leur présence, et leur demande de travailler d'une façon efficace au sein du comité technique à l'amélioration et au développement de l'enseignement musical dans notre département pour le plus grand bien de nos sociétés musicales.

Une motion est votée pour adresser au président Rolando, assez fatigué, les souhaits du comité pour son prompt rétablissement.

La séance est levée à 17 h. 30.

Nouveauté :

JACQUES DELECLUSE

*Soliste au Théâtre National de l'Opéra et à la Société des concerts du Conservatoire*

Méthode complète de Vibraphone

ALPHONSE LEDUC

Editions Musicales - 175, rue Saint-Honoré, Paris

# SUD-OUEST

### Nécrologie

Nous exprimons à M. Robert François, adjoint au maire et président de la Lyre de Lacanau (Gironde) et à Mme, nos plus vives condoléances pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur mère Mme Rachel François.

### PAU

**Les fêtes de Sainte-Cécile**

**Harmonie Municipale Paloise**

Le 1er décembre 1963, en l'église Notre-Dame, fut interprété : « Le prélude du déluge » (Saint-Saëns), avec un remarquable solo de clarinette de M. Aimon ; « Angélus » de Massenet ; « Méditation » de Nivers ; « La porte de Kief » de Moussorsky (de Tableaux d'une exposition).

Excellente exécution que dirigeait M. Pardoël, chef et directeur de l'école de musique de Pau.

Après un défilé de tradition avec harmonie, tambours et clairons, eut lieu le banquet à l'issue duquel MM. Plasteig, adjoint au maire et Dr. Simian furent unanimes pour complimenter l'audition du matin. M. Pardoël dit sa joie de diriger une telle phalange. Pour terminer eut lieu la remise des médailles et diplômes à divers musiciens.

### ORTHEZ

**La Sainte Cécile**

Voici le beau programme qu'a fait entendre l'Harmonie Municipale, en l'église Saint-Pierre, le 1er décembre 1963 : « Enchantement du vendredi Saint» (Wagner), « Andante de la cinquième symphonie » (Beethoven) ; « Marche des fiançailles de Lohengrin » (Wagner) ; « O Jésus mon doux partage » (J.-S. Bach) ; ce dernier morceau avec la Schola que dirige M. Laborde.

Exécution juste et nuancée de ces grandes pages fut faite sous la direction de M. Maréchal. Défilé et banquet traditionnels suivaient la cérémonie religieuse. Au dessert, MM. Baratcha, Peyré, adjoints au maire ; Camet, président exaltèrent le dévouement des musiciens et leur mérite ainsi que celui de leur chef. M. Maréchal remercia ses collaborateurs et M. Dessaut, représentant M. Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest, dit sa joie de voir la présence des deux tiers de jeunes dans les rangs de cette belle société, qui par son audition du matin a recueilli l'admiration générale.

Diverses médailles et diplômes furent remis à plusieurs musiciens pour présences fidèles allant de 40 à 25 ans.

### MUSSIDAN

**Le Centenaire de l'Union Musicale et fête de Sainte-Cécile**

Il était juste de marquer avec éclat la Sainte-Cécile de l'année du centenaire. Et pour cela, le mercredi 11 décembre 1963 avait lieu un concert hors de pair, où l'Union Musicale, dirigée de main de maître par M. Julien Valiente, exécuta : « Cavalerie légère » (Suppé) ; « Modern Tempo » (Darling) ; « Valse et Adagio du Ballet de Faust » (Gounod) ; « Un récital Aznavour » (Delbecque) ; et « Marche des sonneurs de Wittma » avec les clairons et les tambours. Une partie théâtrale suivait cette audition avec un ballet sur les airs de l'opérette « La Toison d'Or », Les Barynys perchistes, M. Taleyrac, de l'Opéra de Paris ; M. Yvan Vas, virtuose hongrois du piano, et le receveur Julien, populaire comique de la R.T.F..

M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, assistait à ce beau concert et à l'entr'acte remit des décorations à plusieurs musiciens et souligna combien le centenaire de l'Union Musicale avait été brillamment fêté cet été. Il salua au nom des 200 sociétés fédérées du Sud-Ouest, la vaillante et brillante société mussidannaise qui est parmi les plus importantes de notre région et a avec elle un public nombreux, enthousiaste et attaché.

Le dimanche 15, c'était la messe de Ste-Cécile avec ce programme de choix : « Marche de Rienzi » (Wagner) ; « Andante de la flûte enchantée » (Mozart) ; « Quatre chants religieux » (J.-S. Bach) ; « Marche religieuse » (Gounod). Belle consécration musicale.

Après le défilé, un banquet présidé par M. le Préfet de la Dordogne, clôtura dans la joie, la Sainte-Cécile et le centenaire qui restera gravé dans toutes les mémoires.

### AMBES

S'il est une manifestation pleinement réussie, qui a su respecter la vieille tradition de fêter Sainte-Cécile, c'est bien celle qui vient de se dérouler le dimanche 24 décembre, à Ambes.

A 10 h., en présence de parents d'élèves et de musiciens, M. Capdeville, trésorier-général de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, représentant M. Ciran, président ; Mme Savy, directrice et professeur de musique et de M. Frappier, le dévoué président de l'Avant-Garde, ont remis aux élèves les diplômes des épreuves fédérales, M. Capdeville s'adressant ensuite aux lauréats les compliments pour le succès obtenu à cet examen.

Les exécutants se groupèrent ensuite et défilèrent au son de marches entraînantes pour se rendre à l'église où l'abbé Grignon se fit un plaisir d'accueillir fort aimablement personnalités et musiciens. Au cours de l'office religieux, sous la baguette de Mme Savy-Rebers, « l'Avant-Garde » exécuta plusieurs morceaux de circonstance qui furent très appréciés, d'une exécution parfaite dont le mérite revient en grande partie à Mme Savy.

Après la messe, devant le monument aux Morts et en présence de M. Max Decoup, maire d'Ambes ; M. Frappier, président de cette courageuse société musicale, entouré de personnalités locales, déposa une splendide gerbe et après une minute de silence, prononça une allocution en termes choisis. M. Capdeville, trésorier général de la F.S.M. du S.O. procéda à la remise de médailles dont les récipiendaires sont : Mme Savy-Rebers, directrice de « l'Avant-Garde » ; M. Ladouce, directeur ; MM. Lapeyre, Mechin et Rambeaud.

### BORDEAUX

**La chorale mixte S.N.C.F.**

En l'honneur de Sainte-Cécile et pour fêter le 71e anniversaire de sa fondation, la Chorale S.N.C.F. de Bordeaux a donné, dimanche matin 24 novembre, en l'église du Sacré-Cœur, une audition de musique religieuse sous la direction de MM. A. David et L. Lalanne, organiste titulaire.

Le programme comprenait les œuvres ci-après : « Bénissez le Seigneur » (P. Duval) ; « Ave Verum » (Mozart) ; « Panis Angelicus » (P. Fauchey) ; « O Vierge Sainte » (J.-S. Bach) ; « Tollite Hostia » (Saint-Saëns).

Un vin d'honneur a été offert aux autorités présentes. On remarquait : MM. Touton, adjoint au maire ; Loubery, ingénieur au troisième A.M.T. S.N.C.F. ; Roques, Theureu, Sainte-Cluque, tous ingénieurs S.N.C.F. ; Lateulade, du comité du quartier ; M. l'abbé Texier, curé du Sacré-Cœur. Là, fut remis à Lise Dally le diplôme d'honneur de la ville de Bordeaux.

Puis le banquet traditionnel se déroula sous la présidence de M. Pointet, vice-président, entouré de MM. Coursan, vice-président de la F.S.M. S.-O. ; Couret et Quellie, vice-président de la Chorale. Parmi l'assistance on remarquait : M. Eloi et Laporte-Bourdet, secrétaires ; Fauconneau et Bertrand, trésoriers; Huc, archiviste ; les receveurs Hable, Mme Guillaumet, Mlles Lapeyre, Hafemester, Mme Sedze Berjon, Duzert, Posnic, Delboy.

Le discours de bienvenue fut prononcé par le Vice-président Quellie, faisant appel au dévouement de tous.

M. David remercia tous les artistes et leur recommanda l'assiduité aux répétitions. M. Coursan assura la Chorale de la bienveillante sollicitude de la Fédération du fait des nombreux élèves qu'elle présente régulièrement tous les ans aux examens fédéraux. Puis M. Lalanne, avec son humour habituel, dérida les plus sévères. Trois diplômes de mérite furent remis à : Mlles Lapeyre, Hafemester, Dupzet ; un diplôme d'honneur à Lise Dally ; une médaille de l'U.A.I.C.F., à G. Huc.

Le tour de chant habituel se termina en

### NOUVEAUTES

J'ai le plaisir de vous faire connaître que les Editions Transatlantiques, 14, avenue Hoche, Paris, viennent de publier Six Pièces pour flûte seule (I..., II oiseau blessé, III Instabilité, IV Spleen, V Faune, VI Jongleur) de Pierre Paubon.

Ces œuvres, réunies en un cahier, permettent à l'interprète de faire valoir sa sonorité et sa musicalité autant que son habileté.

Dans un style moderne, sans recourir à aucun procédé, l'auteur exprime sa sensibilité en faisant chanter et briller l'instrument qu'il aime profondément.

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

apothéose par l'audition de Sylvain-Laurent, la nouvelle étoile née au sein de la Chorale.

### CARBON BLANC

C'est en présence de nombreuses personnalités marquantes que l'Harmonie de Carbon-Blanc, fêtait le dimanche 1er décembre, Sainte-Cécile.

Après un défilé en musique comprenant une cinquantaine d'exécutants, personnalités, musiciens et sympathisants furent accueillis par l'abbé Lagrave, curé de la paroisse. Au cours de l'office religieux, plusieurs morceaux de circonstance furent exécutés sous la baguette du chef dévoué et désintéressé, M. Tizon, qui est à féliciter, ainsi que tous les exécutants.

A 13 h., un banquet amical réunissait tous les amis de cette vaillante société musicale, dans la magnifique salle du foyer rural, mise à la disposition de l'Harmonie par M. Vigneau-Anglade, maire de Carbon-Blanc, président de l'Harmonie et président de l'Union des Sociétés Musicales du canton du Carbon-Blanc.

A la table d'honneur on remarquait le professeur Georges Portmann, sénateur, maire de Sainte-Eulalie et Mme ; l'abbé Lagrave, curé de la paroisse ; MM. Vigneau-Anglade, maire ; Vinatier, premier adjoint au maire ; Mme Vivier, Capdeville, trésorier général de la Fédération Musicale du Sud-Ouest, représentant M. Ciran; Jean Maurel et Mme ; Tizon, chef de musique ; Bourdieux, ainsi que de nombreuses personnalités régionales et locales.

Plusieurs allocutions furent prononcées par MM. Vigneau-Anglade, maire et président ; Vinatier, Jean Maurel, professeur Portmann, sénateur et maire de Sainte-Eulalie ; Capdeville de la Fédération ; M. le curé, etc...

Des médailles et diplômes furent ensuite remis par M. le maire de Carbon-Blanc à MM. Boisseaux et Stock.

En conclusion, fête parfaitement réussie, qui honore cette courageuse société musicale qui est actuellement en plein essor, grâce au travail de tous et animés de la volonté de toujours mieux faire.

### COUTRAS

Dimanche 8 décembre, l'Union Musicale fêtait la Sainte-Cécile. A la messe, il fut exécuté « Prélude » de J.-S. Bach ; « Peer Gynt, la mort d'Ase » Grieg et « La chanson de Solweig », marche cortège de Rondeau. Ce fut une magnifique exécution.

Après la messe, nos musiciens se rendaient sur la place E.-Barraud, où une gerbe était déposée au monument aux Morts par M. Tournarie, président de l'Union Musicale, après la sonnerie aux morts jouée d'une façon admirable par M. Dufour, premier bugle, suivie d'une vibrante « Marseillaise». Un vin d'honneur offert par la municipalité avait lieu ensuite à la mairie, puis un magnifique défilé aux sons de « Saint-Cyr » et du « Téméraire ».

A l'issue du repas plusieurs discours furent prononcés. M. Tournarie ouvrit le feu des allocution et salua Mme Luquot, ex-maire de Coutras ; M. Jambon, maire et conseiller général ; M. Rode, maire d'Abzac, tous les trois présidents d'honneur ; M. Marron, vice-président d'honneur ; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et M. Bousquet, trésorier qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation pour la première fois à Coutras ; M. Durand, président d'honneur du groupement des Sociétés Musicales du Libournais ; M. Blanchard, président actif du dit groupement avec Mme ; M. Dugos, vice-président de l'Harmonie Sainte-Cécile de St-Emilion et Mme ; M. Duret, président de l'école de musique et Mme, etc...

Puis M. Tournarie présenta les excuses de diverses personnalités, il félicita les membres exécutants de Coutras, remercia les amis de Saint-Emilion, Guitres, Lagorce, Francs, Saint-Médard de Guizières, Montpon et Saint-Denis-de-Piles; M. Fortin, pour son dévouement à la société, sans oublier Mme Fortin son adjointe aux cours de solfège et instruments.

MM. Duret, Blanchard, prirent ensuite la parole pour dire les bienfaits de la musique sur la jeunesse et le passe temps des anciens. M. Blanchard indique que la réunion du Groupement aura lieu à Coutras, le 2 février.

Puis enfin, ce fut le président Ciran qui charma par son érudition l'auditoire : il cause de musique, d'art, d'exemple, de comparaisons judicieuses, félicita à son tour les musiciens jeunes et vieux et remit à cette occasion la médaille de 50 ans au président Blanchard.

M. Jambon, maire de Coutras et conseiller général promit de soutenir et d'encourager l'Union Musicale de tous ses efforts et de ceux de son conseil municipal ainsi que les subventions nécessaires au maintien de la musique populaire à Coutras.

### GUITRES

L'Union Musicale a fêté dimanche 15 décembre sa Sainte Patronne. Nos musiciens sous les fenêtres de M. Etienne Roy, ancien maire de Guitres, leur président d'honneur, donnèrent l'aubade traditionnelle. Après la marche bien connue « Salut au 85e » pour défiler, au cours de la mease il nous fut donné d'entendre sous la baguette de M. Max Duhard : « Sainte-Cécile » (Bajus) ; « Chants du soir», (Furgeot) ; Hymne à la nuit » (Rameau) ; « Ave Maria » (Schubert).

Après l'office eut lieu au monument aux Morts, une cérémonie du souvenir. La sonnerie aux morts retentit, M. Jarry, vice-président de l'Union musicale, déposa une gerbe d'œillets en forme de lyre et les participants observèrent une minute de silence. « La Marseillaise » termina cette manifestation de la reconnaissance.

Dans la grande salle de la mairie, un vin d'honneur au cours duquel un concert eut lieu, fut offert aux personnalités :

MM. Vironneau, suppléant de M. le député Deliaune ; Duhard, conseiller général et maire de Sablons ; Arnaud, maire de Guitres ; Chantecaille, maire de Lagorce ; Blanchard, le sympathique président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais ; Seynat, ancien président de l'Union, etc...

Au banquet, nos musiciens, s'y produirent à deux reprises, arriva l'heure des discours. M. Jarry, vice-président, félicita les musiciens toujours assidus aux répétitions. Une franche camaraderie, leur dit-il, vous unit à votre chef Max Duhard. Ayons tous une pensée pour le président Beaupertuis et formons des vœux pour son rétablissement.

M. Blanchard, président des Sociétés Musicales du Libournais, dont la finesse d'esprit est largement connue et appréciée, adressa lui aussi une pensée au président Beaupertuis ainsi qu'au chef de musique de Sainte-Croix, retenu par un deuil récent. Il dit encore que le Groupement des Sociétés musicales correspond à l'union des notes mais aussi à l'union des cœurs et termina en félicitant la société de Guitres pour le concours fidèle qu'elle ne cesse d'apporter à la cause de la musique.

M. Arnaud, maire de Guitres, manifesta sa joie de voir à ses côtés MM. Vironneau et Duhard ; M. Seynat, ancien président et joueur de cor de chasse ; M. Chantecaille, maire de Lagorce ; M. Duhard, chef de musique, dont le dévouement bénévole est sans limite et avec lequel il déplore le départ des jeunes.

M. Duhard, conseiller général eut une pensée pour le président Beaupertuis, félicita M. Blanchard de sa présence et son cousin M. Max Duhard, chef de musique que ne néglige rien pour que vive la musique.

M. Vironneau, suppléant de M. Deliaune eut des mots aimables pour M. Ciran, grand président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, réserva une pensée pour M. Etienne Roy et Beaupertuis. Il félicita le chef très dévoué qu'est M. Duhard, M. Blanchard qui, partout où il va, partout où il passe, apporte toujours un peu de joie et un peu de rayon de soleil ; MM. Arnaud et Duhard.

En soirée, l'Unioin Musicale offrait un spectacle de choix pour la remise des récompenses aux élèves de l'école de musique : Betty Gormet, Hervé Beaupertuis, Thierry Beaupertuis, Jean Chenut, Bernard Planté, Janine Versavaud, Janine Chevrier, Dominique de Toffoli, Vivianne Barret, Jean-Pierre Ducousse et Claude Frappier, le meilleur élève du cours qui eut un premier prix de saxophone.

### LACANAU

Comme chaque année, les membres de la Lyre Canaulaise ont fêté Sainte-Cécile. Nos musiciens surent se faire apprécier au cours de la grand'messe en musique, avec, notamment, la « Berceuse de Jocelyn ».

A la fin de la cérémonie religieuse, ils défilèrent dans les rues de Lacanau, où la population nombreuse fut réjouie par la qualité de l'interprétation musicale de La Lyre.

C'est au café du Commerce que nos musiciens improvisèrent un petit concert avec la marche de « Bonjour Monsieur le Maire », « Le Comte de Luxembourg » et avec la toujours jeune « Veuve Joyeuse ». Puis M. R. François prononça quelques mots de remerciements, qui allèrent en particulier à la maison Butagaz et à ses représentants.

M. Marijon, directeur régional de la Société Butagaz, après quelques paroles aimables, remit le chèque de 250 francs à M. François, président de La Lyre. Enfin, M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, avec l'aide de M. Gendreu, chef de musique, et de M. Gembe, professeur, remit les diplômes aux élèves méritants de l'école de musique : MM. Daniel Bolotra, J.-P. Peltes, J.-M. Fontagnères, Abel Bats, J.-P. Dartiailh, Michel Luarda, J.-M. Constantin et Mlles Michelle Désarmaud, M.-C. Peltes, M.-P. Pinaud, Jacqueline Dartiailh, Annie Lartigues, Danielle Arnaudin, Bernadette Meynieu et Francine Brazeilles.

A 13 h. 30, ce fut le traditionnel banquet.

Au dessert, plusieurs discours furent prononcés.

M. François remercia tout d'abord les personnalités présentes d'être venues si nombreuses, puis il adressa des félicitations, notamment à MM. Lagurgue, Gendreu, Saubesty, Labat, le valeureux doyen.

« C'est aux jeunes, conclut-il, de continuer l'œuvre des anciens. M. Gembe, professeur de l'école de musique, qui se dépense sans compter pour les jeunes, a droit à toutes nos félicitations. »

M. Labat, le doyen, se souviendra toujours de l'ambiance unique et inoubliable de ce jour, qui marque la consécration officielle du concours de Blaye et qui offre de grandes perspectives d'avenir. Il proposa que M. Ciran, président de la Fédération musicale du Sud-Ouest, soit citoyen d'honneur des cités de Sainte-Hélène et de Lacanau-Médoc. D'une voix empreinte d'émotion, il retraça le souvenir et la carrière musicale de M. Jean Saubesty, aujourd'hui présent à la table d'honneur.

M. Gendreu, chef de musique, remercia une fois encore la Lyre et son soliste, M. Gembe, qui a joué avec maîtrise la « Berceuse de Jocelyn ».

M. Marijon constata que la musique populaire n'était pas morte et formula le souhait que Lacanau soit, l'an prochain, finaliste du Sud-Ouest.

M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, affirma que l'essentiel est d'être tous ensemble pour réussir comme à Sainte-Hélène et Lacanau.

M. Carpentier, ex-chef des chœurs de l'Opéra de Paris, affirma qu'il était très heureux qu'à Lacanau il y ait un tel souci de la bonne musique.

M. Grassian, maire, remercia tous les musiciens pour le résultat acquis à Blaye et les personnalités présentes. Son désir le plus cher est que la musique et le solfège soient appris sur les bancs des écoles.

### MÉRIGNAC

**Festival**

**de Batteries-Fanfares et Batteries**

**organisé par « Quand-Même »**

Chaque année a lieu à Pichey-Mérignac, et avec le succès que l'on sait, le festival organisé par la Batterie-Fanfare « Quand-Même ». Cette année la date est fixée au dimanche 3 mai. Renseignements à M. Guy Mathieu, à Pichey-Mérignac, Gironde.

### LISTRAC-MÉDOC

Le 29 décembre, la journée débuta par la grand'messe avec le très fin programme rehaussé par le chef, M. Thomas, dont le goût très sûr conduit au succès : « Marche Religieuse d'Alceste » (Gluck), « Sarabande » (Haëndel ), « Hymne à la Nuit » (J.-P. Rameau), « Domus Aurea » (Delbecq).

Pour se rendre au banquet ce fut aux accents d'une page populaire : « Le Cœur en Bandoulière ».

Successivement prirent la parole au dessert, MM. David Raymond, président de l'harmonie ; Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et Hostein, maire de Listrac.

Le chef dévoué qu'est M. Thomas reçut les justes éloges de son action, de ses résultats, de sa compétence et de ce don qu'il a d'enseigner, auquel s'ajoutent une foi peu commune et une complaisance et amabilité exceptionnelles.

Les jeunes élèves que M. Thomas fit entendre au cours du banquet et qui reçurent les diplômes des examens fédéraux sont le témoignage de ce que l'on doit à M. Thomas et l'avenir assuré pour l'Harmonie de Listrac.

Les musiciens furent remerciés de leur fidélité à la musique, ceux de Listrac et des voisinages, sans oublier ceux de Castelnau et l'ancien chef de cette société voisine. La médaille d'honneur du Gouvernement, pour les sociétés musicales fut remise à MM. Doumens, Manieu, Couneau et Chatelain dans l'allégresse générale.

### LANGON

La journée consacrée à Sainte-Cécile débuta par la messe en l'église Saint-Gervais, où sous la direction de M. Moncassin fut entendu : « Dans les Steppes de l'Asie Centrale » (Borodine), « Patrie », ouverture, de Bizet et « Marche d'Athalie » Mendelssohn), 3 belles œuvres de haute qualité et qui constituaient un programme remarquable qu'il faut souligner. Après le défilé dans les rues de la coquette cité, et la remise des diplômes aux lauréats des examens fédéraux ce fut le banquet. A l'heure des discours, tour à tour M. le maire de Langon, M. Saint-Blancard, président de l'Harmonie de Langon et du Groupement des Sociétés musicales du Libournais, vice-président fédéral, félicitèrent les musiciens et leur chef pour leur courage et leur dévouement au maintien de la musique dans Langon.

M. Moncassin remercia ses collaborateurs, et M. Dessaut, représentant M. Ciran, président de la Fédération, parla du programme du matin et donna des conseils pour la formation des jeunes, en particulier.

Pour terminer, M. Saint-Blancard décora M. Moncassin de la médaille de la Confédération musicale de France avec diplôme d'honneur, MM. Seguin, R. Fauroux et Lalanne Max de la médaille de la Fédération, et MM. Valette Y., Colas H., d'un diplôme de mérite, également de la Fédération.

### MACAU

**Harmonie**

C'était jour de grande fête le 15 décembre. Audition remarquable donnée à l'église par les valeureux musiciens sous l'habile direction de son chef, P. Estrabeau. « Marche héroïque n° 4 », de Schubert ; « Le Diamant Noir », de Popy ; « Entr'acte de la Colombe », Gounod ; « Le Cimbre », de Ségnard, M. l'abbé Gonzalès, curé de Macau, sût définir en termes choisis les buts et les fins de la musique à la recherche de la bonne harmonie dans le cœur des hommes et des citoyens d'une même cité.

Un défilé sonore, aux accents de Bonneville (Rubens) apporta à tous un réchauffement désiré par un temps de bise inopportune.

Puis ce fut l'apéritif traditionnel. A la table d'honneur figuraient : MM. Fournier, maire ; Bertin, président de l'harmonie ; David, vice-président de la Fédération des S.M. du Sud-Ouest, délégué remplaçant M. Ciran, empêché ; G. Labeyrie ; Soum, vice-président ; Gaudout adjoint ; M. l'abbé Gonzalès ; Cassaigne, président de l'Harmonie de Ludon ; Chardon, Cantenat, Delhomme, de Margaux.

Au dessert, le président Bertin apporta ses remerciements aux membres présents, actifs et honoraires et félicita tous les artisans de cette belle manifestation. M. Soum énuméra la liste des excusés et fit part, à l'assemblée, de ses craintes quant à l'avenir de la musique où justement Ludon est tombé dans le sommeil.

En réponse, M. David apporta les encouragements et les félicitations de la Fédération dont il souligna les travaux dans une marche ascendante par le réveil de sociétés dans l'activité, les efforts faits en faveur des examens fédéraux, les résultats obtenus par l'Union du Bassin en division d'excellence et sa foi en l'avenir par la confiance à mettre dans la jeunesse.

M. le maire répondit avec sagesse et promit de s'intéresser au plus haut degré à cette harmonie de choix.

M. le curé avec son esprit pétillant exhalta une fois de plus les bienfaits de la musique.

Ce fut ensuite la remise des récompenses : 5 diplômes de mérite à 5 musiciens actifs ; de 9 diplômes d'honneur à des vétérans dévoués dont 3 avec médailles et 3 diplômes de la Confédération avec médailles aux plus anciens des vétérans.

Bravo à l'Harmonie de Macau et en particulier au président Bertin ainsi qu'à son animateur, M. Soum.

### SAINT-CIERS-DE-CANESSE

**Harmonie l'Etoile (8 décembre 1963)**

Comme toujours et grâce au magicien qu'est véritablement M. Jean Etié, directeur de l'Etoile, la Sainte-Cécile a été dignement fêtée, par un programme parfaitement mis au point : « Marche Processionnelle », et « Dans un lieu austère », de Bajus ; « Choral et Arioso », de Papelait, et « Marche de procession », de Hemmerlé, qui fut joué au cours de la grand' messe et où la Schola paroissiale accompagnée et dirigée également par M. Etié se fit aussi entendre.

Un concert eut lieu, après l'office, dans la salle des fêtes voisine de la vieille église avec « Divertissement Tzigane », de Kelsen, et « Petite Suite Moderne », de Popy. Puis l'ensemble des élèves, le fruit vert de l'Etoile, interpréta : « Récréation » par Mlle Etié au piano, et par tous les élèves, magnifique harmonie de benjamins, « Andante », de Maillochaud; « Printemps charmeur », de Champell, et « Alsace », de Andrieu. Comme tout cela est éloquent pour les mérites de M. Etié, chef de musique, bien connu dans tout le Blayais pour son fervent amour à la cause musicale.

La remise des récompenses précéda le banquet à l'issue duquel le dévoué président de l'Etoile, M. Robert, et M. Deliaune, député-maire, félicitèrent les musiciens et M. Etié. Celui-ci remercia ses collaborateurs pour le bon travail accompli et M. Dessaut qui représentait M. Ciran, président fédéral, qui n'avait pu venir cette année à Saint-Ciers-de-Canesse, dit sa satisfaction d'avoir entendu des basses et contre-basses jouant avec un joli son de cuivre et félicita M. Etié pour la qualité de son orchestre d'harmonie et pour tout ce qu'il fait pour enseigner la musique aux jeunes.

### SAINT-DENIS-DE-PILES

Dimanche 1er décembre, la Lyre de St-Denis-de-Piles fêtait sa Sainte-Cécile. En présence de M. Ferchaud, maire, une gerbe fut déposée aux monuments des morts. Après un défilé impeccable jusqu'à l'église, la Société donna le meilleur d'elle même dans les morceaux de choix très appréciés des fidèles.

Puis ce fut le repas amical en présence de MM. Blanchard, président du groupement des Sociétés musicales du Libournais ; Duhard, conseiller général et maire de Sablons ; Girardeau, Guionie, conseiller municipal, remplaçant M. le maire, empêché par un deuil récent, et M. Andrieu, président de la Lyre.

Aux discours chacun remercia les musiciens, les encouragea à continuer leurs efforts en remerciant les musiciens des environs de venir aider ceux de la Lyre chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Le soir eut lieu le concert habituel où furent remis les diplômes de mérite aux élèves de l'Ecole de musique sous l'habile direction de M. de Saint Croix.

Nous féliciterons, comme il se doit ceux de chez nous, ceux qui commencent à se courber sous le poids des ans et qui tiennent malgré et contre tout sous le poids des ans car hélas les jeunes s'effacent trop ce qui donne à ceux qui restent le temps de réflexion pour assurer avec conscience la continuité en suivant attentivement les judicieux conseils de M. de Sainte Croix à qui nous devons reconnaissance et admiration pour son inlassable dévouement.

### VILLENAVE-D'ORNON

**L'Harmonie et l'Estudiantina**

**ont célébré la Sainte-Cécile**

C'est dans une ambiance rare et pleine de gaieté que ces deux sociétés musicales, réunies autour d'un même drapeau, ont fêté le 15 décembre, leur traditionnelle Sainte-Cécile ; la première célébrait son soixante-dix-neuvième anniversaire et la seconde son cinquième anniversaire.

A 9 h., une gerbe était déposée sur la tombe de M. Granet, fondateur et ancien président.

A 11 h., en l'église Saint-Martin, l'Harmonie Sainte-Cécile se fit entendre à plusieurs reprises, sous la direction du sympathique chef M. Berteau. La chorale mixte de la paroisse, dirigée par Mlle Lamothe, se fit également entendre dans le « Panis Angélicus », chanté à deux voix. Au cours de l'office, M. l'abbé Cognet, après avoir retracé la vie de la sainte patronne, prodiga ses encouragements à cette vieille harmonie.

A 13 h., avait lieu un banquet, au cours duquel la bienvenue fut souhaitée à tous par Mme Capdeville.

Le repas était présidé par M. Lourmet, premier adjoint au maire, il était entouré de M. Capdeville, président de l'Harmonie et fondateur de l'Estudiantina ; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. l'abbé Cognet, M. Mesnard, président honoraire de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et conseiller artistique de la Confédération musicale de France ; M. Berteau, professeur de musique, et Mme ; le docteur Auriac, M. Xambily, ancien maire ; plusieurs conseillers municipaux ; M. Nadal, directeur de la S.A.B.-L.A. ; les membres du bureau, M. et Mme Duluc, Mmes Richon, Vignes, Terrache, etc.

Tour à tour, comme c'est la coutume, plusieurs allocutions furent prononcées par le président Capdeville, M. Lourmet, premier adjoint ; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; l'abbé Cognet et M. Mesnard, président honoraire de la Fédération.

Des médailles et des diplômes furent attribués à plusieurs musiciens : M. Berteau, professeur et chef d'orchestre, médaille d'or de la C.M.F. ; M. Escuyer, médaille d'honneur du Gouvernement ; M. Lasserre, médaille de la C.M.F. ; M. Claude Cresilley, diplôme d'honneur de la F.S.M.S.O. Les élèves lauréats aux examens fédéraux ont été informés des résultats. Les prix seront remis ultérieurement.

Ce fut ensuite à l'Estudiantina de donner une audition. Mandolines, banjos, mandoles, guitares, contrebasses à cordes et accordéons s'unirent pour nous offrir un concert qui ne manqua pas de surprendre tous les convives. Cet ensemble, composé de trente jeunes exécutantes et exécutants, est d'autant plus à féliciter qu'il se compose de jeunes de 12 à 20 ans.

### POMAREZ

C'est le dimanche 1er décembre que l'Harmonie de Pomarez a dignement fêté Sainte-Cécile.

Cette journée a débuté par une excellente audition au cours de l'office religieux.

Le programme en avait été choisi avec goût parmi lequel la belle ouverture d'« Egmont », de Beethoven, qui était très bien rendue et appréciée.

M. le doyen Peyre dans une allocution d'une haute tenue se plût à mettre en relief le rôle tenu par la musique.

Un grand concert suivait à la salle des fêtes.

Il était suivi d'une remise de décorations. En effet onze membres de l'Harmonie comptant de trente-cinq à quarante années de présence à la société, recevaient la médaille d'honneur avec diplôme décernés par la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

M. Sallard, secrétaire général de la Fédération, venu de Bordeaux, procédait à cette remise de récompenses en présence de M. le maire et d'une nombreuse assistance.

Puis à 13 h. suivait le banquet traditionnel.

Autour du président, avaient pris place, MM. Robert Bautiaa, maire ; Sallard ; Peyre, curé-doyen, ainsi que les présidents des sociétés locales.

Au dessert, tour à tour, MM. Liquet Robert, président, Jean Ducasse, chef de l'harmonie ; Sallard, secrétaire général de la Fédération, et Bautiaa Robert, maire de Pomarez, dégagèrent la leçon de cette grande journée toute en l'honneur de la musique et des musiciens de l'harmonie.

Voici la liste des musiciens décorés : MM. Daubian Rémi, Galan Joseph, Dugert Raphaël, Saqueboeuf Gabriel, Pemartin Paul ,Guichemerre Raymond, Ducasse Daniel, Boumine Théobald, Sarramagna Roland, Diquet Robert et le regretté Pierre Laussu à titre posthume.

### MARMANDE

**L'Union Musicale**

**a un nouveau chef : M. DESSAUT**

Ses occupations de plus en plus absorbantes au Conservatoire de Pau, les fatigues de déplacements longs et fréquents, ne permettaient plus à M. Lacaze d'assumer ses fonctions de chef de l'Union musicale. Mais la rupture n'a pas été brutale. M. Lacaze avant de partir a pris le temps de proposer à notre société musicale, un

chef digne d'elle, M. Dessaut, ancien chef de la musique de l'Air, de Bordeaux, qui vient recemment de prendre sa retraite et qui est président de la Commission artistique fédérale.

En cette matinée de dimanche 15 décembre, un public très nombreux réuni sous les voûtes de la cathédrale put entendre successivement : «O Salutaris », de Mozart ; un « Prélude », de Bach ; le « Largo », d'Haëndel, par Michel Marque, au cor d'harmonie, accompagné à l'orgue, par l'abbé Hugoni, « l'Intermezzo », de Mascagni ; « L'Air d'Eglise », de Stradella, dans lequel M. Duparc, professeur au Conservatoire de Bordeaux, exécuta un solo de trombone et la « Marche de Rienzi », de Wagner.

Une réception avait été organisée par la mairie. Nous y avons remarqué M. Olivier Brun, sous-préfet de Marmande ; de M. Grassot, maire et conseiller général ; de MM. le docteur Fourcade, Cazassus et docteur Le Tensorer, adjoints ; de M. l'archiprêtre Terraillon ; de M. Lescombles, conseiller municipal, etc.

Plusieurs allocutions furent prononcées dont celle de M. le maire, qui fit de M. Lacaze, un brillant et juste éloge et souhaita la bienvenue à son successeur, M. Rémy Sentucq, président de l'Union musicale, adressa des remerciements chaleureux aux autorités ecclésiastiques pour l'hospitalité qu'elles accordaient traditionnellement, à la mairie pour son soutien moral et financier et termina en énumérant les prix et récompenses obtenus par les élèves de l'Ecole de musique. Il exprima sa reconnaissance à M. Lacaze, dont le dévouement mérite d'être cité en exemple.

Il faut dire que ce dernier, M. Lacaze, était très ému, lorsqu'il s'adressa à ses chers musiciens et ses élèves, pour leur faire ses adieux. Sa consolation était de remettre le sort de l'Union musicale en des mains dignes de lui assurer un brillant avenir.

Ainsi présenté, il ne restait plus à M. Dessaut, qu'à faire montre d'une bonne volonté égale aux souhaits qui venaient d'être formulés. Après avoir donné son appréciation, très élogieuse, sur le concert, il exprima son désir de faire régner l'harmonie, au sein de l'Union musicale. Et cela devait s'entendre évidemment au propre et au figuré.

# TARN

## GRAULHET

### Les fêtes de Sainte-Cécile

### (fin)

Comme il était aisé de le prévoir, ce fut dans une atmosphère d'allégresse que débuta le splendide concert que « l'Union musicale de Graulhet » et la « Batterie Municipale » donnèrent ensemble, sous la halle, le dimanche 8 décembre, à 18 h., à l'occasion de leur fête patronale de Sainte-Cécile.

L'Union musicale, sous la direction de M. Marc Héral, et la Batterie municipale, dirigée par M. Albert Rouyre, exécutèrent merveilleusement les morceaux suivants : « La Saint-Cyrienne », d'Houziaux, avec tambours et clairons ; « Une Soirée à Vienne », grande ouverture de Suppé ; « La Sérénade », de Schubert ; « Face au Danger », de Gadenne, avec tambours et clairons; « L'Or et l'Argent », valse viennoise de Lehar ; « Aïda », marche triomphale de Verdi ; et « Sébastopol », de Chomel, avec tambours et clairons.

Ce fut de la belle musique comme le commande la tradition et, entre l'exécution des morceaux qui composaient ce splendide programme, eut lieu une remise de médailles d'honneur de la Confédération musicale de France aux anciens musiciens, pour les récompenser de leurs longs services musicaux :

Médaille de bronze : M. André Calvel (35 ans de présence) ; médaille d'argent : MM. Charles Cathala et Raymond Alquier (41 ans), MM. Jean Guy et Henri Peyruc (42 ans de présence) ; médaille d'or : M. Louis Sévérac (53 ans), MM. Raymond Bordes et Gabriel Satgé (57 ans), M. Joseph Massicard (61 ans de présence). La médaille de vétéran a été décernée également à M. Joseph Massicard.

Après la remise de ces belles décorations, M. Gabriel Satgé, président de la Fédération musicale du Tarn et président actif de l'Union musicale, s'exprima en termes émouvants, établissant l'idéal de paix que représentait pour lui le souvenir de John Kennedy et la foi de cette même paix que peut inspirer la belle musique :

« Les quelques mots que je désire vous adresser maintenant garderont un sens dont le souvenir profond s'accordera parfaitement avec les instants que nous passons ensemble. Rien ne saurait être plus simple que de s'exprimer en convaincu sans chercher à convaincre son auditoire. Je suis certain que vous avez déjà partagé mes sentiments. Vous aimez la musique : amour au pouvoir charmeur, à celui du rythme, de l'ardeur et aussi de la douleur. O musique, tu engiobes tous ces pouvoirs qui alimentent tout le long de la vie, nos joies, nos peines, nos espoirs. Dans cette existence, elle saura toujours rester l'élment majeur cultivant des sentiments modérateurs, ouvrant le chemin de la paix.

« Des phrases, des mots ont été prononcés et le seront encore avec plus d'éloquence, mais aucun lieu ne sera mieux choisi que celui qui nous enrobe en ce moment. Avez-vous déjà deviné qu'en évoquant le puissant appel à la paix, ma pensée n'a pas quitté le souvenir de celui qui vient de mourir pour cette paix que notre musique poignante sait glorifier dans sa plus belle expression.

« Cher président Kennedy, vous êtes en ce moment ici présent, dans un milieu calme et serain à la fois. Votre simplicité, votre large sourire, votre amour de paix, soutiennent nos cœurs comme la belle musique que vous aimiez tant. Il ne pouvait certes en être autrement dans ce grand cœur que le monde entier pleurera bien longtemps.

« L'hommage et le souvenir que je vais vous demander en son honneur précèdera celui que mes amis musiciens ont voulu lui rendre pour fléchir à la fois, le sinistre criminel qui nous l'a ôté, et la gloire immortelle que nous lui léguons volontiers ce soir, en exécutant la célèbre marche d'« Aïda ».

« Gloire et respect à votre mémoire, mon cher président Kennedy, et que notre harmonie musicale soit bien le reflet de sentiments dont vous souhaitiez que nous honorerons, ce soir, votre souvenir dans ce semblable amour de musique et de paix. »

Un voile de silence s'était étendu sur la salle au moment où ces paroles furent prononcées. Et, après l'élan spontané qui souleva les auditeurs pour cette minute de recueillement, ce millier d'amis de la musique retenant son souffle, écouta les déchaînements célestes de l'admirable exécution de la « Marche d'Aïda », de Verdi, sous l'impulsion du jeune chef Héral. Ainsi, toute la population graulhétoise, représentée par la municipalité partageant cet hommage, a vibré de tout son élan généreux vers le souvenir de celui qui nous a été enlevé pour avoir trop aimé et symbolisé la paix.

## MAZAMET

Sainte-Cécile, dont le nom mélodieux est cher aux musiciens, a été fêtée cette année, les 14 et 15 décembre, par l'Harmonie Mazamétaine.

Ces festivités traditionnelles comportèrent un prélude qui recueillit un très beau succès auprès des jeunes. En effet, dès le samedi soir, une grande « Nuit de la musique » se déroula dans la magnifique salle du gymnase municipal, brillamment illuminée et décorée pour recevoir de nombreux couples de danseurs. Il serait inutile de dire que cette belle soirée, animée par le grand orchestre José Popy, se termina dans l'enthousiasme à une heure matinale.

Le lendemain dimanche, à 17 h., l'harmonie offrit à ses membres honoraires et amis un concert dans la salle de l'Union chrétienne, sous la direction de son jeune chef, M. Noël Grand, avec le programme suivant : « Valencia », de J. Padilla, arrangement de Noël Grand ; une sélection sur « Carmen », de L. Mayeur ; un morceau moderne « Americain Panorama », de John Darling, et « Balla Maria », une sélection de jotas, de Montréal. L'audition fut très prisée par l'auditoire qui applaudit à sa juste valeur l'excellente interprétation de ces œuvres variées.

Au cours du concert, il fut procédé à la remise des diplômes d'honneur de la Fédération du Tarn, aux 19 élèves de l'Ecole de musique, qui avaient passé avec succès les épreuves des examens de solfège et d'instruments.

Le soir, dans le cadre agréable et neuf du Restaurant du Boulevard, le banquet traditionnel réunissait tous les musiciens autour de leur président, René Bonnet, et des invités. A côté de M. Pierre Chabbert, premier adjoint, représentant M. le maire de Mazamet, empêché, se trouvaient MM. Raynaud, maire-adjoint de Mazamet ; M. Pierre Balfet, maire-adjoint d'Aussillon ; M. Langereau, président de la Caisse d'Epargne ; M. Beaulieu, secrétaire général de la mairie; MM. A. Siguier et N. Grand, chefs de musique ; M. Gaston Farenc, vice-président de l'Alerte Mazamétaine.

Au cours de cette soirée, des médailles furent épinglées sur la poitrine des musiciens ci-après pour les récompenser de leurs années de fidélité musicale :

Médaille d'honneur du Ministère des Affaires culturelles : M. Armengaud André (20 ans de services) ; médaille de bronze : de la Confédération musicale de France : M. Bardy Edouard (30 ans de services), médaille d'argent de la Confédération musicale de France : MM. Farenc Raymond (40 ans de services), Cathalau Raymond et Bascoul Maurice (41 ans de services), Bonnet René (43 ans de services).

Plusieurs discours furent prononcés pour énumérer les nombreux succès de la société, pour rendre hommage aux anciens musiciens et aux dirigeants qui l'administrent et les engager à poursuivre les efforts dans le recrutement des jeunes, afin de faire rayonner encore davantage la réputation de la ville de Mazamet.

Et cette soirée merveilleuse se termina dans l'ambiance des chansons et des «bonnes histoires » qui complétèrent très heureusement cet ensemble de manifestations consacrées à la musique.

EDITIONS ROBERT MARTIN
106, La Coupée, CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)
CHEFS DE BATTERIES-FANFARES...
voici 3 Nouveautés !
MARCHE DE L'ECLAIR, de R. Coiteux et A. Trémine (Tambour Major 3e Région Aérienne)
LE CLAIRON FAVORI, de R. Coiteux et A. Trémine (Tambour Major 3e Région Aérienne)
marches pour batterie-fanfare de clairons, clairons basses (ad. lib.) et batterie (troisième division).
CONSTANTINE, de R. Coiteux et A. Trémine.
Pas redoublé pour batterie-fanfare de clairons, clairons basses et batterie (deuxième et troisième divisions).
:********
N'oubliez pas qu'avec l'apport des Editions BILLAUDOT, ANDRIEU Frères et LEBLANC, dont nous sommes propriétaires, nous possédons le catalogue pour Batteries- Fanfares, LE PLUS IMPORTANT DE FRANCE.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE No 52 BIS
SPECIAL POUR BATTERIES - FANFARES
qui vient de paraître et dans lequel vous trouverez plus de 1.000 TITRES, ainsi que tous les instruments, accessoires et articles dont vous pouvez avoir besoin.
:********
N'oubliez pas non plus que nous venons de faire paraître le prestigieux ouvrage de Robert GOUTE, tambour major de la Musique de l'Air :
BATTERIES DE LA GARDE IMPÉRIALE
Présentations et évolutions pour tambours seuls
Un Recueil unique en son genre PRIX : 15,00 F
:********
ATTENTION : à paraître courant mars, l'immense succès :
"LE JOUR LE PLUS LONG"
Marche de Paul ANKA, extraite du film célèbre
Arrangement spécial pour fanfare de marche par Laurent DELBECQ
Cet arrangement spécial peut se jouer avec claironssimples, clairons à pistons et batterie seulement et, ad libitum, avec trompettes d'harmonie ou bugles, altos ou saxos altos, barytons ou saxos ténors et basses si b clé de FA.
UN GRAND SUCCES A METTRE AU REPERTOIRE DE VOTRE SOCIETE

# VAUCLUSE

## CAVAILLON

### Un brillant concert donné par la classe d'ensemble de l'Ecole de Musique a prouvé la valeur de l'enseignement de son chef M. Pierre ROBERT.

Ce groupement de jeunes musiciens formés à l'école de musique a donné le 14 décembre un brillant concert sous la direction de M. Pierre Robert.

Dans l'auditoire attentif et intéressé avaient pris place MM. Mitifiot, maire ; Rochat, adjoint, délégué à la musique ; Moutte, président de la Fédération du Vaucluse, et de nombreuses personnalités locales.

Tous les exécutants ont été vivement applaudis, en particulier les solistes : MM. R. Escoffier (basse), R. Berger et D. Gauthier (trompettes).

Cette manifestation a fourni une fois de plus la preuve du sérieux travail en profondeur accompli par M. Pierre Robert, qui depuis de nombreuses années se dévoue sans compter à la formation des jeunes espoirs locaux.

La musique municipale à un nouveau chef. — Sur la demande expresse de M. Pierre Robert, trop pris par ses affaires et par la direction de l'Ecole municipale de musique, un nouveau chef : M. Achille Leroux est entré en fonctions le mercredi 28 novembre.

Ce dernier fut accueilli par le président Mathieu qui au nom de tous lui souhaita la bienvenue.

M. Leroux, retiré à Cavaillon depuis quelques mois, venant de Grasse et Cannes, où il a dirigé de nombreuses sociétés, ex-clarinette-solo au Casino de Cannes, ex-sous-chef d'une musique militaire en Algérie.

Nous souhaitons à M. Leroux une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

### Les sociétés vauclusiennes ont fêté Sainte-Cécile

« La Municipale » a fêté la patronne des musiciens le dimanche 15 décembre.

Après un dépôt de gerbes sur la tombe des anciens chefs et présidents de la Société, cette phalange a donné à 11 h., un brillant concert à l'Hôpital-Hospice sous la direction de son nouveau chef, M. A. Leroux.

A 12 h. 30, après un apéritif d'honneur, les membres dirigeants et exécutants se sont réunis sous la présidence de M. Louis Rochas, adjoint au maire, délégué à la musique.

Au cours de ces agapes amicales, M. Henri Moutte, président fédéral de Vaucluse, a remis les décorations officielles et celles de la Fédération.

En voici la liste : médaille des sociétés musicales et chorales du Ministère de l'Education nationale : MM. Micioni et Arthur ; médaille de la Confédération musicale de France ; 1) insigne dorée : M. Pierre Robert, directeur de l'Ecole de musique et chef honoraire de l'Harmonie municipale, 52 ans de services ; 2) insigne argentée : M. J.-P. Boitelet, président honoraire de l'Amicale Avant-Garde et de la Symphonie Cavaillonnaise, membre du bureau de la Musique municipale, secrétaire de la Fédération vauclusienne, 41 ans de services bénévoles pour le développement de l'art musical populaire.

Médailles de la Fédération départementale des Sociétés musicales de Vaucluse : MM. H. Marcelin, Y. Rabot, L. Estre, G. Martelli, tous membres du bureau de l'Harmonie municipale.

## OPPEDES

La « Fraternelle Oppédoise » cette vivante et sympathique phalange musicale s'est réunie au restaurant Granier, à Ménerbes, pour fêter la patronne des musiciens.

M. Moutte, président fédéral, toujours fidèle à ses amis d'Oppèdes, était présent.

A ses côtés, M. Conil, conseiller général, maire de Ménerbes ; M. le docteur Bonnet, maire d'Oppèdes, son adjoint, M. Jouval ; MM. Alliès et Robert, président et directeur de la société.

Comment il se doit en pareille circonstance un concert fut donné sur la terrasse de l'établissement en prélude au banquet.

Dirigé avec autorité et talent par son chef, M. Robert, la « Fraternelle » fit valoir avec brio un excellent programme.

Vint ensuite un repas de qualité, pris dans une ambiance joyeuse, empreinte d'une parfaite camaraderie.

A l'heure des discours le président Alliès, après un rapide exposé de l'activité de la société, félicite les musiciens de leur dévouement et de leur bon esprit. Il remercie MM. le maire d'Oppèdes, le conseiller général et le président de la Fédération pour leur sollicitude envers la « Fraternelle » ajoutant ses vœux pour le rétablissement de la santé de M. Moutte.

Le chef Robert demande aux membres exécutants de venir régulièrement aux répétitions, ces dernières étant à la base de la bonne marche d'une société.

M. le docteur Bonnet affirme son intention de continuer à faciliter la tâche des dirigeants de la « Fraternelle » en les aidant moralement et matériellement.

M. Conil donne à son tour l'assurance que l'on pouvait compter sur lui pour soutenir la musique populaire au sein du conseil général.

Le président Moutte, que tout le monde est heureux de retrouver toujours aussi dynamique après une longue maladie, dit sa joie de participer à cette fête. Il tient avant tout à remercier MM. Alliès et Robert pour la vigilante amitié qu'ils lui manifestèrent durant sa maladie.

Au nom de la Fédération il assure M. Conil de la reconnaissance de toutes les sociétés musicales du Vaucluse pour son action au sein du Conseil général, ainsi que M. le docteur Bonnet dont le comportement en faveur de la « Fraternelle » devrait servir d'exemple à de nombreuses municipalités.

Bonne journée pour la « Fraternelle Oppédoise » toujours vaillante à maintenir l'art musical populaire.

## SARRIANS

Sainte-Cécile a toujours été honorée à Sarrians, localité qui possède une excellente phalange musicale.

La fête commençait à 11 h. 30 par un concert offert à la population. Le chef Agard mit en valeur un programme de qualité qui fut chaleureusement applaudi par la nombreuse assistance.

Les membres de l'Union musicale se rendaient alors au café de la gare où était servi un repas amical dont tous les convives apprécièrent la qualité.

A la table d'honneur on notait la présence de M. M. Cochet, premier adjoint, représentant M. le maire ; MM. A. Gras, président ; L. Agard, chef, et R. Blanchini, sous-chef ; Pelissier, chef de l'harmonie d'Orange ; Latu, chef de l'Echo Musical de Montfavet ; Bourgues, professeur au Conservatoire d'Avignon.

Dans la salle une soixantaine de convives parmi lesquels on retrouvait les trois doyens : MM. M. Ripert, G. Arnoux, F. Chauvet.

A l'heure du dessert, le président de la Fédération départementale prit place à la table d'honneur. Tous les musiciens étaient très heureux de le voir en si belle forme après sa grave maladie.

Au moment du toast, le président Moutte dit combien il était heureux d'être avec l'Union musicale, qui compte maintenant 42 années d'existence. Il parla de la Confédération musicale de France et la création d'un groupe parlementaire pour la défense de la musique populaire. Il demanda aux musiciens d'être présents aux répétitions car « ce n'est que par un travail sérieux et suivi que vous ferrez de belles choses ».

Ce fut l'heure des chansons où les doyens se firent applaudir. Cette réunion se termina dans une ambiance de parfaite camaraderie.

## PERNES-LES-FONTAINES

Concert, banquet et bal étaient au programme de cette belle journée d'automne consacrée à Sainte-Cécile.

A 11 h. 30, sur la place Villeneuve, la valeureuse phalange « Les Enfants de la Nesque » composée de 35 exécutants donnait un brillant concert sous la direction du chef Auguste Ygoulen.

Au programme : « La Ronde des Petits Pierrots », l'ouverture de « La Mascotte », « Suite et Ballet », de Popy ; « La Chaste Suzanne », avec pour solistes Dany, Maby, Bon, Magni et Meunier, premier prix du Conservatoire de Paris. Pour terminer la populaire valse de Strauss « Aimer, Boire, Chanter ».

Programme magistralement interprété par une formation essentiellement locale qui obtint des applaudissements mérités.

Après l'apéritif, musiciens et invités se dirigeaient vers le Restaurant de la Plage, où une table de 53 couverts artistement décorée était prête à les recevoir.

Parmi les convives nous avons noté : MM. Ayme, député de Vaucluse, président actif de la société ; Moutte Gabriel, maire de Pernes, président d'honneur ; Moute Henri, président des Sociétés musicales et chorales de Vaucluse ; le chef Auguste Ygoulen ; MM. les professeurs Maby, Magny et Meunier.

Signalons que ce repas était agrémenté par la présence des épouses des musiciens et qui apportait une note élégante à ces agapes.

A l'heure des toasts des discours étaient prononcés par le président, le maire et le délégué de la Fédération.

## MAZAN

Le dimanche 1er décembre « l'Indépendante » et la « Philharmonique mazanaise » ont honoré Sainte-Cécile.

Après la messe solennelle où ils participaient, les musiciens ont fait un tour de ville pour aller au café du Casino où une touchante cérémonie devait se dérouler en présence des membres de la société et de leurs invités. Parmi ces derniers nous avons noté : MM. A. Montagnard, maire de Mazan ; MM. A. Blanchet et J. Rogier ; M. H. Moutte, président fédéral ; Mlle R. Barthélemy, professeur à l'école de musique.

M. F. Conil, président de la « Philharmonique » prit la parole pour expliquer le but de cette amicale réunion. Il remercia le président fédéral d'avoir choisi Mazan ce jour-là et il rappela tout ce qu'avait fait M. Moutte en faveur des Sociétés vauclusiennes.

Visiblement ému ce dernier lui répond « Il est très difficile de contenter tout le monde. J'ai presque 20 ans pour vous défendre (malgré mes 78 ans) et je continuerai. Si je suis venu à Mazan, c'est que je connais le somme de dévouement que vous apportez à nos sociétés et aussi ce que fait votre municipalité pour nous, ce dont je la remercie sincèrement.

N'oubliez pas notre devise qui est : art, dévouement-fraternité » et M. Moutte explique ce qu'il faut placer sous chacun de ces trois mots.

Après avoir remercié Mlle Barthélemy pour son travail à l'école de musique, le président fédéral remet les décorations suivantes : Médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales du Ministère de l'Education nationale à MM. Conil Georges et Archinard Marcel.

Médaille des Vétérans à M. Montagard Léopold qui est entré à la philharmonique en 1912 et l'a dirigé pendant trente ans.

Détail émouvant : c'est le fils de M. Morel Antonin qui reçoit la médaille de son père, décédé depuis peu.

Puis M. Moutte « afin de marquer sa venue » remet à MM. Conil François, président et Rogier Francis, chef, une médaille-souvenir.

De nombreux applaudissements éclatent à l'adresse des récipiendaires.

M. Montagard, maire, termine la série des discours en souhaitant « que l'harmonie qui règne entre les musicions et nos sociétés musicales continue » et il lève son verre à leur prospérité.

Tout le monde l'imite et applaudit une fois de plus et musiciens et invités se dirigent vers le Restaurant Faure où un délicieux repas leur a été préparé.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
12, rue Claude-Groulard